KLI K2-44

BIBLIOTHÈQUE
OCT 28 1969
L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES

7 oct 69

51-69/1-70/34/11 40550
ECOLE DES H.E.C.,
Bibliothèque,
535, avenue Viger,
MONTREAL 132, P.Q.

24

COPIA II
la toute nouvelle
et moderne
machine
à copier

olivetti underwood

LES AFFAIRES

HEBDOMADAIRE D'INFORMATION FINANCIÈRE, INDUSTRIELLE ET COM

635, EST HENRI-BOURASSA MONTREAL 357

Selon l'économiste JACQUES PARIZEAU

La "fuite des capitaux" hors du Québec serait imaginaire

-Les investissements manufacturiers en Ontario ont baissé entre 1966 et 1968

par Laurier D. Cloutier

"Pourquoi n'a-t-on pas souligné qu'en Ontario les investissements manufacturiers étaient tombés aussi bas au cours de ces deux années? Y avait-il par hasard une fuite des capitaux là-bas?"

C'est l'économiste réputé Jacques Parizeau qui posait ces questions lors du déjeuner-causerie du club Richelieu-Montréal. A sa question-thème "L'économie du Québec est-elle en état de crise?" il répondait par un non catégorique, du moins en ce qui concerne le mythe selon lequel les malaises sociaux et politiques qu'on connaît feraient fuir les capitaux.

Ceux qui avec régularité nous incitent au calme et à la tranquillité afin d'attirer les capitaux n'ont rien compris, ajoutait M. Parizeau, à la situation économique du Québec.

En effet, "bien que longtemps calme, le Québec n'a pas souvent savouré les fruits de sa sérénité. Les investissements manufacturiers sont chez nous, depuis 20 ans, à un niveau égal ou de peu supérieur à la moitié de ceux de l'Ontario".

On prévoit, en 1969, un bond incroyable de 20% des investissements manufacturiers en Ontario. Cet accroissement s'expliquerait par un déplacement des capitaux au détriment du Québec? Ou ne devrait-on pas plutôt rapprocher cette avance de la chute presque identique entre 1966 et 1968?

En fait, les problèmes de l'industrie manufacturière québécoise découlent, selon l'économiste, de la structure, du vieillissement, de l'absence de dynamisme du secteur privé non pas depuis 3 ans mais depuis la fin de la 2e guerre mondiale.

Il ne faut pas oublier que "près de 30% de la main-d'oeuvre manufacturière (est) engagée dans le vêtement, le textile, le meuble et la chaussure . . ."

M. Parizeau explique en partie la baisse des investissements non par le climat social et politique mais par "la fin des grands travaux miniers du Nord, la lenteur des transformations et de la modernisation du secteur agricole et jusqu'à un certains point les excédents de capacité de l'industrie de la construction depuis la fin des travaux de l'Exposition Universelle".

Deuxièmement, l'Expo a joué aussi un rôle extrêmement important sur les investissements commerciaux et financiers.

Troisièmement, une des raisons importantes de la baisse des capitaux, c'est le retard énorme qu'a pris le Québec par rapport à l'Ontario dans la construction de logement à prix modique, la rénovation urbaine et le logement public.

(Suite à la page 24)

Information au crible

LIVRE BLANC SUR LA REFORME FISCALE

M. Edgar J. Benson, ministre des Finances, a annoncé que le Livre blanc du gouvernement sur la réforme fiscale sera déposé à la Chambre des communes le vendredi 7 novembre.

Des séances d'information auront lieu ce jour-là à l'intention des députés, des sénateurs et des représentants des organes d'information. Comme le ministre l'a annoncé le 3 juin dans son discours du budget, des représentants des gouvernements provinciaux seront invités à une séance spéciale d'information à Ottawa.

M. Benson a dit que des exemplaires du Livre blanc seront mis à la disposition du public le soir du 7 novembre et la semaine suivante à 29 bureaux de district d'impôts à travers le Canada. On peut également se procurer des exemplaires en écrivant à l'adresse suivante: Réforme fiscale, Ministre des Finances (Ottawa).

Au Parlement, le Livre blanc fera l'objet d'un examen en comité, ce qui devrait commencer peu après sa publication. On prévoit aussi pour bientôt des discussions avec les Trésoriers et Ministres des finances provinciaux.

M. Benson a ajouté qu'il avait hâte qu'ait lieu un examen public complet des propositions des gouvernements en vue d'une réforme du régime d'impôt sur le revenu. A la lumière de ces discussions et de l'étude en comité, le gouvernement reverra ses propositions avant de rédiger un projet de loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu. ■

NOUVEAU SERVICE-CONTAINERS ANNONCE PAR CP NAVIGATION

LONDRES — A compter de janvier 1970, CP Navigation prendra part à un nouveau service-containers entre Liverpool, Greenock et Québec. Ce service sera exploité conjointement par CP Navigation et par la Head-Donaldson Line de Belfast et Glasgow.

Au début, le service sera assuré par le "Inishowen Head", de la Head Line, auquel se joindra un peu plus tard le "Beaveroak", de CP Navigation. Construit en 1965, le porte-containers "Beaveroak" sera retiré du service intérimaire qu'il assure présentement entre Londres, Rotterdam et Québec; le navire sera agrandi avant d'être mis en service entre Liverpool et Greenock.

On ajoutera une section d'acier au centre du vaisseau, a expliqué M. Stenason. C'est un chantier maritime hollandais qui s'est mérité le contrat auquel aspiraient des compagnies d'Angleterre et d'autres pays d'Europe. Le "Beaveroak" augmentera sa capacité de 150 à 350 containers de 20 pieds.

Le nouveau service viendra s'ajouter au service entre Londres, Rotterdam et Québec pour lequel CP Navigation fait construire trois porte-containers d'une capacité de 700 unités, aux chantiers Cammel Laird, de Birkenhead, en Angleterre. Ce service et le service conjoint avec la Head-Donaldson Line assureront à CP Navigation environ la moitié du service direct de containers entre l'est du Canada et le Royaume-Uni et esserviront également les expéditeurs et les consignataires en Ecosse, dans les Midlands et dans le sud de l'Angleterre ainsi qu'en Europe. ■

CONSULTANTS MONTREALAIS ACTIFS A SINGAPOUR

La compagnie Montreal Engineering Company Limited s'est vu octroyer un contrat relatif à la deuxième phase d'une étude qui déterminera les besoins de croissance du réseau d'énergie électrique de Singapour jusqu'en 1978.

Une première étude complétée cette année, démontre qu'il faudra dépenser $215 millions (en monnaie de Singapour) ou $70 millions (en monnaie canadienne) pour des projets de transmission et de distribution d'électricité durant les cinq prochaines années. Le capital à engager pour la phase suivante n'a pas encore été déterminé.

Montreal Engineering Company Limited étudie ces projets pour le compte de la Commission des Services Publics de Singapour, une corporation publique autonome responsable d'assurer à Singapour les services d'électricité, d'eau et de gaz. Les études comprennent l'analyse de toutes les installations existantes et des besoins futurs dans le domaine de la production, de la transmission et de la distribution d'énergie électrique.

La compagnie Montreal Engineering est membre de l'organisation Monenco. Monenco est devenu une corporation publique plus tôt cette année. ■

Vers une baisse...ou une hausse des tarifs aériens

par Régis R. Boulant

L'imbroglio le plus parfait semble régner en ce moment au sein de l'Association du Transport Aérien International (ATAI). En effet, sous l'impulsion, voici quelques semaines, de la compagnie nationale italienne Alitalia, plusieurs compagnies dont Air Canada viennent d'annoncer leur projet de réduction du coût de transport. Par exemple, au cours de la semaine, Air Canada annonçait son projet de réduire le trajet Montréal-Londres à $165 (aller-retour), à des groupes sans affinité sur ses vols réguliers. La société établirait par ailleurs, des réductions similaires sur le prix des vols entre toutes les villes du Canada et ses dix escales européennes. Les nouveaux tarifs, dont voici .quelques-uns : Montréal-Londres aller-retour pour un groupe de plus de 150 personnes, $165; $196 pour un groupe de 100, et $226 pour 50 personnes — Montréal-Paris (aller-retour), pour un groupe de plus de 150 personnes $174; $206 pour un groupe de 100, et $265 pour les groupes de 50 — entreraient en vigueur à compter du 1er décembre 1969.

Il est bien entendu, qu'en vertu des accords de l'ATAI — ratifiés par 105 compagnies aériennes réparties dans le monde entier (à peu de choses près, toutes les compagnies civiles sauf celles appartenant aux pays socialistes) ces baisses proposées jusqu'à présent par quelques compagnies seulement, entraîneraient une baisse générale mondiale des tarifs aériens.

En effet, la procédure établie en la matière est la suivante: les tarifs proposés par les compagnies à titre individuel doivent être ratifiés par les gouvernements intéressés. L'unanimité des membres de l'ATAI est exigée, puisque cette association régit, à l'échelle mondiale, les critères concernant la valeur des billets émis, le poids des bagages, etc.

Mais, aussi surprenant que cela puisse paraître, pendant que les sous-comités de l'ATAI travaillent à l'élaboration de cette baisse à Lausanne (Suisse), M. Knut Hammarskjold, directeur général de cette association déclarait à Amsterdam (Pays-Bas) que les compagnies aériennes de transport faisaient face à une situation précaire du point de vue fiscal, et se devaient, par conséquent, de hausser les tarifs actuellement en vigueur . . .

La proposition de baisse des tarifs de certaines compagnies proviendrait du fait que certaines personnes physiques ou morales auraient mis sur le marché mondial — et plus spécialement sur l'Atlantique-Nord — des vols nolisés à bas prix, sans pour cela être considérées comme compagnies aériennes civiles. De plus, tout défi compétitif n'aurait pu être relevé par les compagnies aériennes nationales (Air Canada, Air France, BOAC, Alitalia . . .) dans la mesure où ces compagnies doivent assumer un service sur certains parcours dits de prestige ou de service, et qui, sur le plan financier ne sont que peu ou prou rentables. ■

Douze industries inaugurent une exposition à l'U. Laval

QUEBEC — Douze entreprises industrielles au groupement d'envergure nationale et internationale ont inauguré à l'université Laval de Québec, une exposition spécifiquement orientée vers la recherche scientifique.

Cette initiative qui s'inscrit dans le cadre de campus Laval 1969 est la première du genre à être organisée à l'occasion des réunions annuelles des diplômés de l'université Laval.

Au cours de l'inauguration de cette exposition qui se poursuivra pendant trois jours sur le campus universitaire de Laval et à laquel-

(Suite à la page 6)

billet

"Contre l'inflation : imagination et civisme"

par Paul Frérotte, D.Sc., M.B.A.
Conseiller en recherche et développement

Pour d'aucuns, le problème est lumineusement simple : il suffit de bloquer les prix pour mettre fin à la poussée inflationniste qui ronge notre prospérité depuis de nombreux mois. C'est vraiment facile. Comment donc n'y avait-on pas pensé plus tôt ?

Bien entendu, nos grands prophètes syndicalistes prennent soin de ne pas assortir leur proposition d'un volet relatif au blocage simultané des salaires. Cela "pourrait" être peu apprécié de leurs troupes. *Et il n'est que trop malheureusement vrai que nos leaders syndicaux font, fréquemment, de l'électoralisme à leur manière. Haro sur les patrons, et la partie est gagnée.*

Schématiquement, l'inflation, c'est-à-dire la montée continue des prix, survient lorsque la demande dépasse l'offre. Corollaire presque traditionnel de la prospérité, elle devient dangereuse — ce qui est le cas actuellement — lorsqu'elle n'est pas contenue dans des limites raisonnablement inférieures au taux d'expansion. Le correctif non moins traditionnel consiste, dès lors, à s'efforcer de réduire la demande (la demande intérieure, bien sûr, car il serait catastrophique de réduire les exportations alors que cette demande excessive qu'est l'inflation a une tendance évidente à accroître les importations et, par conséquent, à déséquilibrer la balance commerciale). Tout Etat étant un grand consommateur de biens divers, le gouvernement fédéral a très logiquement réduit ses dépenses, donc sa consommation. Il a également, demandé à la population de faire de même. *Fidèle aux théories de libéralisme économique, il s'est efforcé de n'appliquer aucune mesure à tendance dirigiste. Il a fait confiance au bon sens.*

Les résultats se font-ils attendre ? Sans doute. Mais c'est normal compte tenu de l'écart qu'il y a toujours, dans ce domaine, entre le coup de frein et le ralentissement. Il faut, par ailleurs, admettre que la population ne se restreint guère. Ce qui, également, est très fréquent. *Craignant de nouvelles hausses de prix, on s'empresse d'acheter. La demande ne diminuant pas, l'inflation continue.*

La campagne d'incitation à la modération est-elle suffisante ? Peut-être pas. Et nous croyons qu'il faudrait vraiment utiliser toutes les possibilités "publicitaires" pour expliquer le pourquoi de l'inflation et le rôle que chaque citoyen, individuellement, est appelé à jouer dans le rétablissement de l'équilibre. *Ce pourrait être le rôle de la Commission des Prix et Revenus de mettre sur pied une telle campagne d'information.*

Quel rôle, par ailleurs, pourrait jouer une mesure de blocage des prix ? Comme elle n'empêcherait pas les revendications ouvrières, il est clair que les marges bénéficiaires des entreprises seraient, à brève échéance, singulièrement restreintes. Est-ce ce que veulent les syndicats ? Peut-être. Mais qu'ils n'oublient surtout pas que les "grandes entreprises", celles d'envergure internationale qui assurent la prospérité d'un pays et d'une population sont, à de rares exceptions près, celles qui accusent les plus hautes marges bénéficiaires. Toute la puissance des Etats-Unis est basée sur cette vérité élémentaire.

Récemment, dans ce journal, l'économiste François Gauthier observait très judicieusement que le profit est, contrairement à ce que certains croient, un excellent facteur de stabilisation des prix. Seul, en effet, le profit peut attirer l'investisseur et, parallèlement, permettre les dépenses de modernisation et de recherche qui accroissent la capacité de production et réduisent les coûts ce qui est, en définitive, la meilleure façon d'équilibrer l'offre et la demande sans réduire cette dernière.

Cela, bien sûr, impose de grands efforts d'imagination de la part du patronat. Il n'est pas facile de rationaliser, toujours plus et toujours mieux, les équipements et les méthodes de travail. Il est très onéreux d'investir en études et travaux de recherche. Et il est tellement plus tentant, surtout dans les petites entreprises de "se servir" au maximum sans trop penser aux durs réveils qui attendent ces patrons aux vues courtes. *C'est pourtant, un devoir impérieux vis-à-vis de la société, vis-à-vis des employés et du personnel de l'entreprise.*

Par ailleurs, il n'est pas douteux que les travailleurs ont, eux aussi, un devoir civique tout aussi important à remplir. Il faut qu'ils comprennent que leurs revendications sont, parfois, franchement déraisonnables. Il faut qu'ils se rendent compte que le jeu de la surenchère, face à des patrons parfois trop timorés, conduit inéluctablement à une hausse excessive des prix qui, cela va de soi, réduit de manière dramatique notre capacité concurrentielle sur les marchés internationaux. Là aussi, croyons-nous, une campagne d'information objective serait la bienvenue.

Si cela ne suffit pas, il sera temps de parler de participation. ■

Pouvez-vous acheter cet immeuble... SEUL?

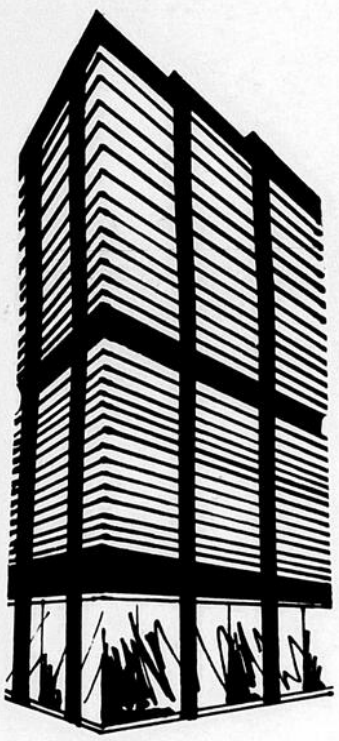

Si non... vous pouvez le faire avec quatre ou cinq autres personnes. Profitez donc, vous aussi des avantages que vous offre le placement collectif :

- *augmentation de capital*
- *indexation du capital*
- *exonération d'impôts (de 35 à 55%) au moyen de la dépréciation sur immeuble.*
- *gestion contrôlée.*

Consultez-nous dès maintenant... quelque soit votre revenu. Nous avons plusieurs plans disponibles.

LES ENTREPRISES
DU-AL inc.
5 Aubert
Place Bonaventure, C.P. 230
Montréal 114

Tél.: 861-0451

L'armée américaine commande $12 millions de matériel à Marconi

MONTREAL — L'Armée américaine vient de commander à Canadian Marconi Company de l'équipement tactique relais radio AN/GRC-103. Ce contrat pour 631 unités representant une valeur globale de $11 millions vient s'ajouter à une commande antérieure de 550 unités, placée en mars dernier. De plus, l'Armée américaine a fait une commande de $1 million pour les pièces de rechange.

La mise au point de l'équipement relais radio-AN/GRC-103 a commencé en 1961 sur l'initiative de Canadian Marconi Company.

Une commande importante a déjà été remplie pour la Norvège. D'autres pays ont également reçu livraison de ces appareils. De l'équipement pour d'autres bandes de fréquence a aussi été livré pour des essais sur terrain aux Etats-Unis.

Léger et portatif, l'équipement de relais radio AN/GRC-103 se prête bien à l'établissement rapide de circuits de qualité dans les zones avancées d'opérations militaires.

La production courante de Canadian Marconi Company à son usine de Montréal est de 60 unités par mois; toutefois, on augmentera ce taux de production pour remplir nos récents engagements. ■

Initiation par le ministère de la Santé des pharmaciens à la radio protection

La Division de la radioprotection du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social met en oeuvre un cours de base de 5 jours en radioprotection à l'intention des pharmaciens d'hôpital. Le premier de ces cours se donnera à Ottawa durant la semaine du 1er décembre 1969.

Les radioisotopes servent de plus en plus au diagnostic et au traitement des maladies, ainsi qu'à l'avancement de la science médicale. Au Canada, on note une augmentation tant dans le nombre des usagers de radioisotopes que dans le nombre d'endroits où ils sont utilisés. Cette situation demande que les pharmaciens d'hôpital connaissent bien les méthodes de manipulation des substances radioactives. Afin de répondre à ce besoin, le cours de 5 jours veut aider les pharmaciens à connaître la nature et les propriétés des substances radioactives, leur utilisation au sein d'un hôpital et les étapes, les procédures et les techniques inhérentes à leur manipulation sûre. Le but premier du cours est de permettre au stagiaire d'adapter les connaissances traditionnelles du pharmacien aux pratiques radiopharmaceutiques de manière qu'il puisse accepter plus de responsabilités au sein du programme de médecine nucléaire de l'hôpital.

Par ailleurs, M. John Munro, ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, a annoncé la nomination du Dr Marie-Andrée Bertrand comme membre du Comité d'enquête sur l'utilisation non médicale des drogues. Le Dr Bertrand remplace le professeur André Lussier, démissionnaire.

Lorsque M. Munro, le 1er mai, annonçait aux Membres de la Chambre des communes l'établissement de ce Comité, il déclarait que cette décision reflétait les craintes du gouvernement devant les proportions que prend l'utilisation de la drogue et des substances assimilées dans des buts non médicaux.

Le Comité, composé de cinq membres, est chargé de poursuivre les objectifs suivants :

a) obtenir de toutes les sources possibles, au Canada et à l'étranger, des données et des renseignements sur l'étendue des connaissances concernant l'usage non médical des drogues ou des substances sédatives, stimulantes, tranquillisantes, hallucinogènes et autres drogues ou substances responsables de psychotropismes;

b) faire rapports sur l'état actuel des connaissances médicales sur les effets de la drogue et des substances énumérées en **a)**;

c) enquêter sur les raisons sous-jacentes de l'usage non médical de la drogue et des substances énumérées en **a)** et faire son rapport ;

d) enquêter sur les facteurs sociaux, économiques, éducatifs et philosophiques influant sur l'usage non médical de la drogue et des substances énumérées en **a)** et en particulier sur l'étendue du phénomène, sur les facteurs sociaux qui y ont conduit, sur les groupes d'âge en cause et sur les problèmes de communication, et faire son rapport ; et

e) enquêter sur les moyens d'action du gouvernement fédéral, seul et avec tous les niveaux de gouvernement, pour réduire l'étendue du problème causé par cet usage et recommander des moyens. ■

CARTES D'AFFAIRES

TOUCHE ROSS & CIE

COMPTABLES AGRÉÉS

Halifax, Saint John, Québec, Montréal, Ottawa, Toronto, Hamilton, London, Winnipeg, Regina, Saskatoon, North Battleford, Calgary, Edmonton, Vancouver, Victoria, et à Nassau, Freeport, Bahamas

LES CHARPENTES D'ACIER
LESCO INC.
STRUCTURAL STEEL
10715, rue Jean-Meunier • Montréal-Nord • Tél.: 325-1220

SAMSON, BÉLAIR, CÔTÉ, LACROIX ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
MONTRÉAL • QUÉBEC • RIMOUSKI
Suite 3100, Place Victoria, Montréal 115 — 861-5741

J. LEVASSEUR Inc.
IMMEUBLE
635 est, boul. HENRI-BOURASSA, Montréal Tél.: 381-7788

Au fil des jours

— Le bill 63 intitulé "Loi pour promouvoir l'enseignement de la langue française au Québec" est approuvé par le conseil des ministres mais doit subir la désapprobation de 4 députés du parti gouvernemental. Il propose de confirmer la possibilité de choix des parents au sujet de la langue, de donner une connaissance "d'usage" du français aux enfants anglophones et aux immigrants.

— Le conflit syndical entre les policiers de Montréal et l'administration municipale est définitivement solutionné.

— Malgré l'opposition de l'administration de Montréal, le ministre Lussier veut créer une communauté urbaine dans la métropole à l'exemple de la formule adoptée à Toronto.

— Par le discours du trône, le gouvernement Trudeau annonce qu'il veut accorder le droit de vote aux citoyens de 18 ans et continuer sa lutte à l'inflation.

— L'Assemblée nationale a adopté une loi d'exception pour résoudre le problème de la régionale de Chambly, problème qu'on appelait jusqu'ici "lock-out". Les déclarations de M. Laporte concernant ce conflit ont soulevé beaucoup de controverses parmi les électeurs du comté: auront-elles une influence sur les prochaines élections générales dans Chambly?

— Une forte demande de DM est enregistrée à la veille (?) d'une réévaluation qu'on estime à 8% ou même 10%.

— Des pressions s'exercent sur le président Nixon pour que, dans son discours du 3 novembre sur le Vietnam, il annonce soit un retrait rapide des troupes soit un cessez-le-feu unilatéral.

— Air Canada réduirait très sensiblement ses tarifs transatlantiques.

— Les négotiations sino-soviétiques se sont ouvertes dans le secret le plus complet. Cependant, on constate, à la lecture des communiqués de l'agence Chine nouvelle et Tass, que les 2 parties ne s'entendent même pas sur l'ordre du jour des négotiations.

— La Grande-Bretagne est toujours divisé en face de l'adhésion au Marché commun.

— Après l'annonce — il y a quelques semaines — de la réduction des troupes canadiennes à l'OTAN, les Etats-Unis, par la voix de tous les parlementaires américains présents à la réunion de l'Alliance atlantique au sénat de Belgique, ont proposé des rapatriments de GI's stationnés en Europe, tel que prévu dans le "plan Mansfield".

— Après sa mise en ballotage, la situation électorale de M. Maurice Couve de Murville, ex-premier ministre français, s'annonce difficile.

L'exode canadien des cervaux

D'après une étude faite pour le ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration, les Canadiens qui étudient aux Etats-Unis risquent fort d'être entraînés par "l'exode des cerveaux".

L'étude, dirigée par M. Peter Y. Comay, examine les raisons qui poussent les spécialistes canadiens à passer la frontière et celles qui les incitent à revenir. L'étude se fonde sur les données recueillies par l'Enquête sur les travailleurs intellectuels, scientifiques et techniques menée par le ministère en 1967 ainsi que sur une étude spéciale d'un échantillon de répondants. L'étude spéciale a porté sur 6,825 travailleurs intellectuels dont 1,056 ont déjà émigré aux Etats-Unis dans le passé. Voici les conclusions de M. Comay:

— les salaires plus élevés aux Etats-Unis qu'au Canada sont un facteur moins important, pour l'émigration, que les grandes possibilités d'emploi.

— les Canadiens qui vont étudier aux Etats-Unis sont plus facilement tentés de chercher un emploi à plein temps dans ce pays.

— un diplôme universitaire des Etats-Unis augmente de 23% la possibilité d'émigration.

L'étude constate que près de 5% des étudiants canadiens inscrits dans les universités, en 1966, fréquentaient des institutions américaines; au niveau des études supérieures, le total s'approche de 30%.

Dans son étude, M. Comay a aussi constaté que les Canadiens-Français, tout comme les travailleurs intellectuels des régions de l'Atlantique et des Prairies, sont moins portés à émigrer. Ceux qui changent souvent d'emploi sont plus susceptibles d'émigrer.

M. Comay doute qu'il soit sage, pour le gouvernement canadien, de continuer à financer les études supériences de Canadiens aux Etats-Unis, vu que, selon lui, cette aide facilite leur installation à l'étranger. A son avis, **des programmes d'études supérieures mieux structurés et plus avancés dans les universités canadiennes seraient l'un des meilleurs moyens d'enrayer cet exode de talents.** ■

Baisse de l'indice de la production industrielle

L'indice désaisonnalisé de la production industrielle, qui subit encore très fortement les conséquences des conflits du travail, est tombé à 164.2, soit une diminution de 1.6% par rapport à l'indice révisé de juillet (166.9). C'est là le niveau le plus faible depuis octobre 1968. La diminution est due à une baisse de 1.7% dans la fabrication manufacturière et de 3.2% dans l'extraction minière; dans les services d'utilité publique, il y a eu augmentation de 0.6%.

Selon le B.F.S., la baisse dans la fabrication a touché surtout les biens durables. Les différends ouvriers dans les industries des métaux primaires et des produits métalliques (où l'indice a baissé de 26 et de 5% respectivement) sont le principal facteur de la diminution dans les biens durables (4.1%). Les principales industries qui ont contribué à la diminution considérable dans les métaux primaires sont l'industrie du fer et de l'acier (-42%), les fabriques de tubes et tuyaux d'acier (-18%), et la fonte et l'affinage (-10%). La baisse dans l'industrie des produits métalliques résulte surtout de la diminution de 30% dans l'industrie du fil métallique et ses produits.

Dans la plupart des autres biens durables il y a eu augmentation. Les plus sensibles ont été celle de 4% dans l'industrie du bois où les scieries ont inversé leur mouvement à la baisse des trois derniers mois, et celle de 3% dans le matériel de transport où l'accroissement de la production d'automobiles a largement compensé la baisse dans les autres éléments. Pour ce qui est des accessoires électriques, la production de radios et de téléviseurs d'usage personnel s'est accrue de 18% grâce à l'augmentation de la production de radios d'automobiles.

Pour ce qui est des biens non durables (+0.7%), l'augmentation dans les aliments et boissons, l'imprimerie et l'édition, le pétrole et le charbon, l'habillement et les industries manufacturières diverses, a largement compensé la diminution dans les six autres groupes principaux.

Les fluctuations dans l'extraction minière résultent aussi en grande partie des conflits du travail. Dans l'industrie des métaux (-8%), l'accroissement considérable de la production de minerai de fer, par suite du retour au travail des grévistes, a été largement contrebalancé par une forte baisse dans l'élément des produits divers, résultant de différends entres employeurs et employés. Le combustible et les produits non métalliques sont montés légèrement.

Pour ce qui est des services d'utilité publique, les deux éléments ont contribué à l'augmentation. ■

Nouvel accord touchant l'exploitation des mines au Congo

De nouvelles précisions fournies par l'Union Minière S.A. (Belgique) touchant l'accord conclu la veille entre la Société Générale des Minerais, Bruxelles (S.G.M.) et la Générale Congolaise des Minerais, Kinshasa (GECOMIN), indiquent que:

L'accord, conclu à Kinshasa sous l'égide des autorités congolaises, consiste essentiellement en une prorogation pour vingt-cinq ans de la convention de coopération technique entre la S.G.M. et la GECOMIN.

Pendant une première période de quinze ans, la S.G.M. percevra un montant égal à six pour cent de la valeur de la production de cuivre, cobalt et autres métaux de la GECOMIN, ce montant comprenant à la fois l'indemnité revenant à l'UNION MINIERE et la rémunération de concours technique.

Ce montant de 6% est à rapprocher du montant de 4,5% de la convention de février 1967, en tenant compte cependant que ces 4,5% couvraient principalement, en plus du concours technique, de grosses dépenses temporaires. Il faut noter aussi que la GECOMIN supportait un supplément de 2% en relation avec des engagements associés à l'aide technique. Il en résulte que les 6% actuels représentent une atténuation de la charge de 6½% au total qui incombait à la GECOMIN.

Après expiration de la période de quinze ans, le montant attribué à la S.G.M. sera ramené de 6 à 1%, ce chiffre couvrant la rémunération de concours technique et les charges qui y correspondent.

La détermination des paiements sur base de la valeur de la production offre des garanties aux deux parties comme mesure de la compensation et de la rémunération.

L'accord a été communiqué à la Banque Mondiale, à Washington, qui a accepté de participer à la conciliation et à l'arbitrage éventuel de tous différends qui pourraient se présenter quant à son exécution.

L'Union Minière estime que l'ensemble de ces conditions est satisfaisant pour la société, tout en ménageant largement les intérêts de l'Etat congolais. Il permettra de poursuivre une collaboration fructueuse pour l'exploitation et le développement des principales mines du Congo, note le communiqué écrit par l'Union Minière à cette occasion. ■

Bell souhaite l'échelonnement des échéances des baux

Bell Canada est en faveur de l'échelonnement des échéances des baux sur toute l'année au Québec, plutôt que de perpétuer la situation actuelle qui fait que tous les baux échoient le même jour.

Cette recommandation est contenue dans le mémoire que Bell Canada a remis au Comité de location des choses. Office de révision du code civil de la province de Québec.

Le mémoire décrit les difficultés entraînées par les déménagements massifs de la première semaine de mai, du point de vue du service téléphonique. En raison du grand nombre de transferts effectués durant cette période (à Montréal, 11% du nombre total annuel de raccordements sont effectués au cours de la première semaine de mai), les abonnés ne bénéficient plus du service de haute qualité auquel ils sont accoutumés. Ils doivent accepter de longs délais pour les travaux d'installation; ne peuvent toujours obtenir les abonnés demandés sans l'aide de la téléphoniste; aucun rendez-vous à date et à heure fixes ne pouvant être consenti, ils doivent attendre les installateurs; enfin, ils ne peuvent toujours disposer du téléphone au moment où ils en ont le plus besoin. Du point de vue de la compagnie, il faut faire face à une somme de travail considérable dans un temps très limité, ce qui entraîne des déplacements temporaires de personnel (365 employés affectés en 1968); un grand nombre d'heures de travail supplémentaires; la mise en place d'équipement de commutation supplémentaire d'une valeur d'environ $5 millions et des dépenses extraordinaires d'exploitation de l'ordre du million de dollars pour Québec et Montréal seulement.

En raison de tous ces motifs, Bell Canada appuie donc la deuxième proposition du Comité, prévoyant l'échelonnement des échéances des baux tout au long de l'année, plutôt que la première proposition qui préconise de repousser les échéances au 1er août. Le mémoire souligne que la première proposition, si elle règle le problème de l'année scolaire, ne ferait qu'accroître les difficultés en ce qui concerne le service téléphonique. ■

P-RQF-69

Découpez cette liste pour vos achats

VOTRE CARTE DES VINS DE TABLE ROUGES

Paarl

importés d'Afrique du Sud

Ces bon vins à prix raisonnable feront honneur à votre cuisine et à vos invités.

423-D Paarl Roodeberg, rouge .... bout. **$1.80**

531-H Paarl Cabernet, rouge ..... bout. **$1.95**

423-F Bonne Espérance, ... bout. **$1.60**
Vin du Cap rouge

423-G Bonne Espérance, ... gallon **$8.00**
Vin du Cap rouge

Vins rouges: servir à la température de la pièce avec les viandes rouges, la charcuterie et les fromages.

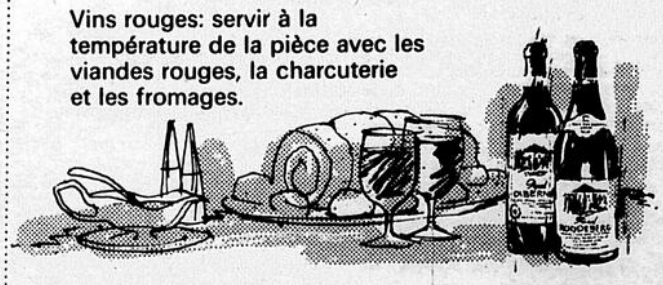

éditorial

Une conférence de presse révélatrice

L'économie du Québec connaît actuellement une période difficile. La préoccupation économique la plus immédiate de notre gouvernement est d'attirer des capitaux extérieurs pour qu'ils s'investissent au Québec à court et long terme. Il est bien évident que les remous politiques et sociaux qui agitent le Québec depuis quelques années privent les animateurs de cet effort d'un argument majeur.

Quoi qu'il en soit, une des pièces maîtresses du plan gouvernemental est sa stratégie de présence sur les principaux marchés de capitaux du monde. C'est dans le cadre de cet effort que le gouvernement du Québec, au cours des récents mois, a annoncé sa décision d'établir — à une cadence rapide — des "bureaux" dans plusieurs villes "stratégiques", tant aux Etats-Unis qu'en Europe. Dans le but notamment de donner une nouvelle dimension à la Délégation générale du Québec aux Etats-Unis, le gouvernement a nommé, tout récemment, à la direction de cette importante délégation un homme dont il entend mettre à profit la capacité et le prestige : le général Jean-V. Allard, ancien chef des Forces armées canadiennes.

Nous sommes d'avis qu'on doit s'en féliciter, sans pour autant glisser dans l'illusion qu'il en découlera des résultats tangibles dans un délai très court.

S'il est une certitude, c'est assurément que si la mission qui a été assignée au général Jean-V. Allard est — à plus ou moins longue échéance — couronnée de succès, elle ne le devra nullement à l'attitude de la presse canadienne de langue anglaise.

En effet, il y a à peine dix jours, recevant la presse américaine et canadienne — à New York — le nouveau délégué général du Québec a exposé brièvement les besoins de l'économie québécoise, l'offensive que le secteur économique de la Délégation générale du Québec entend mener sur le marché des capitaux U. S. et se déclara optimiste quant aux résultats des démarches qui seront effectuées dans le cadre de cette action. Etant donné que M. Allard vient tout juste d'accéder à ses nouvelles fonctions, on ne pouvait, bien entendu, guère s'attendre à ce qu'il fît des déclarations sensationnelles à cette occasion. Nous ne savons pas ce qui a au juste provoqué l'ire de nos confrères anglophones — notamment les journalistes représentant Southam News-Papers et le Globe & Mail.

Formant une coalition visiblement hostile, ils ont laissé transparaître leurs véritables sentiments à l'égard du Québec... des sentiments empreints de haine et de mesquinerie, perceptibles dans le ton de leur voix et les pièges à peine camouflés que tendaient leurs questions. De toute évidence, leur but était d'embarrasser le délégué du Québec — et audelà de lui le Ouébec même — en l'amenant à s'engager sur le terrain glissant des options politiques personnelles, des tiraillements politiques et sociaux qui secouent le Québec et des aléas que présente un Québec susceptible de choisir l'option séparatiste.

Eussent-ils souhaité saper la mission du délégué général du Québec aux Etats-Unis qu'ils n'auraient pas agi autrement. Faisant fi de tout sens de solidarité nationale, ces messieurs de la presse canadienne de langue anglaise ont tenté à tout prix, nous semble-t-il, de placer l'accent sur les désavantages que l'investisseur américain aurait à s'implanter au Québec. En fait, ils étaient conscients de la présence de la presse américaine et, fort probablement, espéraient que leurs questions tendancieuses ne tomberaient pas dans des oreilles sourdes.

Cette attitude est d'autant plus déplorable qu'elle se reflète dans les articles offerts aux audiences anglophones qui, la plupart du temps, sont unilingues et, de ce fait, sont condamnées à n'entendre qu'un seul son de cloche.

Quant à nos confrères de langue anglaise, nous nous demandons s'ils sont réellement conscients de la portée de leurs actes et des incidences qu'ils pourraient avoir sur l'unité nationale déjà bien fragile.

Jean V. BALTAYAN

LES AFFAIRES

Hebdomadaire d'information financière, industrielle et commerciale
635 est, boulevard HENRI-BOURASSA, Montréal 357 - 381-1888
Publié par la compagnie "Publications LES AFFAIRES Inc."

Président: **Julien Levasseur**
Directeur général: **Claude Coupal**
Rédacteur en chef: **Jean V. Baltayan**
Rédacteurs: **Régis R. Boulant, Laurier Cloutier**

Collaborateurs réguliers:

François Gauthier, économiste et professeur à l'Université; **François Charette,** B.A., L.Sc. Comm., professeur de finance et placement à l'École des Hautes Etudes Commerciales; **Gilles N. Besner,** B.A., LL.L. **Charles Atala,** LL.L., conseiller en droit international; **René Callès,** C. d'A.A., A.I.A.C. **Roland Lefebvre,** analyste financier; **Patrick Desdemaines-Hugon,** diplômé de l'Ecole Supérieure de Transports de Paris; **Paul Frérotte,** conseiller en recherche et développement.

Directeur de la publicité: **Claude Coupal**
Représentants à Montréal: **Claude Martin**
à Toronto: **Peter Elliott,** 1130, Bay Street, Toronto 181, Tél.: 922-0524
Directeur du tirage: **Georges Larivière**

Abonnements: un an (52 numéros): $9.00, deux ans (104 numéros): $15.00; trois ans (156 numéros): $20.00; cinq ans (260 numéros): pour $30.00.

(Courrier de la deuxième classe — Enregistrement no 0923)

bloc-notes

DELEGATION COMMERCIALE ITALIENNE EN VISITE AU CANADA

Une importante délégation commerciale italienne composée de douze hommes d'affaires et de trois hauts fonctionnaires du Ministère du Commerce Extérieur et de l'Institut Italien du Commerce Extérieur séjourne à Montréal depuis le 26 octobre. Le but de cette mission est d'entrer en contact avec les milieux d'affaires intéressés au développement des relations commerciales entre le Canada et l'Italie.

Cette mission est composée de fabricants et exportateurs italiens de machines pour la fabrication et la transformation des matières plastiques.

Pendant leur séjour à Montréal (jusqu'au 30 octobre), les membres de cette délégation rencontreront les autorités Provinciales et Municipales ainsi que les représentants des compagnies canadiennes qui sont intéessées à établir des échanges commerciaux dans ces secteurs spécifiques.

Les hommes d'affaires du Québec qui désirent rencontrer les membres de cette mission pourront s'adresser au Bureau du Consul Commercial d'Italie.

SUBVENTIONS DE $119,300 EN FAVEUR DE L'EDITION ET DES RENCONTRES D'UNIVERSITAIRES

OTTAWA. — Le Conseil des Arts du Canada annonce l'octroi de subventions d'une valeur globale de $119,300 au titre de l'aide à l'édition et aux rencontres et échanges d'universitaires. Ces subventions s'inscrivent dans le programme d'aide aux échanges entre chercheurs dans le secteur des sciences sociales et les humanités, programme auquel le Conseil prévoit consacrer cette année un budget de $800,000. D'autres subventions seront annoncées ultérieurement cette année, à la suite des diverses réunions du Conseil.

GRANDE CAMPAGNE DE PROMOTION CANADIENNE AU JAPON

Vers la mi-octobre, le Canada lancera au Japon une grande campagne sans pareille afin de mettre en vedette la participation de notre pays à l'Expo 70. Un autobus scolaire transformé, affublé de couleurs voyantes et de dessins dans le vent et baptisé *Super Bus* a cause du rôle bizarre qu'il joue dans un film sur le Canada qu'on doit projeter dans le pavillon du gouvernement fédéral, partira d'Osaka pour visiter tout le Japon.

Au cours des cinq mois avant l'ouverture de l'Expo, fixée au 15 mars, l'autobus visitera toutes les préfectures et toutes les villes d'une certaine importance pour inviter les gens à se rendre aux quatre pavillons canadiens (Gouvernement fédéral, Colombie-Britannique, Ontario, Québec), et au stand de la Ville de Montréal. Le voyage se terminera le jour d'ouverture au pavillon canadien. Chaque préfet et chaque maire recevra une invitation personnelle; aux principaux arrêts de la tournée, elles seront présentées par M. Patrick Reid, commissaire général canadien.

En plus de ses visites officielles, le *Super Bus* visitera aussi les écoles dans chaque ville pour projeter des vues fixes et animées sur le Canada et la participation canadienne à l'Expo et pour encourager les enfants du Japon à visiter l'exposition mondiale l'an prochain. L'autobus comptera toujours des hôtes et des hôtesses du Canada qui sauront parler japonais.

Le Canada est le premier pays étranger à aborder si directement le peuple japonais pour prôner l'Expo. Cette tournée a été agréée par l'Association japonaise de l'Expo, laquelle fournit de la documentation pertinente qui sera distribuée dans tout le pays.

DECOUVERTE DU JEUNE CANADA

Le thème de la présence canadienne s'inscrit dans le mot découverte — une invitation au peuple japonais à découvrir le Canada. Les montages mêmes reflètent le fait que le Canada est un jeune pays; ils parlent d'une voix jeune au "Pavillon de la jeunesse" à mesure que les visiteurs défilent dans une série de théâtres. A l'entrée, dont la toile de fond est une forêt d'érables à l'automne, une jeune hôtesse canadienne reçoit les visiteurs, les conduit au Pavillon canadien et leur présente un ordinateur parlant qui leur explique sur un ton humoristique quelques aspects intéressants des rapports entre le Canada, les Canadiens et le Japon.

L'auditoire passe alors à la deuxième aire où le cinéma met en valeur l'étendue et la majesté du Canada; les spectateurs font un voyage de l'Atlantique jusqu'à l'Arctique et au Pacifique. L'histoire du Canada est le récit des réactions de son peuple aux impératifs de la terre canadienne; la conquête des grands espaces, des terres accidentées et du climat rigoureux.

Le montage suivant illustre comment le Canada, pays industrialisé, a tiré parti de ses abondantes ressources naturelles et des moyens modernes de transport et de communication pour apporter les bénéfices de la vie urbaine aux villages et aux fermes. Une nouvelle technique anime ce montage; un mur constitué de plusieurs milliers de minuscules panneaux électroluminescents, s'allumera et s'éteindra pour présenter un tableau bien vivant, du peuple qui adopte ingénieusement son milieu à ses aspirations.

Vient ensuite un amphithéâtre qui plonge l'auditoire dans l'action; images et musique émanent d'une fresque en pop-art illustrant les personnes et les choses. Un tableau mouvementé de la vie canadienne d'un littoral à l'autre se dégage de l'animation de la fresque, et l'on y voit des Canadiens de diverses situations sociales. Les visiteurs passent ensuite à une représentation des origines du peuple canadien d'abord, celle des Indiens et des Esquimaux dont les ancêtres sont venus d'Asie à l'époque préhistorique, puis l'arrivée des deux peuples fondateurs, les Français et les Anglais, et enfin l'immigration ultérieure en provenance d'un bon nombre de pays, qui est toujours en cours. Cette séquence montre pour terminer la nouvelle frontière du Canada: l'Arctique qui s'éveille. Le visiteur pénètre maintenant dans la dernière aire du pavillon, où une série de montages à trois dimensions révèle le mode de vie des Canadiens de tout âge et de toute profession. Le point culminant est une démonstration sur le vif des artistes esquimaux en train de sculpter une grande fresque en bas-relief. ■

BANQUE DE DEVELOPPEMENT REGIONAL DES ANTILLES

Le Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, a annoncé que le sénateur Paul Martin représentera la Canada à Kingston, Jamaïque, à la signature de l'accord qui établira formellement la Banque de développement régional des Antilles.

La participation du Canada à la Banque est une nouvelle expression de l'intérêt que le Canada porte depuis longtemps au développement économique de la région, et elle confirme l'engagement financier de notre pays à l'aide au développement aux pays des Antilles du Commonyealth.

Au cours des deux dernières années le Canada a participé avec les gouvernements des pays des Antilles du Commonwealth, du Royaume-Uni et des Etats-Unis aux négociations qui ont amené l'établissement de la Banque. La capitalisation de la Banque sera de 50 millions de dollars (E.U.), à quoi le Canada contribuera 10 millions, tout comme le Royaume-Uni. Le gouvernement recommande aussi une contribution de 5 millions de dollars (E.U.) au Fonds spécial de développement de la Banque, pour prêts à conditions avantageuses, ce Fonds devant être appuyé également par le Royaume-Uni et les Etats-Unis.

La Banque, qui devrait commencer ses travaux vers la fin de 1969 ou au début de 1970, a pour but de promouvoir l'expansion de la coopération régionale entre les pays des Antilles du Commonwealth. ■

LANCEMENT D'UNE ETUDE DU TRAFIC AERIEN DES PROVINCES DE L'ATLANTIQUE

OTTAWA — Le ministère des Transports vient de lancer une étude du trafic aérien des provinces de l'Atlantique.

En annonçant cette nouvelle M. Don Jamieson, ministre des Transports, a déclaré que le principal but de cette étude était de mettre au point des prévisions de trafic aérien des pronvinces de l'Atlantique pour les vingt prochaines années afin d'évaluer les besoins en infrastructure de cette région.

M. Jamieson a dit que les prévisions étaient nécessaires afin de déterminer les programmes futurs d'investissements dans ces régions où les aéroports sont situés très près l'un de l'autre. On prévoit aussi que l'étude servira de cadre pilote pour la mise au point du Programme national des aéroports. ■

propos financiers et économiques

Le président Nixon et l'économie américaine

par François Gauthier, économiste

Lorsqu'il a été élu, il y aura bientôt un an de cela, le président Nixon des Etats-Unis connaissait l'ampleur et l'importance des problèmes qu'il devait confronter et résoudre. Si sa perception des problèmes ne faisait pas de doute (d'ailleurs personne n'ignorait ces problèmes), les moyens et, d'une façon générale, les stratégies qu'il pouvait utiliser laissaient planer plusieurs incertitudes en raison de leur nombre élevé et de leur diversité.

Les problèmes étaient bien connus: fin de la guerre au Vietnam; assainissement des finances fédérales américaines par des restrictions budgétaires et la prolongation temporaire de la surtaxe de 10%; réduction dans le rythme d'augmentation des prix ou ralentissement de l'inflation; tentatives de reconstruction des villes insalubres; intégration plus grande des Noirs à la vie sociale, économique et politique américaine (c'est-à-dire le plus grand problème et peut-être un problème sans solution). De tous ces problèmes, certains (comme le dernier) existent depuis des générations, d'autres (comme les taudis) résultent du gonflement continu et désordonné des agglomérations urbaines, d'autres, enfin, ont des causes plus récentes (comme le conflit militaire et l'inflation). Ces derniers problèmes ont surtout retenu et retiennent encore l'attention parce qu'il semble qu'il est plus facile de les solutionner à court terme que les autres, d'une part, et parce qu'ils bénéficient d'une publicité tapageuse qui leur donne un caractère unique d'actualité, d'autre part.

Guerre au Vietnam et Inflation: voilà deux problèmes qui ont germé et qui se sont développés sous le règne d'une administration démocrate (mal informée, incapable de saisir les problèmes à leur racine et au bon moment); voilà aussi deux problèmes qui n'ont pas encore été solutionnés par la nouvelle administration républicaine malgré (et peut-être à cause du) le recours à des interventions tardives ou trop timides. Ainsi, un journaliste américain bien informé disait récemment que le président Nixon faisait "le dur" au Vietnam en continuant virtuellement la même politique que ses prédécesseurs, en décidant de ne pas rapatrier les quelques milliers d'hommes qui étaient censés revenir, etc. Pourtant, au sujet du Vietnam beaucoup s'attendait à un minimum de sérieux et, en particulier, à un retour aux accords de Genève de 1954, c'est-à-dire au retrait de toutes les troupes étrangères du Vietnam. Chacun sait que les Américains devront bien un jour évacuer totalement ce pays étranger et revenir chez eux; mais rares sont ceux qui comprennent qu'il soit avantageux de retarder l'inévitable par la voie de l'occupation illégale et de la destruction systématique.

Sur le plan économique, la croissance a continué à être acompagnée d'une accélération dans le rythme d'augmentation du niveau général des prix. A ce jour, ni la prolongation de la surtaxe de 10% (qui passera à 5% le 1er janvier 1970), ni l'escalade des taux d'intérêt, ni la diminution dans la liquidité des institutions financières américaines n'ont réussi à arrêter ou même à ralentir l'inflation. Et ceci n'est guère surprenant: le niveau élevé des dépenses spatiales et militaires, l'absence de lien (résultant des pressions syndicales) entre l'augmentation des taux de rémunération et l'augmentation de la production, et le niveau élevé de l'emploi ont contribué à créer des distorsions dans la structure des prix de vente et des coûts de production; distorsions qui ont incité les entreprises à relever leur prix de vente pour éviter une compression de leurs bénéfices. Pourtant une chose est certaine: tous les effets combinés des diverses restrictions actuelles réussiront éventuellement à ramener le rythme de l'inflation à l'intérieur d'un intervalle plus acceptable (de 1 à 2.5%).

Le président Nixon qui ne contrôle pas la politique monétaire et dont l'aptitude à augmenter les restrictions fiscales dépend de la bonne volonté du Congrès américain dispose donc de moyens supplémentaires très limités pour ralentir l'inflation d'une façon plus efficace et plus rapide. Certains ont émis l'idée que l'administration républicaine en viendrait à instaurer les contrôles des prix, des salaires et des profits: de telles idées ne feront pas long feu; pourtant elles témoignent d'une certaine impatience. Une chose est certaine après un an rien n'a été résolu et il ne reste que trois ans avant la prochaine élection présidentielle américaine. ■

Loi sur les sociétés d'investissement

M. Edgar J. Benson, ministre des Finances, a annoncé les nouvelles limitations, prévues par le projet de loi sur les sociétés d'investissement, aux ventes d'actions de certaines sociétés à des non-résidents.

Ces nouvelles limitations s'appliquent à partir du 17 octobre aux sociétés qui deviennent assujetties à la Loi et qui ont au moins 25 p. 100 de leur actif total sous forme de contrats de vente à tempérament et de prêts à des particuliers et à des corporations.

Ces sociétés jouent un rôle important dans le financement du commerce de détail et celui des affaires et de l'industrie au moyen de prêts pour équipement et stocks. Le gouvernement estime qu'il faut préserver un important élément sous contrôle canadien dans ce genre d'entreprise financière.

Les limitations prévoient que pas plus de 25 p. 100 des actions du capital social d'une société peuvent être cédées à des non-résidents, et pas plus de 10 p. 100 à un non-résident. Elles s'appliquent à chaque catégorie d'actions séparément. Les non-résidents qui ont en portefeuille un nombre de ces actions dépassant les limites susmentionnées peuvent garder mais non augmenter ces avoirs. Les sociétés dont plus de 50 p. 100 des actions donnant droit de vote sont détenues aujourd'hui même par un non-résident, seront exemptées aussi longtemps que cette situation persistera.

Le projet de loi sur les sociétés d'investissement a été présenté à l'actuelle session parlementaire qui est sur le point de se terminer et adopté par le Sénat, mais le temps n'a pas permis à

(Suite à la page 10)

Est-ce vraiment utile d'épargner un cent?

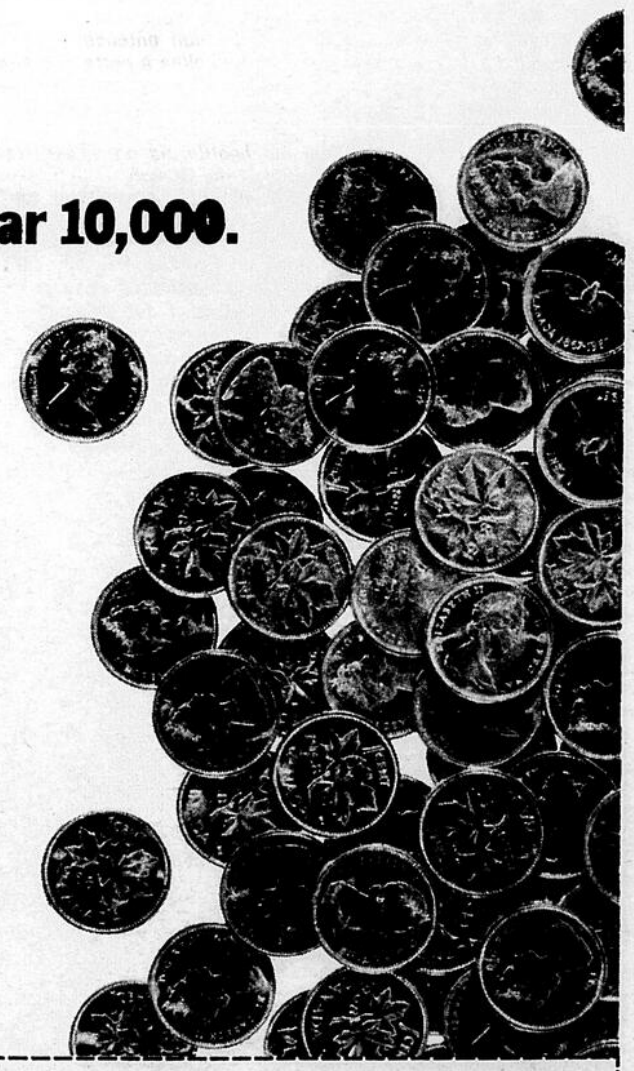

Oui . . . quand on multiplie par 10,000.

Il suffit d'épargner un cent sur chaque copie de lettre, facture ou tableau pour accroître ses bénéfices de $100.00 en un rien de temps. Et SCM possède plusieurs "plans" susceptibles de vous faire épargner ce cent, et même deux ou plus.

Le **Plan de consolidation**—pour équilibrer le coût par copie, si vous avez de grands et petits bureaux à travers le pays. Le **Plan de copies**—un prix fixe par copie qui comprend tout. Le **Plan location**—pour aussi longtemps ou aussi peu de temps que désiré. Ou encore, si vous pouvez vous permettre votre propre machine à polycopier SCM, le nouveau **Plan d'achat à peu de frais** qui prévoit des reprises pour la plupart des autres marques. Chaque plan repose sur les services de nos centres d'entretien qui veillent à ce que votre machine à polycopier soit toujours en excellent état . . . Nous en avons plus de 70 à travers le pays.

Quelle que soit l'importance ou la complexité de votre entreprise, SCM vous offre un plan d'épargne qui vous convient. Utilisez ce coupon pour obtenir de plus amples détails.

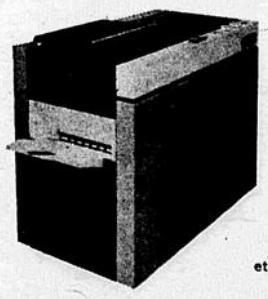

Machine à polycopier SCM modèle 55

Machine à polycopier SCM modèle 88

Aussi modèle 44 et 66 qui s'installent sur bureaux.

SMITH-CORONA MARCHANT
Division of SCM (Canada) Limited,
1725 Voie de service nord, Montréal, Qué.
Bureaux au Canada aux É.-U. et dans les principales villes du monde.

Votre suggestion m'intéresse. J'aimerais que votre représentant m'explique tous les avantages des *Plans d'épargne SCM*.

NOM_____

ADRESSE_____

VILLE_____ PROV._____

regards sur l'assurance

Le manque d'assurance, la sous-assurance ou l'auto-assurance inconsciente

par René Callès, C.d'A.A., A.I.A.C.

L'erreur la plus fréquemment rencontrée dans un portefeuille d'assurance, est celle touchant le manque d'assurance.

Nous l'avons vu, il est essentiel de relever les risques, de les évaluer ensuite, afin d'arrêter les besoins d'assurance. Si l'entreprise, avec l'aide de son courtier, n'est pas en mesure d'établir ses besoins d'assurance, à coup sûr alors, il y aura un manque d'assurance, plus ou moins grave selon la situation financière de l'entreprise.

Il ne s'agit quand même pas nécessairement de tout assurer car la prime risquerait d'être bien élevée, mais il ne faut pas non plus s'en tenir qu'à la prime. Malheureusement parfois, la prime, autant que l'ignorance des besoins d'assurance, joue, chez un trop grand nombre d'assurés, un rôle important dans le rejet d'une assurance. Les assurances que l'on ne souscrit pas le plus souvent, sont les suivantes: Improductivité après un sinistre, Explosion de chaudières, Bris de machines, Vol commis par les employés, Responsabilité civile des produits ou des travaux livrés, Comptes des clients, Transport des marchandises, Travaux en cours d'exécution.

La sous-assurance

La sous-assurance prend plusieurs formes, selon qu'il s'agit notamment d'une assurance de responsabilité ou d'une assurance portant sur les biens de l'entreprise. Pour l'assurance de responsabilité, la majorité des entreprises prennent une garantie dont le montant est insuffisant. Inutile de grimper dans les nuages, mais il est clair qu'une garantie inférieure à cent mille dollars est, de nos jours, nettement trop faible, compte tenu de l'éveil de plus en plus grand du public à réclamer des indemnités et de la tendance qu'ont les tribunaux à accorder des sommes toujours plus élevées. Qu'il s'agisse de la responsabilité civile automobile ou de la responsabilité civile opérations, la garantie pour les dommages corporels et matériels aux tiers devrait s'appliquer à concurrence de cinq cent mille ou un million de dollars et même davantage, selon la nature de l'entreprise.

En matière d'assurance portant sur les biens de l'entreprise, une somme adéquate ne correspond pas toujours à la valeur des biens assurés, sauf lorsque la police contient une clause de règle proportionnelle où le montant d'assurance est censé correspondre, par rapport à la valeur des biens assurés, à au moins le même pourcentage que celui exprimé dans la règle proportionnelle. A défaut de se conformer aux exigences de la règle proportionnelle, l'assuré devient, en cas de sinistre, coassureur dans la proportion existant entre le montant d'assurance porté et celui imposé par le règle proportionnelle (1).

On retrouve également la sous-assurance lorsque l'indemnité, en cas de sinistre, tient compte de la valeur dépréciée des biens assurés et non de leur voleur à neuf. L'entreprise qui devra reconstruire ou faire réparer un immeuble, après un incendie par exemple, utilisera des matérieux neufs, de sorte que si la dépréciation est soustraite de l'indemnité, l'entreprise devra supporter elle-même cette dépréciation qui, dans certains cas, peut être assez forte.

Les franchises

Bien que leur montant ne soit pas très élevé, des franchises sont imposées dans certains contrats d'assurance, particulièrement lorsqu'il s'agit de garanties dites "tous risques". L'assuré doit être au courant de ces franchises obligatoires afin qu'il prenne les précautions voulues pour les acquitter, le cas échéant.

(1) Nous avons déjà expliqué, dans un article précédent, le fonctionnement de la règle proportionnelle, en donnant un exemple. Nous en donnons un autre ici. Prenons un immeuble dont la valeur est de $500,000.00 et qui est assuré contre l'incendie. Si la police contient une clause de règle proportionnelle de 90% et que le montant souscrit n'est que de $300,000.00, l'assuré sera coassureur dans tous les cas où les dommages seront inférieurs au montant imposé de $450,000.00. Avec un dommage de $200,000.00 par exemple, l'indemnité de l'assureur ne serait que pour les deux tiers, soit $133,333.00 ($200,000.00 multipliés par 300,000 sur 450,000). ■

Douze industries...

(Suite de la page 1)

le assistaient les représentants de la haute direction de chacune des entreprises participantes, le président général de l'Association des Entreprises de Laval et vice-président de Bell Canada a déclaré ce qui suit: Consciente que la recherche est étroitement liée à la productivité et au standard de vie, l'Association des Anciens de Laval est convaincu qu'une telle initiative est de nature à favoriser le développement technologique au pays, à faciliter le rapprochement entre l'industrie et l'université et à sesibiliser le public à cette dimension très importante du progrès."

Les compagnies et groupements suivants ont accepté de participer à cette exposition sur la recherche scientifique: Air Canada, Bell Canada, Bombardier Limitée, Canadian Industries Limited, le Conseil des producteur de pâtes et papier du Québec, le CN, Reynolds Aluminum, la Société centrale d'hipothèques et de logement, la Société du timbre de Noël, la Régie des Rentes du Québec, Eoquem et Xerox du Canada Limitée.

Outre cette exposition qui constitue en elle-même une innovation, Campus Laval 69 comprenda un colloque portant sur la "Démocratisation de l'Université".

Remettez-vous bien d'aplomb sans inquiétude... avec notre aide!

Si vous êtes à votre compte ou propriétaire unique d'une entreprise, une longue période d'invalidité (maladie ou suite d'accident) pourrait vous causer de graves ennuis financiers. Pendant que vous vous remettrez d'aplomb, d'où tirerez-vous votre revenu? Votre entreprise pourra-t-elle continuer sans vous un an, deux ans ou plus?

Notre régime commercial de rente en cas d'invalidité vous assurera un revenu non imposable pour la durée de votre invalidité. Ce revenu de la Great-West vous procurera les moyens d'engager un remplaçant pour continuer l'exploitation de votre entreprise et voir à vos intérêts jusqu'à ce que vous repreniez votre activité.

Renseignez-vous auprès de l'innovateur de la Great-West sur notre régime de rente en cas d'invalidité.

Et cela, tout de suite . . . avant qu'il vous arrive quelque chose.

LA Great-West, COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE
Innovateurs en assurance

Exigences pour l'admission à la cote

Gérard J. Blondeau, adm. a.

Dans les deux derniers articles, nous avons traité de la souscription à forfait et du placement privé. L'un ou l'autre de ces titres de financement peut comporter l'émission de dettes obligatoires, d'action ou encore réunir ces deux éléments de base dans une formule quelconque.

Par surcroît, la compagnie émettrice de ces valeurs peut être, au sens de la loi, publique ou privée selon que le nombre de ses actionnaires est plus ou moins de 50. Dans la communauté financière toutefois, l'adjectif "public" lorsqu'il qualifie une compagnie indique une entreprise dont les titres sont inscrits à une bourse de valeurs mobilières.

Devant l'intérêt grandissant manifesté au cours des dernières années par les propriétaires et administrateurs de compagnies du Québec concernant l'inscription de titres en bourse, nous croyons utile d'énumérer quelques-unes des exigences requises par nos deux bourses, la Bourse de Montréal et la Bourse Canadienne.

Il convient de rappeler au préalable les efforts considérables déployés jusqu'ici par le personnel et les membres de ces deux bourses en vue de sensibiliser notre population au rôle vital que jouent ces deux institutions dans la vie économique de notre province.

Deux bourses

Mais au fait, pourquoi deux bourses ? Parce que les valeurs mobilières peuvent être classées en deux grandes catégories : 1) les valeurs de placement qui comportent peu de risques et ne subissent généralement que de faibles fluctuations ; 2) les valeurs de nature spéculative. Les premières sont transigées surtout à la Bourse de Montréal ; les autres, à la Bourse Canadienne.

En somme, les principales fonctions d'une bourse sont de favoriser et activer la négociation des valeurs mobilières, surveiller les transactions effectuées sur son parquet, fournir un marché assez large qui centralise l'offre et la demande et enfin, renseigner les acheteurs et les vendeurs sur les transactions. Ajoutons qu'en plus de ces avantages, la bourse offre une sécurité relative grâce aux règlements et à l'étroite surveillance qu'exercent les gouverneurs de l'institution.

L'admission à la cote

Toute société désireuse d'inscrire ses titres à la cote doit accompagner sa demande d'une déclaration attestant de sa constitution juridique, de la nature de son activité, de son historique, de ses biens immobiliers, de la répartition de ses titres et d'autres points importants. Elle doit soumettre un relevé de ses recettes au cours des cinq années précédentes, de même qu'un bilan et un compte de profits et pertes.

En outre, elle doit s'engager à publier une fois l'an un bilan et un compte de profits et pertes et ce, dans un délai de six mois après la fin de son exercice. Elle doit aussi aviser promptement la bourse en même temps que les actionnaires de tout dividende déclaré, de toute communication aux actionnaires, de toute augmentation de capital et fournir tous les renseignements que pourrait demander la bourse sur sa situation financière. En outre, la bourse exige des sociétés inscrites un rapport trimestriel.

Bourse de Montréal

Les conditions minimales exigées par la Bourse de Montréal pour l'inscription à sa cote des sociétés industrielles, de placement et de biens immobiliers sont les suivantes :

1) Les sociétés industrielles, de placement et immobilières ayant réalisé des bénéfices dans le passé :
   (a) Actif tangible net — Comme règle générale, un mimum de $1,000,000 ;
   (b) Fonds de roulement net — Ce fonds doit être suffisant pour assurer la bonne marche des affaires de la société ;
   (c) Bénéfices — Un minimum de $50,000, après impôts, dans le dernier exercice et une moyenne d'au moins $50,000 dans trois des cinq exercices précédents.
2) Les sociétés industrielles, de placement, et immobilières n'ayant pas réalisé de bénéfices dans le passé :
   (a) Actif tangible net — Un minimum de $1,000,000 ;
   (b) Fonds de roulement net — Ce fonds doit être suffisant pour assurer la bonne marche des affaires de la société.
   (c) Les actions de la société doivent avoir joui d'un marché satisfaisant, sur le marche hors bourse, pendant une période d'au moins un an à moins que la société ne soit affiliée ou associée à une entreprise importante et florissante et qu'elle puisse fournir à la Bourse une preuve satisfaisante de sa rentabilité.
3) Répartition du capital-actions : La société doit avoir un minimum de 200 actionnaires, chacun détenant au moins un lot régulier d'actions. De plus, le pourcentage des actions détenues dans le public doit représenter l'équivalent d'au moins 25% du total des actions émises, si la valeur boursière totale de ces actions ne dépasse pas $750,000.
4) Direction et répondants : La qualité de la direction de la société et la réputation de ses répondants sont des facteurs importants dans la décision d'accepter ou de refuser une inscription.
5) Circonstances exceptionnelles : Dans le cas de circonstances exceptionnelles, la demande d'inscription à la cote est jugée selon son mérite.

Bourse Canadienne

Le comité des inscriptions juge chaque demande selon son mérite. Les conditions minimales exigées pour l'inscription des sociétés industrielles ou de placement sont les suivantes :

1) Actif tangible net — Comme règle générale, un minimum de $500,000.
2) Fonds de roulement net — Il doit être satisfaisant pour assurer la bonne marche des affaires de la société.
3) Bénéfices — Un minimum de $25,000, après impôts, dans le dernier exercice et une moyenne d'au moins $25,000 dans trois des cinq exercices précédents.
4) Répartition du capital-actions — La société doit avoir un mini-

(Suite à la page 13)

Impressionnez vos amis montréalais. Descendez au Château Champlain.

Et n'essayez pas de leur cacher vos goûts, votre choix leur dit tout:

Vous appréciez le beau.

Vous êtes un gourmet.

Vous savez vous distraire, en connaisseur.

Dites-leur, simplement: très bien le cancan du Caf' Conc'!

Ils savent qu'il n'y a rien de plus endiablé à Montréal.

En fait, pour un Montréalais, le grand hôtel de Montréal, c'est le Château Champlain.

Votre hôtel, à votre prochain voyage.

LE CHATEAU CHAMPLAIN

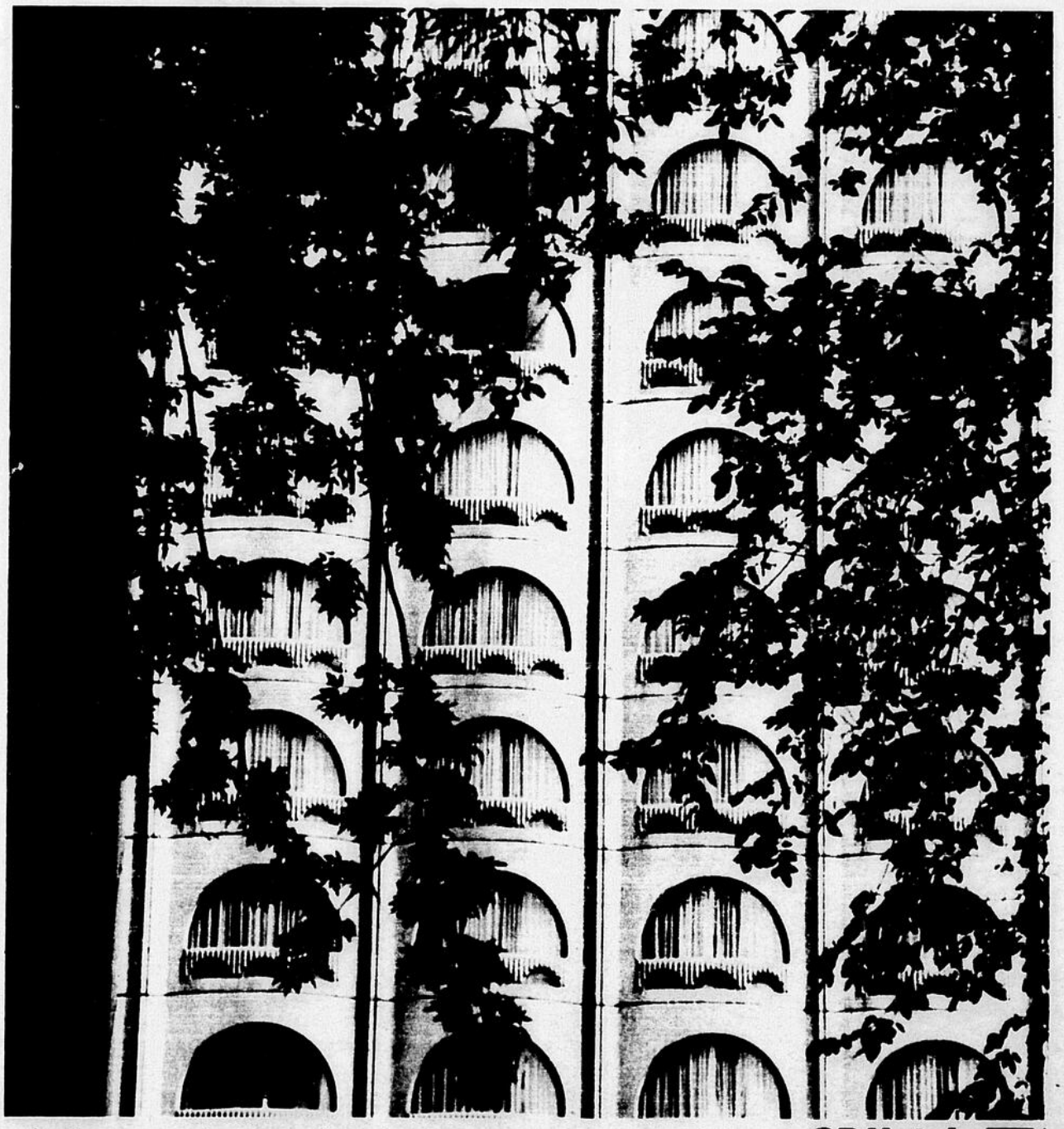

Appelez votre agent de voyages ou le service de réservations d'hôtel
Télex: 012838 / Télémax: LHM

CP Hotels

DE 1969 A 1973

Le Canada devra construire 1 million d'habitations

par Régis R. Boulant

De 1969 à 1973, 1 million de nouvelles maisons seront à construire au Canada, sinon le pays devra faire face à une crise du logement assez grave.

Rappelant cette recommandation de la Commission d'étude sur le logement et l'aménagement urbain, M. Andras, ministre fédéral chargé du logement entretenait récemment les membres de l'Association des constructeurs d'habitations du grand Toronto réunis à l'occasion de leur dîner-causerie annuel sur les réalisations récentes de son ministère visant à atteindre cet objectif.

De façon à devenir plus conforme aux exigences du marché des capitaux, le taux d'intérêt prévu par la Loi nationale sur l'habitation a été libéré. Pour permettre la participation des prêteurs à la mise de fonds, dans le cas des logements à loyer, le ministère fédéral a aboli le réglement no 20. Dans la même veine, le prêt hypothécaire renouvelable au bout de 5 ans a été adopté. Le taux d'assurance des prêts aux termes de la Loi nationale sur l'habitation a été réduit. M. Andras a assuré son auditoire que d'autres améliorations aux dispositions relatives à l'assurance des prêts visant le réglement des pertes, avaient été apportées. En résumé, tous ces changements, au dire du ministre fédéral chargé du logement, ont pour but d'encourager les institutions prêteuses à caractère privé à placer plus de capitaux dans l'habitation afin que le marché des prêts hypothécaires sur les résidences fasse une concurrence honorable aux autres demandes de capitaux.

A titre d'exemple, M. Andras a cité que pendant la plus grande partie de l'année en cours, l'afflux de capitaux du secteur privé pour l'habitation a permis de réaliser un programme de construction d'habitations qui sera probablement le plus considérable jamais réalisé au cours d'une année, soit 200,000 unités de logement.

Commentant la déclaration du Conseil économique du Canada (dans son sixième rapport annuel) "Nous ne croyons pas qu'il existe le moindre espoir que les activités du marché libre puissent apporter une solution aux problèmes de logement auxquels les personnes à faible revenu de ce pays doivent faire face", M. Andras a indiqué l'intention de son ministère de modifier la situation qui fait l'objet d'un tel commentaire.

"J'ai donc résolu d'adopter comme ligne de conduite, avec l'approbation de mes collègues du Cabinet des ministres, que la plus forte proportion possible des investissements du gouvernement fédéral dans l'habitation — soit le budget des immobilisations de la Société centrale d'hypothèques et de logement — soit affectée comme par le passé, à l'habitation pour les groupes de personnes à faible revenu (sous forme de prêts aux compagnies à dividendes limités, aux compagnies sans but lucratif, aux coopératives, à l'habitation et aux logements sociaux) et que les gouvernements étudient ouvertement et avec beaucoup de réceptivité la possibilité de mettre en oeuvre de nouveaux programmes, comme par exemple, des subventions aux propriétaires — occupants".

En vertu du programme visant à encourager les compagnies privées et les associations de bienfaisance à participer davantage à l'oeuvre importante qui consiste à fournir de bons logements à la population la moins avantagée du Canada, $166 millions ont déjà été engagé en 1969 dans des ensembles d'habitations à loyer conçus spécialement pour répondre aux besoins de personnes à faible revenu et aux besoins des personnes âgées. ■

Nouveau siège social à la Mutuelle SSQ

Financé par un groupe d'institutions financières de nature différente, voire même concurrentes, le nouveau siège social de la Mutuelle des Services de Santé du Québec, dont le coût d'érection a atteint $3 millions, vient d'être inauguré à Québec.

La société Mutuelle des Services de Santé du Québec compte présentement 400,000 assurés, à qui elle paie des réclamations pour environ $17 millions par an. Le total des investissements des compagnies d'assurance-vie dans le Québec atteignait, à la fin de 1968, $5.465 milliards. ■

La construction systématisée s'implante au Canada

Des techniques de rationalisation feront échec aux coûts croissant de construction

La première tentative fructueuse dans le domaine de la construction systématisée au Canada est décrite dans une publication que fera paraître cette semaine le Canadian Institute of Steel Construction. Un numéro spécial de la série Solutions-Type du CISC donne de cette technique un aperçu historique et fait le point sur les tendances futures d'un système qui pourrait bien révolutionner l'industrie de la construction tout en assurant aux propriétaires et aux contribuables un certain répit contre la spirale toujours croissante des coûts de construction.

L'exemple le plus insigne est le système mis au point pour les écoles de Toronto et connu sous le nom de "Study of Educational Facilities" (étude des installations éducatives) ou SEF. Le système est maintenant en bonne voie de réalisation après plusieurs années d'études, et on l'applique actuellement pour la première fois à la construction de 31 écoles où l'on escompte une économie de l'ordre de 3½ millions de dollars.

En même temps, les autorités affirment que le système SEF améliorera la qualité des bâtiments, leur assurera plus de souplesse d'adaptation en vue des futurs besoins académiques et laissera aux architectes la plus grande liberté d'expression. La rapidité de la construction est une des caractéristiques particulières la plus frappante du système, et il sera possible de construire les écoles de 30% à 50% plus rapidement qu'avec les méthodes traditionnelles. On a eu recours à l'acier pour la charpente ainsi que pour les autres éléments principaux.

Pourquoi la construction systématisée?

La construction systématisée fait appel à la production en série en atelier ou à des techniques industrialisées semblables à celles que l'on utilise dans les usines de fabrication d'acier. Toutefois, dans la construction systématisée, on pousse le procédé encore un peu plus loin. Les éléments de construction doivent s'adapter les uns aux autres sans ajustement sur le chantier et ils doivent correspondre parfaitement à tous les autres éléments de la construction — pas à ceux d'un corps de métier seulement. La méthode exige beaucoup plus de précision dans la fabrication et dans la détermination des dimensions de chaque élément, quelle que soit sa destination, selon un module de base donné. Pour que le système devienne économiquement réalisable, il faut toutefois pouvoir compter sur un vaste marché susceptible d'utiliser la meme methode de construction.

Depuis de nombreuses années on a eu recours à la construction systématisée en Europe pour réaliser de vastes ensembles lorsque les budgets étaient serrés. Plus récemment, un tel système de construction en acier a été adopté pour les écoles en Californie et en Floride. Depuis, on a construit de la sorte quelque 8 millions de pieds carrés d'espace scolaire utilisable aux Etats-Unis.

Un fait remarquable a été la réduction des coûts pour ce genre de construction aux Etats-Unis en raison inverse de l'expérience acquise. Depuis le projet initial en Californie en 1963, les prix ont subi jusqu'en décembre 1968, une baisse de 36% en dépit de l'accroissement considérable du coût des matériaux et de la main-d'oeuvre.

Tendances futures au Canada

Le Canada a tout d'abord utilisé ce mode de construction pour les écoles, mais des expériences réussies ailleurs laissent prévoir que le système pourra s'appliquer à d'autres types de bâtiments. De plus, les conditions climatiques rigoureuses qui règnent au pays, favorisent le progrès d'un tel système parce qu'il repuiert plus de travail en atelier et moins sur le chantier. On peut s'attendre à ce que d'autres commissions scolaires dans d'autres parties du pays suivent l'exemple de Toronto; de plus l'Institut prévoit que le système s'étendra à la construction d'édifices à bureaux, de bâtiments universitaires, de centres d'achats, de manufactures légères, et même enfin, ce qui n'est pas le moindre marché, de maisons d'habitation en série, de type unifamilial aussi bien qu'à logements multiples. ■

Montréal Trust accorde $1 million pour la construction d'habitations à Windsor

MONTREAL — Le Montréal Trust a annoncé, à l'occasion de l'ouverture de son bureau à Windsor, Ont., offrant la gamme complète des services financiers, qu'une somme additionnelle de $1,000,000 en fonds hypothécaires sera attribuée pour la construction d'habitations dans la région de Windsor.

M. John E. Main, vice-président directeur général au siège social de la société à Montréal, qui a fait part de cette nouvelle, a coupé le ruban traditionnel.

M. Main a informé le maire de la ville, M. Bill Riggs et les autres invités que cette somme est disponible dès maintenant.

"J'espère, a dit M. Main à son auditoire, que ces fonds aideront à stimuler le projet qui est devenu l'un de vos objectifs principaux".

Et il ajouta que la construction de nouvelles habitations en plus de répondre à un besoin social, crée des emplois pour un grand nombre de personnes tant sur les chantiers que dans l'industrie des matériaux de construction.

Figuraient au nombre des invités M. Hetherington, directeur du bureau de London du Montréal Trust et des représentants des communautés professionnelles et commerciales de Windsor. M. Frank O'Connor dirigera le bureau de Windsor, qui offrira à sa clientèle tous les services possibles en matière de gestion financière. ■

Les professionnels qui veulent demeurer actifs sont en grande demande dans les pays en voie de développement. On recherche des volontaires dans les domaines de la construction, de l'industrie, de l'éducation et bien d'autres disciplines. Tous frais de voyage et de séjour sont assumés par SACO, organisme dirigé par des hommes d'affaires canadiens, sous le haut patronage du Gouvernement du Canada. Si vous avez de l'expérience dans l'administration, dans les domaines professionnel ou technologique, et si vous désirez ajouter à votre propre perfectionnement, écrivez au Service Administratif Canadien Outre-mer, 1010 ouest, rue Ste-Catherine, suite 420, Montréal 110; ou 7 est, rue King, suite 1005, Toronto 210, Ontario.

Étiez-vous "celui qui voit à tout" avant de prendre votre retraite? Le SACO aimerait vous rencontrer.

ON DEMANDE IMMÉDIATEMENT...

À TRINIDAD, DES EXPERTS EN PLACAGE ET EN MOULAGE À CIRE PERDUE POUR UN FABRICANT DE BIJOUX.

SERVICE ADMINISTRATIF CANADIEN OUTRE-MER

L'action fédérale en matière de négociations collectives a évité beaucoup de mises à pied l'an dernier.

Le nombre exact: 155,128

La négociation collective ressemble étrangement au fonctionnement d'un délicat mécanisme d'horlogerie. Il peut fonctionner à merveille pendant des années et personne ne s'en soucie. Soudain, sans crier gare, l'horloge s'arrête . . . et alors, tout le monde s'en trouve surpris.

Prenons, à titre d'exemple, les conflits de travail qui, l'année dernière, ont nécessité l'assistance fédérale. Sur 165 cas qui ont bénéficié de la conciliation et de la médiation du ministère fédéral du Travail, 157 ont été réglés sans grève, sans perte de salaires et sans interruption de la production. Un simple calcul indique que les interventions du ministère du Travail ont été fructueuses dans 95 p. 100 des cas. De fait, ces 157 conflits, réglés sans grève, touchaient 155,128 travailleurs. Cela fait pas mal de monde à qui on a évité un chômage temporaire.

Tenant compte de ces résultats ainsi que du fait que 835 conventions de travail ont été signées sans la participation d'une tierce partie, nous croyons pouvoir affirmer que la négociation collective constitue vraiment un mécanisme précieux et efficace. De fait, la négociation collective constitue, dans une société libre, le meilleur moyen que nous connaissions de régler les problèmes entre le patronat et la main-d'oeuvre.

Dans une grève ou un lock-out, il n'y a pas de vrai gagnant. Les travailleurs subissent des pertes de salaires et l'entreprise, des pertes de profits. Dans bien des cas, l'économie du pays s'en ressent. Une grève ou un lock-out ne sont rien de plus que le résultat d'un échec déplorable dans le domaine des communications.

Et voilà! Quand vous aurez connaissance d'un arrêt de travail dans une entreprise relevant de la juridiction fédérale, il faut vous rappeler que, face à cet incident, 125 conventions collectives ont été signées sans rupture des négociations. C'est là une assez bonne moyenne au bâton!

Nous croyons toutefois qu'il est possible de faire encore mieux. Il s'agirait de hâter la mise en marche du processus de médiation et de maintenir le dialogue entre employeurs et organisations ouvrières. Cela peut se faire. Au fait, cela se fait.

C'est là l'une de nos raisons d'être.

Hon. Bryce Mackasey, Ministre
J. D. Love, Sous-Ministre

Ministère du Travail du Canada

Communication, participation, et collaboration, éléments nécessaires à la marche de toute societé

— Me JACQUES DUPUIS, vice-président de la Bourse Canadienne et de la Bourse de Montréal

La communication, la participation et la collaboration sont les éléments nécessaires à la bonne marche de toute société, dans la mesure où ces éléments sont à la source de l'épanouissement des êtres humains qui la composent.

Pour développer son idée, alors qu'il prenait la parole devant le club Rotary de Québec au cours de la semaine, Me Jacques Dupuis, C.R. vice-président exécutif de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne, offrait comme exemple la participation du public québécois aux opérations boursières.

"Nous devons influencer et motiver les compagnies québécoises et les autres entreprises nationales et internationales afin qu'ensemble, nous puissions convaincre le public du Québec de participer à l'acquisition de ces compagnies par l'achat de leurs actions, encourageant ainsi ceux qui ont des épargnes, à devenir des participants dynamiques du développement économique de leur Province."

Selon Me Dupuis, les Québécois sont demeurés des épargnants pendant trop longtemps, et, de ce fait, sont demeurés des prêteurs permettant ainsi aux autres d'investir et de récolter les profits de la richesse de la Province.

Dans le domaine de la communication, Me Dupuis a rappelé l'effort entrepris par l'équipe des Bourses afin de devenir pleinement de vrais représentants de la réalité québécoise dans leur sphère de responsabilités d'une part, et en diffusant largement dans le public les informations permettant à la population de mieux comprendre les responsabilités des bourses et de ceux qui oeuvrent dans le commerce des valeurs mobilières.

"S'il est vrai que la bourse reflète la situation économique du moment, alors les membres et le personnel, les institutions financières et les autres groupes dans les différentes sphères d'activités industrielles et commerciales, doivent immédiatement se mettre à l'oeuvre.

Ce faisant, et prenant en main nos responsabilités pour conserver notre système de libre entreprise, nous devons également accepter d'assumer nos responsabilités, nos graves responsabilités, pour que l'évolution politique, économique, sociale et culturelle soit telle qu'elle donne à tous les secteurs de notre population la satisfaction de vivre ensemble en harmonie dans ce pays qui est le nôtre."

Me Dupuis continuait en ces termes :

"Tous les Québécois, à quelque secteur d'activités qu'ils appartiennent, se rendent compte du désastre qui serait le nôtre si nos différences politiques et culturelles n'étaient pas résolues à la satisfaction de tous.

Je suis personnellement d'accord avec ceux qui croient qu'un équilibre stable doit exister entre nos divers développements, qu'ils soient politiques, économiques, sociaux ou culturels."

Me Dupuis terminait son exposé en rappelant le droit de chacun d'être éduqué dans la langue de son choix, tout en acceptant la réalité québécoise. Selon le vice-président exécutif de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne, les Québécois de langue française devraient connaître suffisamment l'anglais pour communiquer avec le reste du continent nord-américain et les Québécois de langue anglaise devraient, eux-aussi, connaître suffisamment le français pour communiquer avec leurs compatriotes du Québec et d'ailleurs, au Canada comme dans d'autres pays. ■

La réévaluation...

(Suite de la page 23)

de ministres de l'intérieur régionaux, n'a pas tout le lustre de nos républiques, M. Genschel se voit cependant attribuer un département nouveau, important: l'eau sous tous les aspects, la pollution atmosphérique et la lutte contre le bruit... autant de façons de combattre "industriellement" les nuisances du XX ème siècle.

Mais il est bien certain que M. Brandt tiendra à diriger le plus souvent lui-même la politique de son pays et qu'en économie-intérieure comme extérieure — le ministre Social-Démocrate Karl Schiller, en fonctions dans la défunte grande coalition, aura des pouvoirs très étendus.

En dehors d'une ouverture à l'est axée sur une politique de paix — qui a cimenté l'alliance des Socialistes et des Libéraux — M. Grandt, dès ses premières déclarations, a mis l'accent après son élection, hier, sur deux considérations de politique économique: étudier les moyens d'assurer la stabilité dans l'expansion, promouvoir les sciences et la recherche pour consolider la place occupée par la RFA parmi les nations industrielles dirigeantes.

Mais, de l'avis des observateurs Ouest-Allemands, si l'expansion est assurée jusqu'au milieu de l'année prochaine, ne serait-ce qu'en raison de carnets de commandes actuellement surchargés, la stabilité ne peut être qu'un objectif à moyen terme. Salaires et prix sont en mouvement, les restrictions de crédit vont sans doute être assouplies et l'on ne prévoit pas pour l'an prochain de politique budgétaire restrictive.

M. Schiller aura certainement à coeur de poursuivre, voire d'accentuer "l'action concertée" entre les partenaires sociaux et de régler au mieux avec les syndicats ouvriers — qui ont beaucoup fait pour le succès socialiste — les questions en suspens.

(Les Echos) ■

Le président...

(Suite de la page 5)

la Chambre des Communes de l'étudier.

Cette mesure législative a pour but d'établir un système de surveillance gouvernementale des sociétés constituées par une loi fédérale qui servent d'intermédiaires d'investissement en empruntant des fonds du public et en utilisant une forte proportion de leurs actifs disponibles à des fins d'investissement.

A partir de la date précitée jusqu'à la promulgation de la Loi tout transfert d'actions qui serait interdit par ces limitations entraînerait la suspension de droits de vote afférents à ces actions.

M. Benson a déclaré que la décision du gouvernement est annoncée maintenant afin de mettre ces limitations en vigueur, prévenant de ce fait une vente possible du contrôle de sociétés pendant l'étude du projet de loi. ■

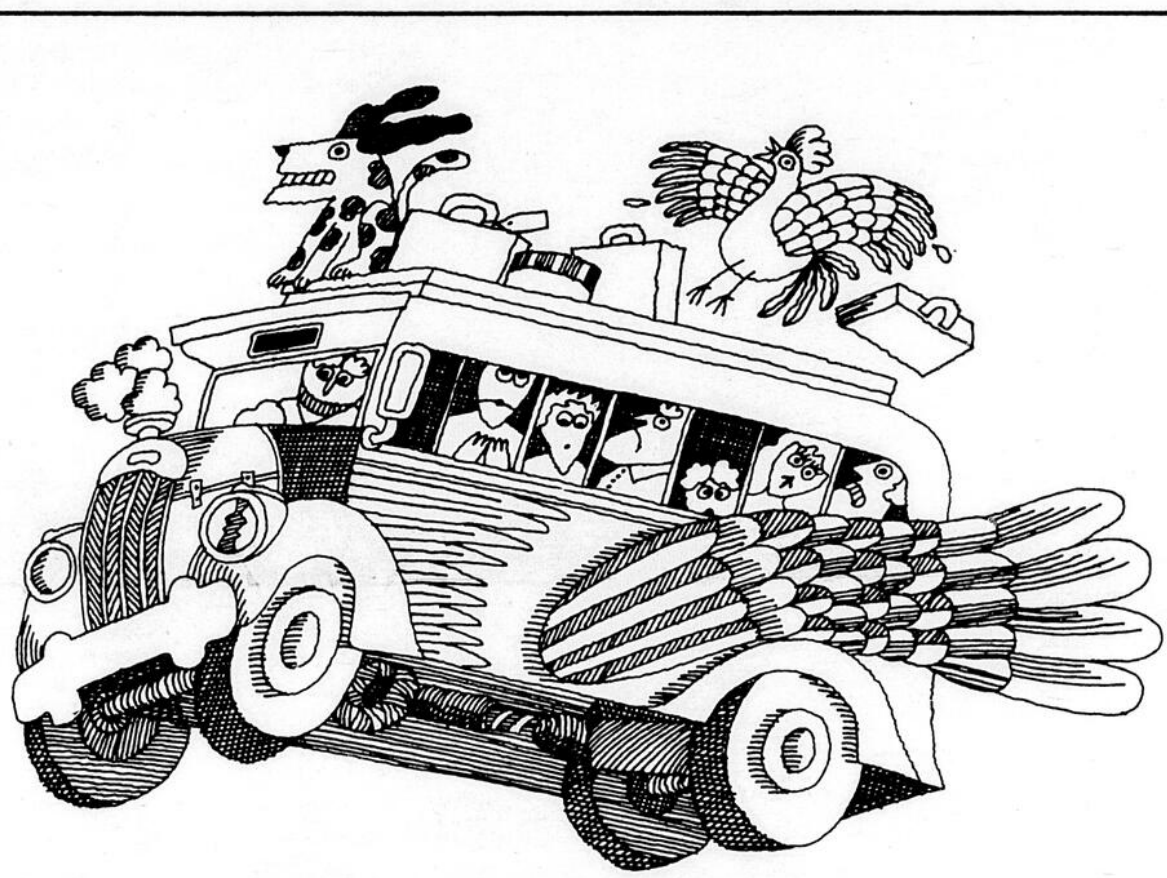

Nos jets orangés ne sont pas des autobus volants

(Et il y a un vol pour Toronto à 17h55 qui continue jusqu'à Vancouver sans escale)

Si les jets orangés de CP Air n'étaient que de simples autobus volants . . .
Seriez-vous accueilli par des hôtesses aussi charmantes et élégantes que les nôtres?
Trouveriez-vous un service aussi impeccable et gracieux que celui offert par notre équipage toujours courtois?
Pourriez-vous vous détendre dans un fauteuil aussi confortable que le "Spacemaster" exclusif à CP Air?
Que votre destination soit Ottawa, Toronto, Winnipeg, Edmonton, Calgary ou Vancouver, pourquoi prendre un autobus volant? Allez-y en beauté . . . dans les jets orangés tout hospitalité de CP Air.
Cinq vols par jour de Montréal.
C'est facile de voir la vie en rose. Il vous suffit d'appeler le bureau de CP Air le plus proche ou votre agent de voyages.

À la conquête du monde avec CP Air

CP Air

La République populaire de Chine a importé 30% de la récolte totale de blé canadien

Les expéditions globales de blé et de farine (exprimée en blé) en provenance des Etats-Unis, du Canada, de l'Argentine et de l'Australie ont diminué pour la troisième année consécutive: elles ont été de 1,160.0 millions de boisseaux pour la campagne agricole de 1968-1969 (août-juillet), soit 24% de moins qu'en 1967-1968 (1,049.8 millions) et 15% de moins que la moyenne décennale des années 1957-1958 à 1966-1967 (1,360.2 millions). Chacun des quatre principaux pays exportateurs, à l'exception de l'Argentine, a contribué à la baisse.

A la fin de la campagne agricole du Canada (31 juillet), les stocks de blé des Etats-Unis, du Canada, de l'Argentine et de l'Australie destinés à être exportés ou entreposés avec les surplus non vendus atteignaient 2,667.5 millions de boisseaux à la fin des périodes de récolte respectives, ce qui représente un total qui n'a été jusqu'ici, dépassé que deux fois, et une augmentation de 24% par rapport à l'année dernière (2,145.4 millions).

Si la production de blé canadien est aussi élevée que ce que l'on prévoyait en août, les stocks pour la campagne agricole 1969-1970 atteindront 1,527.0 millions de boisseaux, soit une quantité record pour la deuxième année consécutive.

Selon le B.F.S., les stocks de blé sont de quelque 16% supérieurs au chiffre record de la saison antérieure (1,315.4 millions de boisseaux) et traduisent une augmentation considérable des surplus et de la production. Les surplus de la campagne agricole 1968-1969 se sont accrus, passant de 665.5 millions de boisseaux le 31 juillet 1968 au chiffre record de 849.8 millions en 1969. D'après les estimations faites à la mi-août, on prévoit que la récolte de 1969 sera de 678.1 millions de boisseaux contre 649.8 millions en 1968. Bien que la superficie ensemencée ait diminué de quelque 15%, le rendement moyen a augmenté, passant de 22.1 boisseaux l'acre en 1968 à 27.2 boisseaux cette année, soit un chiffre proche du record.

Suivant les statistiques provisoires, les exportations réunies de blé, en vrac, de blé en graines et de farine de blé (exprimée en blé) au cours de la campagne agricole 1968-1969 ont été de 305.8 millions de boisseaux, soit 9% de moins que le total de l'année précédente (336.0 millions) et 24% de moins que la moyenne décennale pour les années de 1957-1958 à 1966-1967 (402.9 millions).

Les exportations de blé canadien durant la campagne agricole observée ont été les plus faibles depuis 1959-1960. Pour la première fois la République populaire de Chine a été le principal importateur de blé canadien: elle achete 83.1 millions de boisseaux, soit 30% de la récolte totale de la campagne agricole 1968-1969. La Grande-Bretagne est passée au second rang avec des achats s'élevant à 55.7 millions de boisseaux, soit 20% de la récolte. Les autres principaux débouchés pour la campagne agricole 1968-1969 ont été les suivants: Japon, 43.3 millions de boiseaux, (40.8 millions pour la campagne agricole 1967-1968); Inde, 15.3 (22.4); Italie, 15.2 (10.2); République fédérale d'Allemagne, 12.8 (17.5); Belgique et Luxembourg, 7.5 (9.9); Pays-Bas, 5.9 (5.0); et Suisse, 5.6 (2.6). ■

Vente de ceréales à la Pologne

OTTAWA — Le ministre de l'Agriculture, M. H.A. Olson, a affirmé que les grains de provende pourraient bien constituer dans l'avenir un article de commerce important et continu avec la Pologne.

"J'envisage avec optimisme la possibilité de voir la Pologne devenir un débouché régulier de nos grains d'alimentation pour bestiaux, surtout le blé et l'orge, vu la demande croissante des viandes et des produits dérivés en Pologne," a déclaré M. Olson à la suite d'entretiens avec les hauts fonctionnaires du gouvernement polonais.

Il s'est dit satisfait de la décision prise par la Pologne d'acheter du Canada un volume important de blé et d'orge dont la livraison se fera à brève échéance.

Une sécheresse survenue cet été a gravement détérioré la situation des grains d'alimentation animale en Pologne. ■

Diminution du nombre de fermes canadiennes

Les résultats du recensement de l'agriculture de 1966 révèlent une diminution continue du nombre de fermes de recensement, qui, toutefois, augmentent en grandeur, affirme le B.F.S. Même si le nombre total de fermes de recensement est tombé de 480,903 en 1961 à 430,522 en 1966, soit une diminution de 10.5%, la grandeur moyenne a augmenté de 12.5%, passant de 359 acres en 1961 à 404 acres en 1966. Le nombre de fermes commerciales (fermes de recensement ayant vendu des produits agricoles d'une valeur d'au moins $2,500 au cours de la période de douze mois précédant la date de recensement du 1er juin 1966) était plus élevé qu'au cours de la même période en 1961. Il y avait 276,835 fermes commerciales au Canada en 1966, soit 6.9% de plus que les 258,037 recensées lors du recensement de l'agriculture de 1961.

La superficie des grandes cultures dans les fermes de recensement au Canada a atteint 68,619,985 acres en 1966, soit 10.6% de plus qu'en 1961. Les principales cultures étaient le blé (29,692,640 acres), le foin et les fourrages (14,971,245 acres), l'avoine à grain (7,929,412 acres), l'orge (7,462,219 acres), les cultures de graines oléagineuses (3,984,146 acres), le maïs à grain (808,572 acres). ■

En réduisant le coût des travaux d'impression sans diminuer leur qualité, Gestetner vous vaudra des félicitations.

Nous vous aiderons à économiser 40% de ces frais en faisant vous-même vos travaux d'impression.

Vous pourrez imprimer vous-même vos en-têtes de lettres, formules de bureau, communications inter-bureaux, catalogues, éléments de publicité postale et pratiquement tous les autres documents que vous confiez à des imprimeurs.

Voyez ci-dessous trois exemples, parmi beaucoup d'autres, de la suprématie de Gestetner dans l'équipement de polycopie et d'impression pour le bureau. C'est le résultat de nombreuses années de découvertes, de perfectionnements et d'innovations, qui vous permettront d'obtenir des résultats d'une qualité digne de professionnels, vite et facilement.

Voici ces machines: le nouveau duplicateur au stencil 466—le duplicateur au fonctionnement le plus simple et le plus automatique; la Gestefax 455 qui fait automatiquement des stencils, ce qui évite de devoir les dactylographier; et la machine 201 d'impression en offset, d'une grande variété d'utilisations, qui donne des résultats de qualité pour les tirages élevés ou réduits.

Invitez le représentant Gestetner à vous exposer le nouveau procédé Gestetner et à analyser vos besoins. Il vous recommandera les machines les plus appropriées et il en fera la démonstration. Ces machines vous vaudront des félicitations de votre compagnie, et vous continuerez à en mériter grâce aux fournitures, aux accessoires et au service après-vente de Gestetner.

Consultez les pages jaunes sous la rubrique "machines à polycopier", ou écrivez à Vic Deguara, directeur national des ventes, Gestetner, 849 Don Mills Road, Don Mills, Ontario.

Voilà comment vous mettre en train.

Gestetner

Gestetner...où l'on vous aide à faire bonne impression.

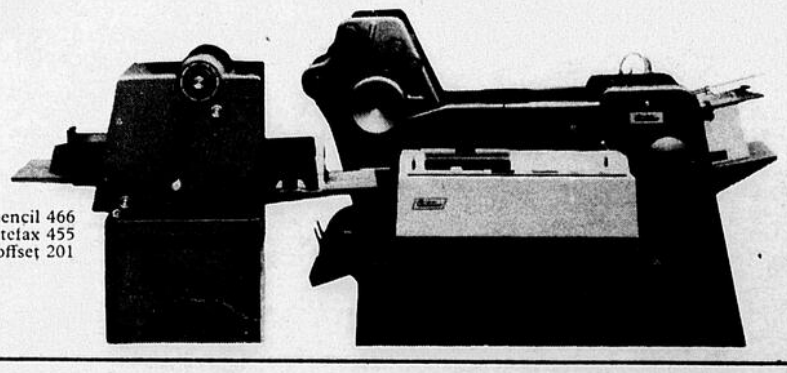

A gauche: le duplicateur au stencil 466
Au centre: la Gestefax 455
A droite: la presse offset 201

Vers une baisse des prix de certaines denrées alimentaires

TORONTO — Pour tous les budgets aux postes alimentaires grevés encore davantage au cours de l'été dernier, un certain allègement pointe à l'horizon.

Selon M. A.J. McKichan, directeur général du Conseil canadien du commerce de détail, les consommateurs peuvent s'attendre à une réduction dans le prix au détail de plusieurs denrées au cours des prochaines semaines.

Il a déclaré que si en août, l'indice des prix à la consommation alimentaire avait augmenté de 1.4% par rapport au mois précédent, il est cependant à prévoir que l'approvisionnement saisonnier d'un bon nombre de denrées atteindre bientôt un sommet, réduisant ainsi les prix de détail, notamment ceux des oeufs, des pommes et des pamplemousses.

Déjà le prix du boeuf est en diminution par rapport aux prix-records atteints en été. Et le consommateur, surpris de l'augmentation soudaine du boeuf causée par une production bovine à la baisse, verra avec soulagement ces prix diminuer sensiblement. En effet, le Bureau fédéral de la Statistique vient de publier que l'indice des prix à la consommation pour le mois d'août a diminué de 4%, en ce qui a trait aux surlonges et aux biftecks de ronde.

Cela est dû à une fluctuation dans le cycle de la production bovine, a expliqué M. McKichan qui ajoute que le prix du boeuf poursuivra très vraisemblablement sa pente descendante pour quelque temps encore.

Faisant allusion aux fluctuations de l'indice des prix à la consommation alimentaire, M. McKichan a prédit pour bientôt un revirement de plusieurs tendances saisonnières à la hausse.

Par exemple, les pamplemousses avaient renchéri de 25% depuis le mois de juillet parce qu'importées de Californie à la fin d'une récolte peu abondante.

Toutefois, ajoute M. McKichan, en raison d'une récolte au-dessus de la moyenne, la Floride déversera bientôt ces fruits, à meilleur compte, sur les marchés locaux.

Les prix saisonniers des oeufs et des pommes baisseront aussi, a-t-il prédit, en soulignant que la nouvelle récolte de pommes qui doit bientôt arriver sur les marchés entraînera une réduction de prix. "A moins que l'ouragan Gerda n'ait causé de sérieux dégâts aux vergers de de Nouvelle-Ecosse.".

Par contre, si le prix des carottes et des pommes de terre a tellement augmenté, c'est parce que la production locale de ces légumes a été faible et aussi parce que le gouvernement a maintenu l'application d'un tarif saisonnier.

Quant aux oignons, là aussi la production locale a été faible à cause des dégâts, causés par une violente tempête, à la récolte de Leamington, ce qui a entraîné une hausse de 17.2% dans les prix de détail.

Les macaronis et autres pâtes alimentaires ont accusé aussi une hausse de 1.3% en août, poursuivant ainsi la tendance amorcée en juillet. Le Conseil du commerce au détail a déclaré que les prix de détail actuels sont comparables à ceux en vigueur au moins d'août 1968, ce qui reflète les fluctuations ascendantes et descendantes enregistrées depuis que le prix des macaronis avait baissé de 5% en mai.

"Cette réduction est explicable par le jeu de la concurrence au niveau des détaillants, ce qui a contribué à maintenir les prix des pâtes alimentaires à un niveau stable", a expliqué M. McKichan.

Dans la catégorie des articles non-comestibles mentionnés dans l'indice des prix à la consommation, le prix des tissus nettoyants a augmenté de 2%, reflétant ainsi le mouvement ascendant du prix des articles en papier. D'après les porte-parole de l'industrie du papier, cette augmentation est le résultat direct de l'augmentation des salaires et des coûts de production.

L'indice des prix à la consommation a augmenté de 0.5% en août et a atteint 126.9%. Cet indice a pour but de mesurer le coût de la vie. Il est basé sur le coût de la vie en 1961 qui correspond à 100%. L'alimentation est l'une des composantes variées constituant l'indice général des prix. ■

Nouvelle hausse du taux d'intérêt au Trust Royal

Le Trust Royal a haussé à 8.75% son taux d'intérêt sur les certificats de placement garanti émis pour cinq ans, ce qui représente une augmentation d'un quart pour cent.

Les nouveaux taux entrant envigueur aujourd'hui, sont :

— de 30 à 50 jours : 7.875% (7.875)
— de 60 à 89 jours : 8% (8.00)
— de 90 à 179 jours: 8.25% (8.375)
— de 180 à 269 j. : 8.375% (8.25)
— de 270 à 364 j.: 8.375% (8.25)
— 1 an et plus : 8.375% (8.25)
— 3 ans et plus: 8.50% (8.25)
— 5 ans complets : 8.75% (8.50)

Un porte-parole de la compagnie a fait savoir que cette hausse du taux d'intérêt reflète une hausse dans les demandes de prêts sur hypothèques. ■

Accord financier Morgan Grenfell & Golden Eagle

Morgan Grenfeld and Co. Limited et GOLDEN EAGLE CANADA LTD., filiale du groupe britannique Ultramar, viennent de conclure des accords pour le financement de la construction d'une raffinerie de 100,00 barils/jour au Canada, à St-Romuald, dans le Québec. Aux termes de ces accords, rapporte le B.I.P., des prêts couvrant 85% des coûts de construction de l'usine seront fournis (environ 24 millions de livres sterling).

Rappelons que la raffinerie est construite par PROCON (Great Britain). Elle sera la troisième plus importante installation de raffinage du Canada et traitera environ 5 millions de tonnes de pétrole brut par an. ■

Le *tout à l'électricité* coûte cher? Informez-vous auprès de ces financiers

M. J. Hanson, président.
Meridian Property Management.
Propriétaire de l'immeuble *tout à l'électricité*
St. James Town Apartments à Toronto.

M. Rolland Couillard, président.
Couillard Entreprises, Inc., (Division Domiciliaire) Incorporée,
Propriétaire des immeubles *tout à l'électricité*
du Projet des Immeubles des Seigneurs à Québec.

MM. M. Bergen et J. Letkemann.
Propriétaires de Marlborough Development Corporation
et de l'immeuble *tout à l'électricité*
Seine River Gardens Apartments à Winnipeg.

M. Joe Ain, président.
Ain & Zakuta Ltd.
Propriétaire de l'immeuble *tout à l'électricité*
Havre-des-Iles à Laval.

Vous avez dû en entendre de toute sorte au sujet du coût des immeubles *tout à l'électricité*. Nous aussi d'ailleurs. Mais, comme il s'agit avant tout d'une question d'affaires, mieux vaut s'en tenir aux faits plutôt qu'aux mythes.

Au cours des quatre dernières années, ces hommes d'affaires et des centaines d'autres ont investi plus d'un milliard de dollars dans les immeubles *tout à l'électricité* construits au Canada. Leurs témoignages reposent donc sur des faits. Et ces faits démontrent que, dans la plupart des régions du Canada, les systèmes *tout à l'électricité* font concurrence aux autres systèmes; dans bien des cas, les coûts d'installation sont même inférieurs.

De plus, l'expérience révèle qu'à long terme les systèmes *tout à l'électricité* sont également plus économiques parce qu'ils réduisent les frais d'entretien et permettent de tirer pleinement profit des gains de chaleur provenant de l'éclairage et de l'équipement.

On compte actuellement au Canada plus de 5 000 immeubles *tout à l'électricité*. Et leur nombre s'accroît rapidement parce que leurs propriétaires ont découvert qu'il n'y avait rien de mieux qu'un système *tout à l'électricité* en fait de souplesse, de confort et de rendement à long terme.

Renseignez-vous sur les coûts véritables auprès de ces propriétaires ou demandez à votre fournisseur d'électricité de vous transmettre les données réelles de douzaines d'immeubles *tout à l'électricité*. Et, pendant que vous y serez, pourquoi ne pas vous enquérir au sujet de vos propres projets de construction. Votre fournisseur d'électricité vous donnera toutes les explications nécessaires sur les coûts du *tout à l'électricité*.

Annonce commanditée par les fournisseurs d'électricité, membres de l'Association canadienne de l'électricité.

L'avenir est au *tout à l'électricité*... misez donc sur l'avenir.

Les détergents deviennent la cible de l'Association des consommateurs du Canada

Combien de femmes savent-elles que les détergents sont une des principales causes de la pollution des eaux de nos lacs et rivières ? La commission conjointe créée par les gouvernements canadiens et américains pour lutter contre la pollution des eaux déclarait récemment que le phosphate contenu dans les détergents agit comme un agent fertilisateur sur les algues, à un tel point que celles-ci consomment tout l'oxygène contenu au fond des cours d'eau détruisant ainsi les éléments dont se nourrissent les poissons et par conséquent détruisant les poissons eux-mêmes. Les algues remontent ensuite à la surface sous forme d'un limon vert épais et donnent l'impression que les eaux sont stagnantes. M. Edgar Bérubé de la Régie des Eaux du Québec a déclaré à la suite de ce rapport qu'il serait d'accord pour interdire la vente des détergents au Canada.

Afin d'aider le consommateur à se renseigner sur ce brûlant sujet d'actualité, l'Association des Consommateurs du Canada (Québec) a organisé une journée d'étude, "Le Consommateur passé au savon", cette semaine à l'Hôtel Sheraton-Mont-Royal. Des spécialistes discuteront non seulement de la pollution de l'eau causée par les détergents mais il sera également quastion de la publicité très onéreuse dont les consommateurs doivent faire les frais lorsqu'ils achètent des détergents; on discutera également des emballages dont le contenu et les prix sont si variés qu'il est bien difficile pour le consommateur d'établir le coût exact du produit qu'il achète. ■

Projet d'un Office provincial de la protection du consommateur

QUEBEC — "Les vendeurs itinérants et les vendeurs de véhicules-moteurs d'occasion feront spécifiquement l'objet de l'action du législateur. De même, dans la négociation d'un contrat de crédit ou d'une vente à crédit, la mesure prévoira la divulgation du coût et du taux du crédit." C'est ce qu'a déclaré au cours de la semaine, à Montréal, devant l'Association des consommateurs du Canada, Me Armand Maltais, ministre des Institutions financières, compagnies et coopératives.

Une des tâches dominantes du futur Office de la protection du consommateur sera d'éduquer, de renseigner et d'éclairer le consommateur de façon à ce qu'il sorte de cette vulnérabilité dans la quelle il se retrouve trop souvent.

"Dans la préparation de ce projet, a poursuivi le ministre, nous avons voulu avant tout remédier aux principales plaies sociales, causées par les usages actuels, en matière de vente et de crédit."

De nombreuses dispositions mettront fin à l'exploitation outrancière du consommateur inexpérimenté, imprudent ou irréfléchi qui reçoit, en retour d'une certaine somme d'argent, un article dont la valeur réelle est inférieure au montant versé d'une façon qui est tout à fait disproportionnée.

A cette fin, les services qui seront offerts par le ministère des Institutions financières, compagnies et coopératives devront agir de concert avec les organismes du secteur privé qui, comme l'Association des consommateurs, ont fait leurs preuves en matière de protection.

L'Office de protection du consommateur se chargera également des tâches de coordination non seulement avec les sociétés privées oeuvrant dans ce domaine mais aussi avec les autres agents du secteur public, provincial et fédéral.

Le ministre a terminé en donnant l'assurance que le projet de loi créant l'Office de protection du consommateur tout en incorporant les éléments qui ont été jugés valables par les législateurs d'autres provinces canadiennes, ira plus loin encore sur certains points précis, portera son originalité propre et tendra à unifier la législation en cette matière tout en tenant compte de ce qui existe déjà dans le Code civil et les autres lois. ■

Commande de 500 wagons du CN a National Steel Car

MONTREAL — Le Canadien National vient de placer une commande pour 500 wagons d'une valeur totale de $10,000,000 auprès de la société National Steel Car de Montréal.

Les véhicules seront construits aux usines de la compagnie à Hamilton, Ontario. Ils serviront au transport du papier journal sur le réseau du Canadien National au Canada. Chaque wagon aura une capacité de 70 tonnes.

Le CN prendra livraison du premier wagon en janvier 1970, et, par la suite, le matériel sera livré à raison de dix à douze wagons par jour, jusqu'à ce que la commande soit complète vers mars 1970. ■

Exigences...

(Suite de la page 7)

mum de 150 actionnaires, chacun détenant au moins un lot régulier. De plus, le pourcentage des actions détenues dans le public, à l'exclusion des promoteurs, directeurs, administrateurs et leurs agents ou fiduciaires, doit représenter au moins 20% du total des actions émises.

5) Direction et répondants — La qualité de la direction de la société et la réputation des répondants sont des facteurs importants dans la décision d'accepter ou de refuser une inscription.

La Bourse de Montréal et la Bourse Canadienne n'admettent de titres à la cote qu'après que les comités de qui relève ce privilège aient soigneusement scruté les affaires de la société candidate. Si sa demande est agréée, il lui reste, enfin, à signer un accord dont chaque article vise à protéger les actionnaires.

Ainsi prend fin une série d'articles commencée le 10 mars 1969 et dans laquelle l'auteur s'est appliqué à faire ressortir l'importance de la fonction finance dans une entreprise. Il va sans dire qu'il n'a pas la prétention d'avoir épuisé cette question très complexe du financement de l'entreprise.

Il désire remercier tous les lecteurs et plus particulièrement ceux qui lui ont exprimé de vive voix ou par lettre leur intérêt à sa chronique. ■

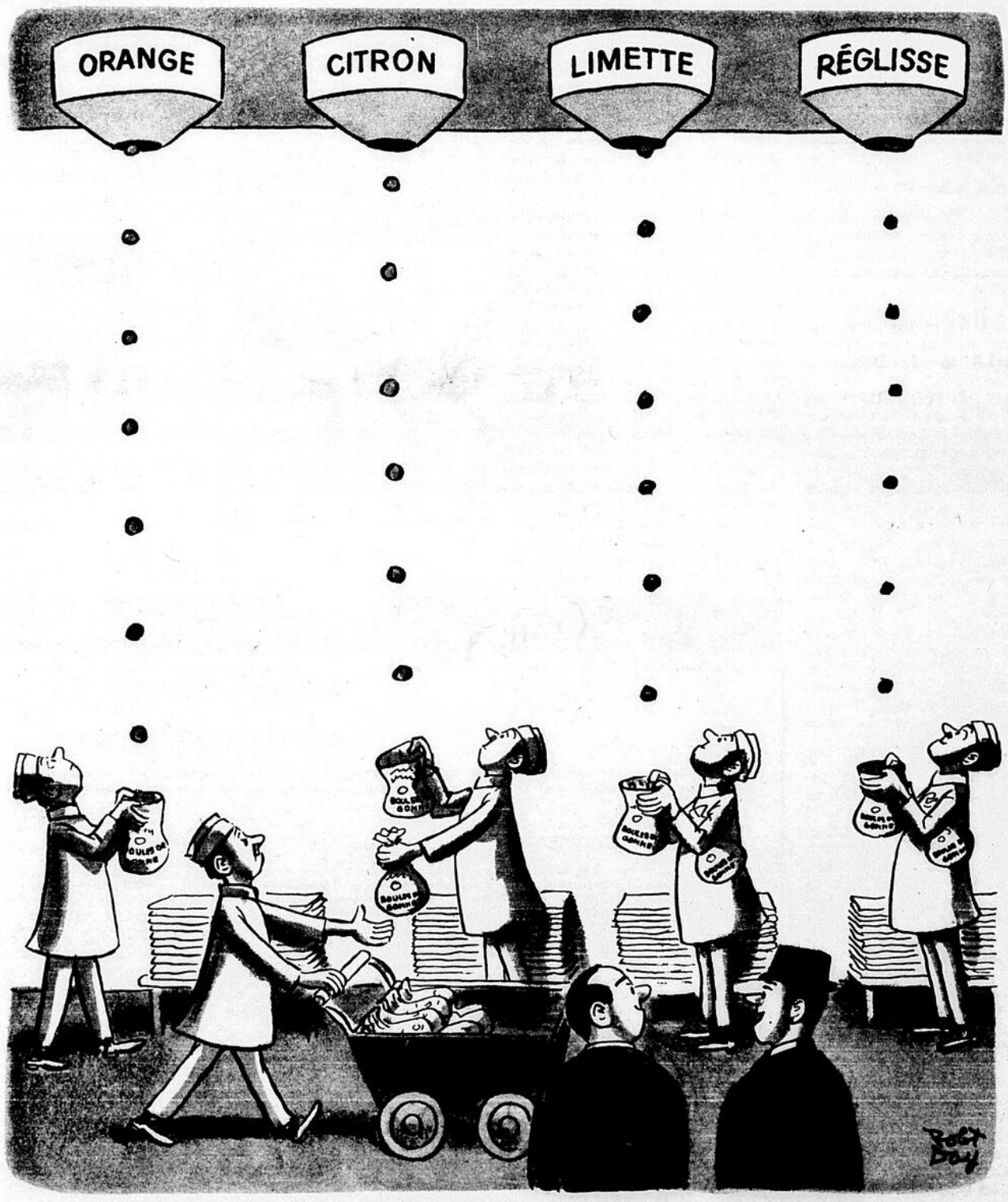

Nous sommes "friands" de ces problèmes d'emballage—aucune difficulté pour nous.

CB-16

CONSOLIDATED-BATHURST *on expédie n'importe quoi...n'importe où...* **EMBALLAGES**

SYSTÈMES D'EMBALLAGES • PAPIERS KRAFT • BOITES D'EXPÉDITION • SACS INDUSTRIELS • PLASTIQUES PAR TWINPAK

Les Affaires, le monde de l'homme global

par Marcel Brin, président de la S.R.A.

Dans notre article précédent nous exposions les principaux désirs de la jeunesse actuelle et nous demandions s'il était possible que ces besoins soient satisfaits par le monde des affaires. En fait, le monde des affaires traditionnel ne le peut probablement pas. La recherche scientifique, l'enseignement, et l'animation sociale semblent plus intéressants pour nos meilleurs cerveaux. Toutefois, en montrant le défi potentiel et réel du monde des affaires, le présent article devrait changer cette perspective. Le lecteur doit comprendre que nous ne décrivons sûrement pas la réalité mais bien un potentiel. C'est la seule différence et elle est fondamentale.

Le monde des affaires n'a qu'une raison d'être, la satisfaction des besoins de l'humanité. De là découle la triple tâche de l'homme d'affaires. Il devra d'abord s'efforcer de comprendre la société afin d'en déceler les besoins. Puis, il devra édifier et diriger les organisations capables de satisfaire ces besoins. Enfin, il devra scruter l'avenir afin d'adapter ses organisations et de faciliter le progrès de l'humanité.

Comprendre la Société

L'homme d'affaires véritable se caractérise par son ouverture d'esprit. Il observe tout ce qui se déroule autour de lui avec une curiosité positive. Il essaie toujours de relier entre eux des événements d'apparence disparates. Il accumule des informations afin d'avoir un jugement basé sur des faits plutôt que des préjugés.

L'homme d'affaires contemporain favorise le dialogue avec des gens de toutes les couches sociales. Il sait que l'opinion des gens dépend surtout de l'angle sous lequel ils examinent un problème. Aussi, voulant se former une image globale de la société, il cherche à connaître les idées de personnes placées dans des situations très différentes. Et, il garde en tête que cette image évolue constamment.

Ses observations et ses conversations fournissent à l'homme d'afraires la matière première lui permettant de découvrir les besoins de l'humanité. Toutefois, pour y arriver, il devra posséder certaines qualités.

Il doit être très sensible afin d'être profondément indigné par tout ce qui afflige l'humanité. Il ne faut pas ici confondre sensibilité avec timidité ou fragilité. L'homme d'affaires est sensible s'il croit que l'humanité est digne de vivre et s'il se révolte devant tout ce qui l'empêche d'atteindre ce but.

Il est très humain en ce sens qu'il cherche à résoudre les problèmes pour le bien de l'Homme et non pour la survie d'un système idéologique quelconque. Que vaut en effet un système qui brime la liberté et la dignité humaine ?

L'homme d'affaires est un être international. La planète est son champ d'action et il s'efforce de comprendre les implications pratiques de tout ce qui se passe dans le monde.

Il se doit enfin d'avoir un esprit de synthèse afin de comprendre la société dans laquelle il vit à partir d'expériences variées, et d'être capable de déduire les améliorations qu'il serait souhaitable d'y apporter.

Edifier et diriger des organisations

Déceler des besoins est bien; les satisfaire est mieux. Et c'est ici que le talent d'organisateur de l'homme d'affaires prouvera son utilité.

Les besoins de l'humanité sont d'une telle envergure qu'un individu isolé ne peut les apaiser. Il faut canaliser l'énergie de millions d'hommes avant d'espérer y arriver. Les canaux dont l'homme d'affaires se sert sont les organisations existantes et celles qu'il édifie. Ces organisations permettent à tous de participer à la tâche. Incidemment, cette notion de participation, qui vient à peine d'être admise par les hommes politiques, existe depuis le début de l'ère commerciale.

Sans organisation, l'homme en serait encore à l'âge des cavernes. Les organisations permettent une rationalisation et une spécialisation des tâches qui agissent comme des agents multiplicateurs de l'énergie humaine. Chacune d'elles est un puissant levier qui permet à des hommes dynamiques d'agir efficacement pour le bien de la société.

Edifier ne suffit plus; il faut diriger et guider. L'homme d'affaires actuel se doit d'assurer la bonne marche des entreprises existantes. Il doit établir des principes de direction et s'entourer d'une équipe d'administrateurs compétents. Il doit souvent s'oublier afin d'assurer une vie illimitée à l'organisation qu'il dirige.

L'homme d'affaires véritable est essentiellement un guide. Il oriente ses organisations vers des voies inexplorées. Il pense constamment aux directions nouvelles que doivent prendre ses projets. Il doit toujours montrer à ses administrateurs de nouveaux obstacles à surmonter, de nouvelles frontières à franchir.

Evidemment, tout comme pour comprendre la société, l'homme d'affaires doit posséder certaines qualités s'il veut édifier et diriger des organisations efficaces.

Il se caractérise par sa volonté d'agir et de vivre dans un monde conforme aux besoins humains. Il se doit d'être persistant car il doit affronter de nombreux problèmes avant de mener à bien ses projets. Ses qualités de meneur d'hommes, lui permettront de faire fonctionner les organisations géantes du monde actuel. L'homme d'affaires se doit d'être un spécialiste dans l'art d'organiser des talents disparates, mais, il doit également être généraliste afin de bien intégrer son organisation dans la société humaine.

Scruter l'avenir

Si les hommes d'affaires se contentaient de satisfaire nos besoins présents, nous aurions vite une société statique. Or, tout comme l'humanité, l'homme d'affaires est fait pour le progrès. Et grâce à la science moderne, il a les instruments pour faire avancer la société. Son rôle consiste à préparer le terrain qui recevra l'humanité dans dix, vingt et cinquante ans.

L'imagination créatrice et la souplesse d'action s'imposent. A la vitesse où roule l'actuel véhicule de l'humanité sur la route du progrès, l'homme d'affaires doit être d'une lucidité à la fois synthétique et prospective. Les organisations du monde des affaires doivent être tournées vers la satisfaction de besoins toujours plus élevés et non vers des besoins fixes et traditionnels.

Conclusion

Le monde des affaires attire vers lui des hommes capables de comprendre la société dans laquelle ils vivent et désireux d'agir sur cette société grâce à des organisations destinées à satisfaire les besoins de l'humanité. Ne se basant que sur les actes et en obligeant chacun à scruter l'avenir, le monde des affaires est un monde exaltant, à la mesure d'hommes particulièrement dynamiques. En fait, exigeant et engageant, le monde des affaires est le monde de l'homme global. ■

Exposition canadienne d'équipement de bureau

La technologie de demain au service de l'industrie aujourd'hui

les 10, 11, 12, et 13 novembre 1969.

Heures d'ouverture : Du 10 au 12 novembre : de 12 h à 22 h
Le 13 novembre : de 12 h à 18 h

Place Bonaventure, à Montréal.

Les années 70 nous apporteront les sons discordants de l'âge électronique, des imprimeuses ultra-rapides, des bureaux futuristes, des calculs électroniques quasi instantanés et de nouveaux moyens de communication qui nous émerveilleront.

À l'Exposition canadienne d'équipement de bureau, nous vous révélerons les merveilles de la technologie de demain. Et nous vous montrerons comment l'utiliser, dès aujourd'hui, pour vos affaires.

Pour tous renseignements, adressez-vous à l'Exposition canadienne d'équipement de bureau
1819 Yonge Street, Toronto (416) 487-1127

Organisée par la
Canadian Business Equipment Manufacturers Association Inc.

Savoir prévoir l'avenir... c'est là le secret du succès en affaires.

carrières et professions

MINISTERE DES FINANCES

AGENTS DE DIRECTION

Le ministère des Finances a besoin de deux agents de direction ayant une solide formation en économie pour s'occuper de la politique fiscale et économique du Canada et des relations fédérales-provinciales dans le domaine de la fiscalité et de l'économie.

DIRECTEUR, POLITIQUE FISCALE

La fonction première de cet agent de direction consistera à déterminer quelles sont les politiques fiscales et budgétaires appropriées pour que le gouvernement puisse atteindre ses objectifs économiques et sociaux. Il devra aider à déceler les perspectives économiques et financières du Canada, surveiller l'établissement des prévisions relatives aux revenus de l'Etat et l'analyse des grandes tendances en ce qui a trait aux dépenses, et proposer les mesures nécessaires à la stabilisation économique et à la croissance économique à long terme. Il devra aussi diriger la recherche théorique et empirique portant sur les techniques d'analyse de la politique fiscale et sur la méthodologie des prévisions économiques et fiscales, donner des conseils sur la coordination de la politique fiscale entre tous les gouvernements du Canada, et étudier les systèmes fiscaux et les mesures fiscales des autres pays et la possibilité de les adapter au Canada.

CONDITIONS DE CANDIDATURE: Il faut posséder une formation professionnelle en économie et, de préférence, avoir fait des études de haute spécialisation dans des domaines de la macro-économie, par exemple, les finances publiques, la politique fiscale, la finance et les systèmes bancaires ou la croissance économique. Il faut aussi posséder beaucoup d'expérience pertinente aux exigences du poste et comprendre le fonctionnement des mesures fiscales et des autres facteurs qui peuvent avoir une influence sur l'économie canadienne.

(Numéro de concours 69-8027)

DIRECTEUR DES RELATIONS FÉDÉRALES-PROVINCIALES

Cet agent de direction s'occupera d'élaborer des propositions reliées à l'évolution constante des relations fédérales-provinciales ainsi qu'à leur intensification dans le domaine de la politique économique et fiscale. Entre autres fonctions, il devra conseiller sur les mesures à prendre pour établir de bonnes relations de travail entre les gouvernements fédéral et provinciaux, et surveiller la recherche sur les aspects fédéraux-provinciaux des questions économiques, fiscales et financières. En particulier, il devra analyser des questions telles que l'occupation des domaines communs de taxation, les transferts fiscaux entre le fédéral et les provinces, les ententes relatives à l'imposition et à la perception, les paiements effectués en vertu d'ententes fédérales-provinciales et les subventions aux municipalités. Il devra aussi prendre des décisions concernant les programmes conjoints avec les provinces et déterminer les mécanismes de la coopération intergouvernementale en ce qui a trait à la finance et à l'économie.

CONDITIONS DE CANDIDATURE: Le candidat doit avoir reçu une formation professionnelle dans le domaine de l'économie et des sciences politiques et, de préférence, avoir fait des études de haute spécialisation dans ces domaines. Il doit connaître la théorie et la pratique du fédéralisme et l'interaction entre les gouvernements fédéral et provinciaux, et avoir une bonne expérience connexe acquise au service du gouvernement ou dans d'autres domaines où ses responsabilités lui ont permis de comprendre, dans leurs grandes lignes, l'économie et l'histoire du Canada et de ses régions.

(Numéro de concours 69-8026)

Sans être essentielle, la connaissance des deux langues officielles constituera un avantage pour les candidats. Veuillez adresser, à titre confidentiel, vos demandes d'emploi ou de renseignements à:

Fonction publique du Canada

MONSIEUR A. E. RUSSELL
PROGRAMME DE LA DIRECTION
COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA
OTTAWA 4 (ONTARIO)

TELEPHONE: 613-992-6037

Objectif du ministère fédéral de l'Industrie et du Commerce:

$25 milliards d'exportations canadiennes en 1975

par Régis R. Boulant

Le Canada a besoin de talents administratifs. Tout doit être mis en action pour fournir des opportunités de formation en technique administrative et de recyclage du personnel d'une part, et pour participer et contribuer aux cours et aux colloques de formation administrative d'autre part.

C'est au cours d'une conférence devant les membres de l'Association canadienne d'exportation réunis cette semaine à Montebello, que le ministre fédéral de l'Industrie et du Commerce, M. Jean-Luc Pepin revenait à la charge avec l'un de ses thèmes favoris : le besoin impérieux du Canada de former des administrateurs compétents.

A ce besoin, M. Pepin en a ajouté un autre : celui de la stabilité.

"Notre pays est un grand importateur de capitaux et l'expansion qu'il faut engendrer entre autres choses, une hausse de $10 milliards à l'exportation d'ici 1975 (suivant les perspectives établies par le Conseil Economique du Canada) dépendra notre aptitude à intéresser les investissements canadiens et étrangers. J'ai constaté sur le vif, de continuer M. Pepin, cette année au cours de mes périples, l'effet nocif des malaises politiques et sociaux sur l'expansion économique.

Pour réaliser cet objectif de $25 milliards (soit une hausse de $10 milliards par rapport aux exportations prévues pour 1969), M. Pepin propose de mettre à profit tous les moyens que le ministère de l'Industrie et du Commerce met à la disposition des exportateurs ; pour mener à bien cette tâche, trois conditions s'avèrent indispensables, constate-t-il : avoir de bons produits, une production efficace et, enfin une commercialisation hardie et judicieuse.

Avoir de bons produits :

La concurrence, déjà acharnée, deviendra de plus en plus redoutable. Or, d'après les experts, environ la moitié de la hausse de $10 milliards à l'exportation pourrait se présenter dans le secteur des produits fabriqués. Les industries fondées sur la science apparaissent comme les plus dynamiques du commerce mondial. L'adaptation et l'utilisation des progrès technologiques réalisés dans d'autres pays restent à faire dans bien des cas.

Le ministère de l'Industrie et du Commerce applique trois programmes en vue d'aider les sociétés canadiennes dans leurs travaux de recherche et de développement. Grâce à ces programmes, IRDIA (Loi stimulant la recherche et le développement scientifiques), PAIT (Programme d'avancement de la technologie) et DIP (Programme de la productivité de l'industrie de défense), le ministère a fourni au cours du dernier exercice (terminé le 31 mars 1969) quelque 45 millions de dollars pour réaliser des projets auxquels ont participé plus de 500 entreprises canadiennes.

D'autres ministères et organismes du gouvernement, notamment le ministère de la Défense nationale et le Conseil national de recherches, ont institué des programmes en vue d'appuyer les recherches et le développement dans l'industrie.

En tout, le gouvernement fédéral a fourni l'an dernier plus de 77 millions de dollars aux travaux de recherche et de développement entrepris par l'industrie au Canada même.

Rendre efficace la production :

Le ministère de l'Industrie et du Commerce, conscient que le prix est l'un des facteurs décisifs en concurrence internationale, a institué nombre de programmes pour aider l'industrie canadienne à moderniser sa production et à accroître son efficacité.

Pour aider les industries à se moderniser et à profiter des nouvelles possibilités d'exportation découlant des Négociations Kennedy, d'une part, et pour faciliter leur adaptation à la concurrence étrangère intensifiée d'autre part, le ministère dirigé par M. Pepin a consenti des prêts totalisant $6.2 millions dans le cadre du GAAP (Programme d'aide générale de transition).

Au chapitre du Programme d'aide concernant la machinerie, $47 millions en exonérations douanières pour les machines importées ont été accordés en 1968.

Quant à l'efficacité industrielle, le gouvernement étudie la législation concernant les coalitions.

Enfin, en dépit du programme général d'austérité du gouvernement fédéral, M. Pepin a indiqué que son ministère avait été autorisé à majorer de 10% l'an prochain son programme d'aide directe à l'industrie.

Améliorer la commercialisation :

Dès l'instant où cet objectif de $25 milliards sera atteint sur le plan de la production, et une fois la certitude obtenue que la qualité des produits est bonne que les prix sont compétitifs, encore faudra-t-il écouler les produits. Tout en conservant les marchés traditionnels, il faudra en ouvrir d'autres.

— Par exemple, au **Japon,** on note une expansion énorme des importations de produits tirés des ressources naturelles — de denrées alimentaires — de produits fabriqués . . ,
— La CEE est un marché immense et pourtant, l'accroissement de ses importations de source canadienne n'a pas été aussi rapide que dans le cas de certains autres pays.
— Les pays en voie de développement en Amérique latine et dans le Sud-Est asiatique offrent de grandes possibilités aux experts-conseils et aux fabricants de biens de production.

La nouvelle Société pour l'expansion des exportations (SEE) a une possibilité maximale actuelle de prêts de $800 millions. La SEE peut financer les frais locaux à l'étranger lorsqu'ils font partie intégrante d'une transaction d'exportation. Le financement est également disponible aux services de consultation technique. A ces facilités, la SEE en compte beaucoup d'autres telles que les prêts aux banques de développement dans les pays du tiers monde, l'assurance jusqu'à concurrence de $1 milliard sur une gamme étendue de transactions, etc . . .

Enfin, de conclure M. Pepin, on accorde désormais aux délégués commerciaux plus d'autorité dans la direction de leur bureau respectif. Au chapitre de la planification, et de la budgétisation des programmes, ils sont maintenant tenus de définir les possibilités qui existent dans leurs territoires, d'élaborer des programmes en vue de faire connaître ces possibilités et d'utiliser leurs ressources le mieux possible.

L'objectif à atteindre est imposant : $25 milliards, soit une augmentation de $10 milliards. La concurrence est implacable. Toutefois, le gouvernement fédéral, par l'intermédiaire de son ministère de l'Industrie et du Commerce, semble mettre tout en mesure pour réaliser ce but. ■

Reconsidération des contrats de transport terrestre aux aéroports

OTTAWA. — Le ministre des Transports a déclaré qu'aucune entente n'avait été conclue au sujet du transport terrestre des passagers d'avion à partir de l'aéroport de Malton, à Toronto.

"Toute la question relative à la meilleure façon d'assurer un bon service au public voyageur et d'être en même temps aussi équitable que possible envers les entreprises de transport terrestre, fait l'objet d'études depuis plusieurs mois," a déclaré le Ministre. "Bien que Toronto et Montréal aient fait des instances particulièrement pressantes, étant donné que leurs aérogares sont de loin les plus achalandées, nous examinons de nouveau tout le problème à tous les aéroports du pays."

M. Jamieson a poursuivi en déclarant qu'étant donné que l'actuel contrat relatif à l'aéroport de Toronto doit expirer l'an prochain, des pourparlers préliminaires ont eu lieu entre les représentants du Ministère et l'actuel entrepreneur mais il a souligné qu'aucun contrat n'avait été conclu, et qu'il n'avait accepté aucune des propositions mises de l'avant au cours des négociations courantes.

"J'ai accepté de rencontrer les représentants des propriétaires de taxis, a déclaré le Ministre, et je le ferai dès que les dispositions nécessaires pourront être prises. Entre-temps, a-t-il poursuivi, toute décision finale au sujet de Montréal ou Toronto ne sera prise qu'après une étude approfondie des besoins réels du public voyageur et de la nécessité de prendre des mesures qui seront équitables pour les propriétaires de taxis et les compagnies de transport routier en général dans les régions respectives." ■

Nouvelles cartes de plastique éliminant L'impression coûteuse en relief-s'impriment à la vitesse de 24,000 cartes/heure!

Nous les appelons IDEECARD™

(La meilleure idée depuis des années!)

Les IDEECARD sont fournies reliées à des formules en continu, prêtes à l'impression à grande vitesse ou à la machine à écrire— les impressions permanentes sont ineffaçables et ne s'étendent pas. L'ample surface d'impression sur les formules élimine la nécessité de paperasses supplémentaires. Les cartes et formules sont conçues sur commande pour vous. IDEECARD, c'est le prestige des cartes de plastique et la commodité des cartes de papier fort. Le représentant Crain vous donnera tous les renseignements.

75
1894 - 1969

RLCRAINLIMITÉE

CRAIN *se soucie!*

BUREAUX DE VENTE D'UN OCÉAN À L'AUTRE
Analyses de systèmes • Conception de formules
Librairie de formules • Journées d'étude
Équipement mécanique • Services techniques

Bilan et perspective de l'industrie canadienne du pétrole

L'industrie canadienne du pétrole a connu, au cours des vingt dernières années, une expansion sans précédent. Cependant, elle se heurte actuellement à certaines incertitudes, selon les termes mêmes du dernier numéro de la Lettre commerciale de la Banque Canadienne Impériale de Commerce.

A la suite de ces incertitudes — notamment les effets possibles de la découverte de gisements de pétrole sur le versant nord de l'Alaska, l'augmentation de la capacité de raffinage de pétrole brut dans l'Est du Canada et les répercussions défavorables que pourraient avoir les recommandations d'un comité de recherche établi par le gouvernement des Etats-Unis pour réétudier la question des importations de pétrole dans ce pays — de fortes pressions ont été exercées sur le gouvernement fédéral pour obtenir qu'il réévalue les dispositions de la politique nationale du pétrole.

C'est ainsi qu'un comité du Cabinet a été chargé d'examiner la situation de l'industrie pétrolière au Canada et que, dans une note qu'il remettait à Washington en août dernier, le gouvernement fédéral réclamait l'abrogation de toutes restrictions à l'entrée du pétrole canadien.

"Malgré ces incertitudes", poursuit la Banque, "l'on s'accorde généralement à reconnaître dans les milieux de l'industrie pétrolière qu'à longue échéance, la production des Etats-Unis ne sera plus à même de suppléer à la demande nationale et que ce pays devra alors importer de grandes quantités de pétrole."

La production de pétrole brut américain atteindrait, d'après la lettre, un sommet vers le milieu des années 1970, puis commencerait à baisser.

"Lorsque ce déclin se produira, le Canada pourra, grâce à sa proximité des Etats-Unis, ainsi qu'à une production constante et à d'amples réserves, jouer un rôle important qui consistera à combler les besoins croissants en pétrole de son voisin du sud."

L'industrie canadienne a continué, en 1968, à faire preuve de vigueur dans les domaines de l'exploration, de la production et de la demande; cependant, la lettre de la Banque considère la découverte des immenses gisements de pétrole brut à Prudhoe Bay, sur le versant nord de l'Alaska, comme l'événement le plus marquant de l'année en Amérique du Nord.

"Bien qu'il soit trop tôt pour évaluer les conséquences à long terme d'une découverte de large envergure dans la région, la perspective de voir celle-ci devenir une source importante de pétrole soulève nombre de nouvelles questions dans l'industrie canadienne du pétrole, déjà aux prises avec les difficultés qu'entraînent les restrictions aux importations américaines de pétrole brut canadien, la forte proportion de capacité inutilisée de ses puits et une augmentation de ses réserves.

"Il y a moins de deux ans, la plupart des observateurs prédisaient que l'écart toujours croissant entre la demande de pétrole des Etats-Unis et les approvisionnements créerait, en quelques années, un marché susceptible d'absorber toute la production potentielle de l'Ouest canadien ainsi qu'un accroissement des quantités extraites des sables bitumineux de l'Athabasca.

"Or, la découverte de Prudhoe Bay a imposé une revision de ce pronostic."

Mais, de poursuivre la Banque, si importante que puisse paraître la découverte de Prudhoe Bay, il n'en reste pas moins que son exploitation commerciale exigera d'énormes ..investissements ..ainsi que le déploiement de gigantesques efforts à l'effet de venir à bout des problèmes techniques très complexes qu'elle soulèvera, en particulier dans le domaine du transport, qu'il soit effectué au moyen de pipelines, de navires-citernes ou par tout autre moyen.

La lettre commerciale de la Banque souligne également que :

"Les capitaux actuellement envisagés pour la prochaine étape de développement de l'industrie pétrolière canadienne dépassent de loin tous ceux qui ont été investis jusqu'à présent."

Le problème que pose la surproduction mondiale de produits pétroliers est toujours présent et il en va de même pour la mise en marché du pétrole brut canadien.

"Etant donné le niveau déjà élevé de la consommation de pétrole et la concurrence de plus en plus forte que lui fait le gaz naturel, il est possible que le pétrole ait atteint le niveau maximum de sa part du marché local."

La production pétrolière du Canada est en train d'évoluer dans ce sens qu'ayant été une industrie purement régionale, implantée dans l'Ouest du Canada, elle se transforme en une industrie nationale embrassant non seulement l'Est du pays, mais aussi la zone au large des côtes de la Colombie-Britannique et des provinces de l'Atlantique.

"Les sociétés pétrolières donnent beaucoup d'ampleur à leurs travaux d'exploration, qu'elles sont d'ailleurs en train de déplacer des provinces de l'Ouest vers de nouvelles régions qui offriraient des possibilités encore plus grandes."

La lettre commerciale fait ressortir les profondes répercussions que l'industrie pétrolière a eues sur l'économie canadienne. Sans cette industrie, souligne la lettre, le produit national brut du Canada serait aujourd'hui inférieur d'environ $2 milliards de dollars à ce qu'il est, tandis que la balance commerciale du pays enregistrerait un déficit considérable.

Le Canada se classe au huitième rang parmi les pays producteurs de pétrole brut, et au dixième rang pour ce qui est des réserves prouvées de brut. Les Canadiens peuvent prétendre être les plus importants consommateurs par tête de produits pétroliers du monde libre, la consommation ayant été en 1968, de quelque 800 gallons par habitant. ■

Le pétrole nord-américain et l'Europe

Après avoir fortement augmenté pendant la crise du Moyen-Orient de 1967, les livraisons de pétrole brut des pays membres de l'hémisphère occidental — Canada et Etats-Unis — à la zone européenne de l'OCDE sont tombées en deçà du niveau d'avant la crise.

Selon B.I.P.., la part de la Libye dans les approvisionnements totaux de pétrole brut continue d'augmenter rapidement. En 1968, la Libye a fourni à elle seule plus de 24% des importations totales de pétrole brut de la zone européenne et les achats américains à ce pays ont plus que doublé par rapport à 1967.

En revanche, on constate une très forte chute (71%) des exportations de l'Afrique occidentale à destination de la zone européenne, à la suite du conflit nigérien.

Telles sont les tendances quant à la structure des approvisionnements en pétrole brut qui se dégagent de l'enquête statistique sur le pétrole que vient de publier l'OCDE (statistiques pétrolières 1968 — approvisionnement et consommation).

Cette enquête, dans laquelle on trouve les chiffres de la production, de l'offre et de la consommation de pétrole brut, de gaz naturel et de produits finis confirme le développement régulier de l'industrie pétrolière dans les pays membres de l'OCDE. Cette publication, la huitième qui ait été préparée par le Comité Spécial du Pétrole de l'OCDE, fournit des données sur l'industrie pétrolière de la Finlande, laquelle est devenue cette année membre de plein exercice de l'organisation.

On trouvera ci-après les points principaux qui se dégagent de l'analyse des statistiques :

— La consommation totale de produits finis des pays membres (1,273 millions de tonnes métriques) a augmenté de 8,8% (contre 5.9% en 1967). Toutefois, on constate encore d'importantes différences entre les taux de croissance de la consommation dans les trois zones de l'OCDE: l'hémisphère occidental 5,6%, zone européenne 10,6% et Japon 13,3%;

— La quantité de pétrole brut traitée par les raffineries s'est élevée à 1,804 millions de tonnes métriques, soit une progression de 10,3% par rapport à 1967;

— Les aprovisionnements totaux de la zone européenne en gaz naturel ont augmenté de 57% principalement grâce à l'accroissement de la production néerlandaise, qui a presque triplé par rapport à 1967. ■

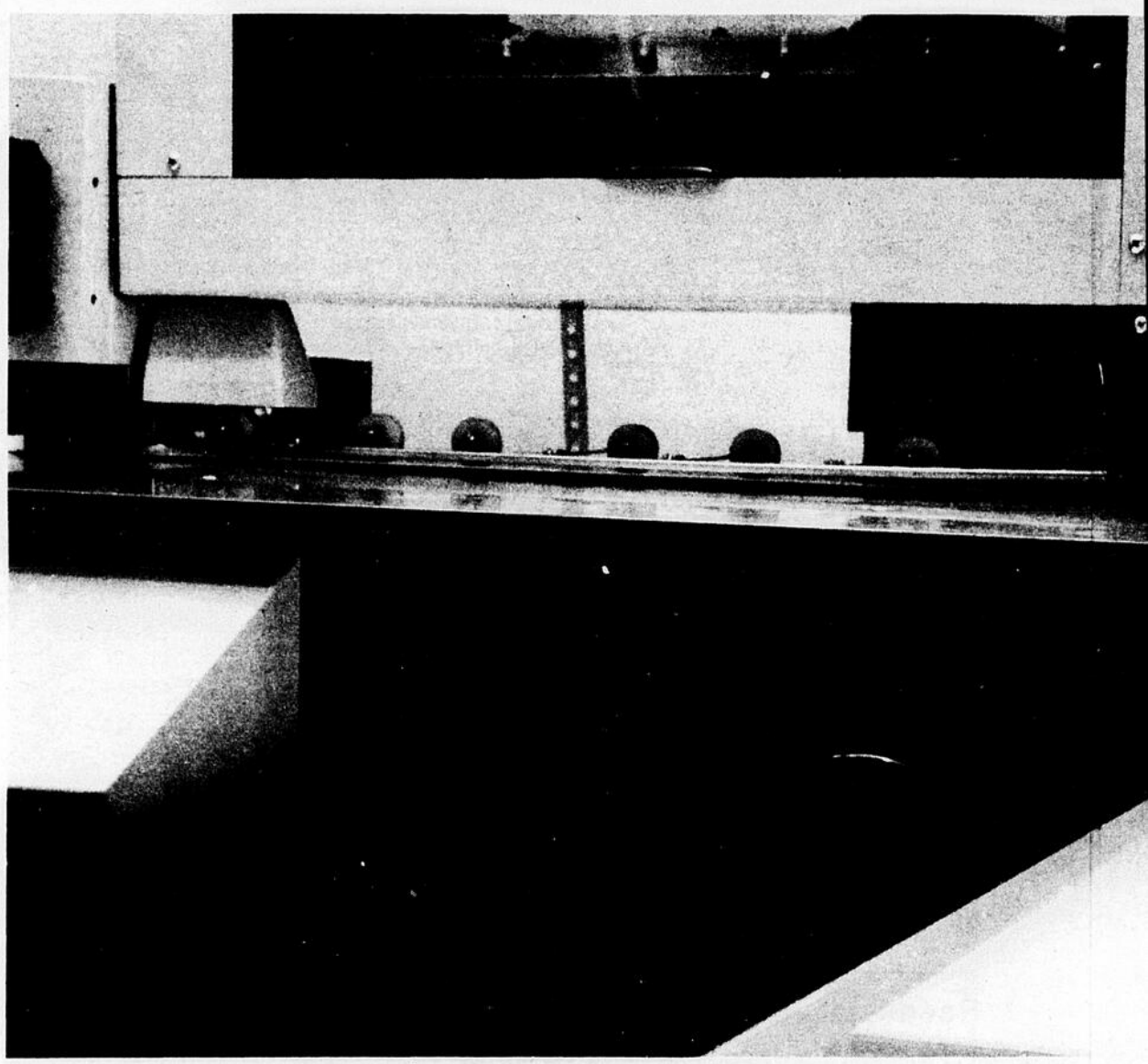

Le nouveau Groupe Distributeur Cheshire peut adresser
classer, compter et empiler chaque enveloppe en moins
de temps qu'il ne faut pour dire –

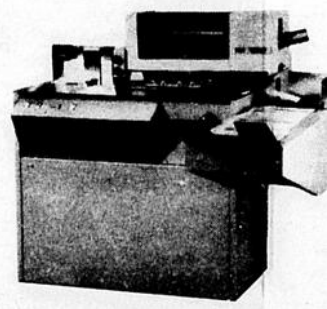

Le gaz naturel canadien est promis à un avenir très prometteur

Peu d'industries se sont développées aussi rapidement, ces dernières années, au Canada, que l'industrie du gaz naturel et de ses sous-produits. Et tout indique que sa croissance se poursuivra à un rythme très favorable au cours des prochaines années, soutenue par une demande grandissante sur les marchés canadien et américain.

Selon le journal bruxellois *l'Echo de la Bourse*, cette industrie est encore jeune au Canada, puisque la distribution du gaz naturel à l'échelle nationale date de 1957-1958, époque où les deux réseaux de Trans-Canada Pipe-Lines et de West-Coast Transmission furent achevés et acheminèrent le gaz naturel de l'ouest vers l'est du pays et vers la côte du Pacifique. En dix ans, les ventes de gaz naturel ont augmenté de huit fois, passant de 400 millions de pieds cubes par jour à 3,3 milliards de pieds cubes. Au cours des cinq dernières années, les ventes ont progressé en moyenne de 11% par an.

Des principaux centres de production de l'ouest, le gaz naturel canadien est transporté actuellement, par gazoducs, jusqu'à Vancouver et jusqu'à la Californie, desservant l'une des régions américaines dont l'expansion est la plus rapide, soit tout le nord-ouest, le long de la côte du Pacifique. Il est transporté également à Toronto et Montréal, et il dessert une partie du mid-west américain, par le pipeline de Great Lakes Gas qui est raccordé avec celui de Trans Canada. D'Edmonton à Montréal, cette dernière société exploite le pipeline le plus long du monde libre.

D'après la Canadian Gas Association, la production de gaz naturel a été de 1,687 milliards de pieds cubes en 1968 ou 13% de plus qu'en 1967. Comme pour le pétrole, une partie importante est exportée aux Etats-Unis, soit plus du tiers. Ces exportations croissent sans cesse et étaient supérieures de 17% à celles de 1967. L'utilisation de plus en plus grande du gaz, comme source d'énergie aux Etats-Unis, se traduit par une demande en forte expansion et l'accroissement des réserves est inférieur à l'augmentation de la consommation. Comme dans le cas du pétrole, les Américains doivent recourir plus largement aux importations: le Canada bénéficie de cette situation.

Au rythme actuel de la demande, les réserves américaines de gaz naturel ne représentent que 14 ans de production, soit la moitié de 1956. Au Canada, au contraire, grâce aux importantes découvertes des dernières années, l'indice de durée des réserves de gaz s'allonge. La situation concurrentielle de l'industrie canadienne du gaz est donc favorable et ses perspectives sont excellentes. Selon certaines estimations d'experts, la demande doublera au cours des sept années qui viennent; les revenus tirés de la vente du gaz et de ses sous-produits pourraient se chiffrer approximativement à 800 millions de dollars en 1975. Notons qu'en 1968 les exportations aux Etats-Unis, à elles seules, ont rapporté quelque 158 millions de dollars aux producteurs de gaz.

L'Alberta est de loin le principal producteur, comme pour le pétrole; la production de cette province représente 82% environ de celle de tout le Canada. Celle de la Colombie Britannique s'inscrit à 14%. Ce sont naturellement les régions de l'est les plus peuplées et les plus industrialisées qui absorbent la majeure partie de l'extracton: l'Ontario, à elle seule, représente 40% environ de la consommation canadienne.

Le nombre d'usagers, au Canada, totalisait 1,767,000 à la fin de 1968. Les usagers industriels entrent pour 53% dans les revenus des sociétés de distribution et leurs achats progressent plus rapidement que ceux des usagers domestiques. Les principales sociétés de distribution sont les suivantes:.. The ..Consumers'Gas, Union Gas Company of Canada, Northern and Central Gas.

Comme l'indique le bulletin de l'industrie pétrolière, l'importance des sous-produits tend à croître depuis quelques années. Le soufre vient en première place: de 1,7 million de tonnes en 1966, sa production pourrait passer à 4 millions de tonnes d'ici un an ou deux. La demande mondiale dépas- l'offre depuis quelques années et cette situation semble devoir se prolonger penant quelque temps encore. Les prix ont considérablement monté et le Canada, grâce à ses vastes réserves de gaz naturel, est devenu ainsi l'un des premiers producteurs de soufre.

La demande de propane et de butane s'accroît également, ainsi que leurs prix. La chimie du pétrole et du gaz continue à progresser. Pour toutes ces raisons, les perspectives des sociétés de production, de transport et de distribution de gaz naturel apparaissent sous un jour favorable. ■

Accord du gouvernement de l'Alberta avec Syncrude Canada Ltd

Le gouvernement de l'Alberta vient de donner son feu vert à Syncrude Canada Ltd pour la construction, au nord-est de la province, d'une installation de traitement de schistes bitumineux rapporte le B.I.P. Cette usine devant être édifiée à Mildred Lake, à une quarantaine de kilomètres de Fort McMurray, coûtera environ 195 millions de dollars. Sa production débutera en 1976 pour atteindre son rythme optimum en 1977.

Rappelons que le capital de Syncrude est détenu par Atlantic Richfield, Cities Service et Imperial Oil à raison de 30% chacune et par Royalite Oil, filiale de Gulf Oil Canada, pour les 10% restants.

Notons enfin que 100 millions de dollars supplémentaires seront investis sur le site par CANADIAN UTILITIES qui fournira l'énergie électrique nécessaire au projet. ■

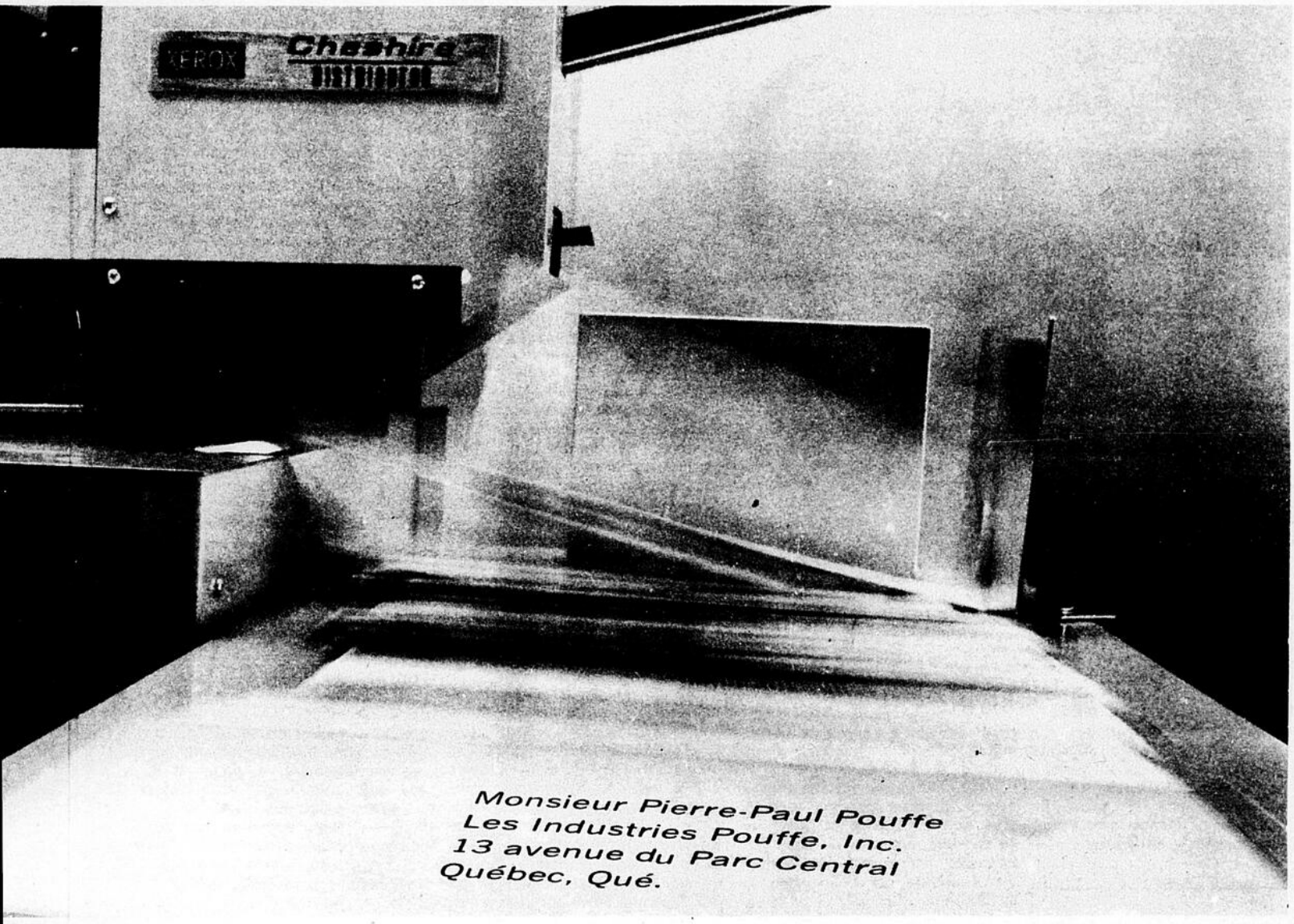

dresser,
moins
r dire–

"Pierre-Paul Pouffe"

Dites "Pierre-Paul Pouffe" et, déjà, le Groupe Distributeur Cheshire a manipulé 4 ou 5 lettres ou documents. Et si vous pensez que cela est vite, attendez de voir ce que le Cheshire peut faire en une heure—7,500 documents adressés, classés, comptés et empilés. Et toute cette manipulation est automatique—commandée par une formule d'ordinateur contenant votre liste d'adresses ou par étiquettes imprimées.

Mais ce n'est pas tout. Le Groupe Distributeur Cheshire fonctionne facilement avec les ordinateurs et peut participer au traitement électronique des informations. Ainsi vous pouvez bénéficier des avantages de la distribution systématique des documents à l'aide d'ordinateurs: recouvrement instantané des adresses, mise à jour rapide des listes, sélection précise des adresses de clients éventuels.

Et le secret?

Nous avons combiné les capacités de plusieurs machines en une seule, et nous l'avons simplifiée pour qu'une seule personne puisse la faire fonctionner facilement. Elle est si compacte que vous pouvez l'installer où elle vous sera le plus utile.

Maintenant . . . le coût? Pas de problèmes. Parce qu'il n'y a pas d'investissement. Il n'y a que le prix de location mensuel et les frais d'usage mesurés au compteur; l'installation, l'entretien normal, le remplacement des pièces, et la modernisation de l'équipement automatique sont inclus.

Si le Groupe Distributeur Cheshire vous semble rapide, vous n'avez qu'à nous faire signe. Nous nous empresserons de vous faire une démonstration, en moins de temps qu'il ne faut pour dire "Pierre-Paul Pouffe."

XEROX
DU CANADA LIMITÉE

Xerox du Canada Limitée. 66 Overlea Blvd., Toronto 17, Ontario. Xerox est une marque déposée de Xerox Corporation utilisée par Xerox du Canada Limitée en tant que dépositaire autorisé. Cheshire est une marque déposée de Cheshire Incorporated.

COUP D'OEIL À LA BOURSE

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
MONTRÉAL SERV. PUB BANQUES PATES ET PAP	TENDANCE A LA HAUSSE 145.96 + 0.35 177.90 + 1.41 119.65 + 0.49	NOUVELLE AVANCE 146.62 + 0.66 178.20 + 0.30 120.70 + 1.05	LEGERE HAUSSE 147.93 + 1.31 179.14 + 0.94 121.85 + 1.15	BAISSE LEGERE 147.06 — 0.87 179.34 + 0.20 121.36 — 0.49	HAUSSE DES BANQUES 146.18 — 0.88 182.99 + 3.65 122.86 + 1.50
TORONTO INDUSTRIELLE METAUX PETROLES	BAISSE DES PETROLES 180.10 — 0.05 110.98 — 0.05 197.30 — 3.07	MARCHE MIXTE 181.60 — 1.51 111.95 + 0.97 194.49 — 2.81	AVANCE DES INDUSTRIELLES 184.22 + 2.61 112.97 + 1.02 195.40 + 0.91	RECUL GENERAL 182.83 — 1.39 112.87 — 0.10 193.73 — 1.67	HAUSSE IMPORTANTE DES PETROLES 183.37 + 0.54 112.86 — 0.01 199.28 + 5.55
NEW YORK DOW JONES	LEGERE HAUSSE 839.23 + 3.17	AVANCE IMPORTANTE 846.88 + 7.65	PROGRESSION NOTABLE 860.35 + 13.47	RALENTISSEMENT TEMPORAIRE 855.73 — 4.62	REPRISE IMPORTANTE 862,26 + 6.53

Le marché de l'Eurodollar

Derniers taux pratiqués sur l'Euro Marché

Franc Suisse	
à 1 mois	5%
à 3 mois	8½%
à 6 mois	8½%
Dollar U.S.	
à 48 heures	9.88%
à 3 mois	10¾%
à 6 mois	10½%
Livre Sterling	
à 1 mois	12¼%
à 3 mois	13½%
à 6 mois	13¾%
OR (once)	
Zurich	$40.70 à $40.75

Source: NUVEST S.A. Genève

valeurs au crible

Falconbridge Nickel Mines Ltd.

L'action de la Falconbridge s'est remarquablement bien comportée au cours de la récente baisse du marché. D'un sommet de $141.00, atteint en avril 1969, le titre a baissé jusqu'au niveau de $114.00. Il a alors établi une nouvelle base légèrement supérieure à un important niveau de résistance, maintenu pendant quatre ans, dont le plafond est d'environ $113.00. Récemment, le titre a dépassé le niveau de $130.00, ce qui laisse prévoir une tentative de dépassement de son précédent sommet.

Se traitant présentement à un cours représentant environ 13 à 14 fois le bénéfice possible, en 1970, le titre offre une excellente valeur et nous le recommandons pour la plus-value du capital aussi bien à court terme qu'à long terme.

Le rapport du premier semestre, qui vient d'être publié par la Falconbridge, extériorise un bénéfice net de $4.28 par action à comparer à $4.88 pour l'année 1968 complète. L'augmentation du bénéfice a établi un nouveau record et elle est le résultat d'une production plus considérable de la nouvelle usine Strathcona Mill et des plus hauts prix du cuivre. Les livraisons de nickel ont augmenté de 29% et les livraisons de cuivre de 40%. La compagnie a probablement obtenu, en moyenne, plus de 64¢ par livre pour son cuivre, au cours du premier semestre.

Les perspectives du bénéfice, pour le reste de l'année, seront dépendantes de la situation ouvrière. Les ouvriers appartenant aux Syndicats des travailleurs des mines, des usines et des fonderies déclenchèrent la grève, le 20 août, et en l'absence d'indice d'un règlement prochain à l'International Nickel, aucun règlement de la grève, dans un avenir rapproché, n'est prévu. Lorsque les réclamations ouvrières auront été satisfaites, une hausse considérable du prix du nickel devient probable et plusieurs prévoient une augmentation à $1.15-$1.20 (E.U.) à comparer au présent prix de $1.03 E.U. Nous estimons qu'une augmentation d'au moins 5¢ la livre sera nécessaire pour satisfaire la hausse du coût de la main-d'oeuvre.

Les actions de Falconbridge offrent le plus fort effet multiplicateur, en ce qui a trait à l'augmentation du prix du nickel, et chaque variation de 10¢, dans le prix du nickel, affecterait le bénéfice net dans la proportion d'environ $1.20 par action, alors que chaque variation de 1¢ dans le prix du cuivre affecterait le bénéfice net dans la proportion d'environ 8¢ par action.

Il est difficile, bien entendu, de prévoir quel sera le bénéfice, au cours du deuxième semestre de 1969, en raison des conditions ouvrières incertaines. Toutefois, en tournant nos regards vers 1970 et en prenant pour acquis un prix de 50¢ pour le cuivre, ce qui semble réaliste, et une augmentation de 15¢ la livre pour le prix du nickel, il est possible de prédire un bénéfice net d'environ $9.35 par action. Si le prix du nickel devrait être augmenté de 20¢ la livre, le bénéfice net pourrait alors s'approcher du niveau de $10.00. A plus long terme, à l'aide de nouvelles sources de bénéfices, le bénéfice net pourrait s'élever jusqu'au niveau de $13.00-$14.00 par action vers le milieu de la décennie 1960-1970.

Les présents progrès de la Falconbridge comprennent les suivants:

L'exploitation de la mine Strathcona atteint sa capacité, et nous croyons qu'elle pourrait dépasser sa capacité nominale de 6,000 tonnes par jour dans la proportion d'environ 25%. La construction de la raffinerie de nickel-fer a été retardée par des conflits ouvriers et son parachèvement est maintenant prévu au début de 1970 plutôt que vers la fin de 1969. Il s'agit là de la première de deux unités dont le coût total en capital sera d'environ $60 millions. L'on s'attend à ce que les derniers détails du projet relatif à la construction d'un complexe pour la production de ferronickel, en République Dominicaine (intérêt de 65%) seront annoncés sous peu. Lorsque les principaux travaux de construction auront débuté, environ deux ans seront requis pour compléter le projet. New Quebec Raglan (intérêt de 60%) a amorcé un programme d'exploration souterraine et à ciel ouvert, qui s'étendra sur une période de deux ans, au coût de $5 millions. Nous croyons qu'il existe une chance excellente pour que les espérances deviennent réalité et que cette propriété produise une mine. En fait, la zone nickellifère de l'Ungava atteint d'importantes proportions et les travaux effectués jusqu'à présent n'ont que gratté la surface.

Parmi d'autres développements, Opemiska a récemment annoncé une expansion de 50% de la capacité du moulin qui devrait augmenter le revenu de ce placement. Indusmin fait preuve d'une croissance constante et le nouveau projet d'exploitation d'un dépôt de silice, dans la Baie Georgienne, entrera en production l'an prochain. Lake Dufault procède au fonçage d'un puits qui devrait être complété vers la fin de l'année. Le nouveau corps de minerai qui doit être mis en valeur pourrait signifier un prolongement de vie pour Lake Dufault et devrait maintenir le revenu de cet investissement. A la mine La Luz, des travaux d'expansion sont en cours et la Kilembe Copper semble faire des progrès.

Alors que les perspectives à court terme sont favorables pour la Falconbridge, les perspectives à long terme sont également prometteuses. En nous appuyant sur les présentes opérations, nous prévoyons un bénéfice fondamental de l'ordre de $9.35-$10.00 par action, en 1970, selon l'importance de l'augmentation du prix du nickel. Le projet, en République Dominicaine, pourrait entrer en exploitation, en 1972, et la raffinerie de nickel-fer devrait apporter sa pleine contribution en 1973. New Quebec Raglan pourrait entrer en production en 1974-75, alors qu'une modeste exploitation de minerai de nickel d'une haute teneur, au Manitoba, pourrait bien être en production vers le même temps. Bien qu'il soit difficile de prédire quelle sera la contribution au bénéfice qu'apporteront ces nouvelles exploitations, nous prévoyons qu'elles devraient, en groupe, contribuer au moins $4.00 supplémentaires par action, au bénéfice de la Falconbridge, au cours de la première moitié de la décennie 1970-1980, de sorte que le bénéfice pourrait atteindre, à cette époque, $13.00-$14.00 par action. En nous appuyant sur ces estimations, le taux d'accroissement du bénéfice, composé annuellement, s'établit à près de 10% par année.

(Source Richardson Securities of Canada) ■

Dégelez ces valeurs figées...

LE PLAN CANFACTOR transforme les valeurs figées de vos comptes recevables en argent comptant immédiatement... procure le capital de roulement dont vous avez besoin pour augmenter vos ventes et vos profits... vous paye en entier même lorsque votre client ne peut payer.

"Les premiers négociants en comptes à recevoir au Canada"

CANADIAN FACTORS CORPORATION LIMITED

1450, rue City Councillors
Montréal 111, Qué.
Tél.: 849-8681

330 Bay Street
Toronto 1, Ontario
Tél.: 368-8227

SAVARD ASSURANCE INC.
DEPUIS 1900
757 EST, AVENUE MONT-ROYAL MONTREAL 34
522-3116

Demandez cette brochure

qui vous indiquera comment obtenir un prêt de la BEI en vue d'établir, de développer ou de moderniser votre entreprise.

bei BANQUE D'EXPANSION INDUSTRIELLE
FINANCEMENT À TERME POUR LES ENTREPRISES CANADIENNES
Montréal—110 ouest, boul. Crémazie—Tél.: 382-2891
—901, carré Victoria—Tél.: 866-2701
Chicoutimi • Ottawa • Québec • Rimouski • Rouyn • Sherbrooke • Trois-Rivières
D'AUTRES SUCCURSALES DE LA BANQUE SONT SITUÉES À TRAVERS LE PAYS

Selon Greenshields Incorporated

L'économie canadienne connaîtra un réajustement cyclique modéré

A la veille des derniers mois de l'année, derniers mois de la décennie en fait, les caractéristiques économiques de 1969 se précisent: sévères resserrements de crédit, fiscalité renforcée, ralentissement marqué de la croissance réelle et gonflement continu des salaires et des prix. Si l'on envisage les perspectives de 1970, il semble que l'économie canadienne connaîtra — tout comme celle des Etats-Unis — un réajustement cyclique modéré, que les forces inflationnistes faibliront et que les marchés financiers se redresseront à la faveur d'un assouplissement de la politique de stabilisation.

Bien que la preuve en reste à démontrer, il semble que le rythme de l'activité économique se soit modifié relativement peu au cours des second et troisième trimestres, après un fort accroissement au premier. A la suite des grèves dans les secteurs minier et manufacturier, le processus industriel normal a été enrayé et la production a diminué de façon modérée, les derniers chiffres faisant apparaître une baisse de 2½% par rapport au mois de mars. Le marché du travail se présente sous des traits semblables: compte tenu des variations saisonnières, la situation de l'emploi s'est progressivement détériorée depuis le début du printemps et les nouvelles couches de travailleurs sont venues, à une cadence relativement faible, grossir les rangs des chômeurs.

Le commerce de détail ne se distingue pas par un regain d'activité. Les ventes de voitures neuves qui en sont la principale composante, ont enregistré une tendance à la baisse depuis octobre 1968, leur mois record. Si l'on tient compte de l'augmentation des prix, on peut estimer que la consommation réelle de biens et services a été en diminuant au cours des deux derniers trimestres. En ce qui concerne les stocks, les arrêts de production entraînés par les grèves semblent en avoir prévenu l'accumulation ces derniers mois. Et, si les programmes d'investissements des entreprises ont été révisés à la hausse au milieu de l'année, le comportement des indices d'investissement en usines et en matériel ne reflètent pas cette anticipation.

Le commerce extérieur par contre est resté remarquablement florissant et reflète entre autres un élargissement des échanges de produits automobiles entre le Canada et les Etats-Unis. La forte hausse des exportations au mois d'août a encore augmenté l'excédent de la balance commerciale canadienne. Toutefois, cet excédent qui se chiffre S447 millions pour les huit premiers mois de 1969, ne représente que la moitié du montant correspondant en 1968, soit S891 millions. Les marchés extérieurs de blé se sont effrités au cours de l'été, tant en ce qui concerne les prix que les quantités et, si la situation s'est un peu améliorée depuis quelques semaines, la récolte qui s'annonce dans les Prairies menace d'aggraver les difficultés de stockage sans pour autant comporter d'espoir d'amélioration financière pour l'agriculture.

Le taux des augmentations de salaires octroyées dans les différents accords salariaux, légèrement inférieur à celui des années antérieures, reste cependant voisin de 7½%, c'est-à-dire beaucoup plus élevé que celui des gains de productivité à long terme. Les bénéfices des sociétés avant impôt se sont bien comportés au premier semestre, mais la nature même des augmentations de salaires prévues sur une période variant de un à trois ans laisse prévoir une compression des bénéfices, dans la mesure où les entreprises ne pourront les répercuter sur le consommateur.

La politique économique qui se reflète dans la contraction de la masse monétaire, les taux d'intérêts record et le resserrement des dépenses publiques et qui vise désormais à atteindre un excédent budgétaire, s'est faite plus restrictive en 1969. Mais étant donné le décalage traditionnel entre les décisions politiques et leur action sur les prix, sur la croissance économique et en particulier sur une psychologie inflationniste fortement ancrée, des résultats significatifs ne pourront être enregistrés avant la fin de l'année ou le début de 1970.

Si l'on juge par les aspects et le niveau de l'activité économique des trois premiers trimestres et à moins d'une remontée spectaculaire au cours des derniers mois de l'année, la production réelle de biens et services au Canada sera, en 1969, inférieure aux prévisions, y compris celles du budget présenté en juin par le Ministre des Finances. Par contre, l'augmentation des prix aura dépassé les pourcentages prévus et le P.N.B. devrait progresser de quelque 8½% dont environ 4½% sont attribuables à la montée des prix.

Les prévisions pour l'an prochain sont conditionnées par les restrictions monétaires et la fiscalité qui se sont accentuées en 1969 et qui agissent généralement avec retard. Ces restrictions ne seront pas adoucies de façon importante tant que le taux d'inflation n'aura pas diminué pendant plusieurs mois. D'autre part, le réajustement cyclique prévu pour 1970 s'est déjà manifesté cette année sous forme d'un ralentissement de l'accumulation des stocks, des investissements et des dépenses de consommation, sous l'effet des mesures déflationnistes et des conflits du travail. Ces trois secteurs, généralement les plus sensibles, restent le point d'interrogation pour 1970. En particulier, les difficultés de financement sur le marché et par le système bancaire, la compression escomptée des bénéfices, l'incertitude quant à la nécessité d'accroitre les moyens de production et une certaine modération dans la montée des coûts sont de nature à différer les investissements et la constitution de stocks. Dans le domaine de la construction domiciliaire, l'activité devrait s'intensifier vers la fin de l'année mais, dans l'ensemble, il n'y aura pas de changement notoire. Les dépenses des consommateurs en biens et services ainsi que les dépenses des gouvernements continueront sans doute à progresser à un rythme peu inférieur à celui qu'elles doivent suivre à long terme. Si l'on considère un excédent de la balance commerciale du même ordre que celui de 1969, soit environ S650 millions, le déficit de la balance des paiements devrait rester dans des limites contrôlables, soit très en dessous du milliard de dollars.

Comme on s'attend que les indices de prix enregistrent une modération sensible des pressions inflationnistes au début de 1970, les mesures monétaires devraient s'assouplir et permettre une reprise sur les marchés financiers.

L'augmentation du Produit National Brut devrait être modeste en 1970, de l'ordre de 6% à 6½%, l'augmentation des prix ne représentant pas plus de 3½%. Si, dans ses grandes lignes, la politique fiscale et monétaire du Canada, en 1970, ne peut guère s'écarter de celle des Etats-Unis, nos structures industrielles et les disparités régionales exigent que les politiques de stabilisation se fassent plus sélectives.

Cette annonce ne constitue pas une offre qui n'est faite que par le prospectus après acceptation pour dépôt par la commission des valeurs mobilières ou autre organisme similaire dans la province où paraît cette annonce.

EMISSION ADDITIONNELLE

$10,000,000

billets garantis 9% série H

RoyNat Ltée

Date d'émission: le 15 novembre 1969 **Echéances: les 15 novembre 1974 et 1979**

Les deux échéances sont ouvertes quant au montant.

Prix:*

Echéance de 1974: 100

Echéance de 1979: 100

***plus, l'intérêt couru**

Comme l'offre ne peut être faite que par le prospectus, on peut se le procurer des courtiers ci-dessous s'ils sont autorisés à offrir ces valeurs dans la province.

Wood Gundy Valeurs Limitée

Dominion Securities Corporation Limited
Royal Securities Corporation Limited
Nesbitt Thomson, Valeurs Limitée
McLeod, Young, Weir & Company Limited
Richardson Securities of Canada
Gairdner & Company Limited
Lagueux & DesRochers, Limitée
Bélanger Inc.
Odlum Brown & T. B. Read Ltd.
Bankers Bond Corporation Limited
Bouchard & Leblond Inc.

A. E. Ames & Co. Limited
Pitfield, Mackay, Ross & Company Limited
Geoffrion, Robert & Gélinas, Inc.
Société de Placements Ltée
Mills, Spence & Co. Limited
Collier, Norris & Quinlan Limited
Bell, Gouinlock & Company, Limited
Burns Bros. and Denton Limited
Brault, Guy, Chaput Inc.
Grenier, Ruel & Cie Inc.

René T. Leclerc Incorporée

J. L. Lévesque & L. G. Beaubien Ltée
Greenshields Incorporated
Morgan, Ostiguy & Hudon Ltée
Midland-Osler Securities Limited
Equitable Securities Canada Limited
Cochran, Murray & Co. Limited
Pemberton Securities Limited
Casgrain & Compagnie Limitée
Maison Placements Canada Inc.
Mead & Co. Limited
Gingras, Reid, Gaudreau, Inc.

avis financiers

CENTRAL-DEL RIO OIL LIMITED

Un total de 40,000,000 d'actions additionnelles ont été inscrites à la Bourse. Il y a donc maintenant 50,000,000 d'actions inscrites d'une valeur nominale de $1. chacune. Un certificat émis en vertu de la loi des compagnies de la province de l'Alberta et daté du 1er octobre 1969 a permis d'augmenter le capital autorisé et de convertir le capital actuel de 10,000,000 d'actions sans valeur nominale en un nombre égal d'actions d'une valeur nominale de $1. chacune. Le certificat a aussi permis d'accroitre le capital-actions de 40,000,000 de nouvelles actions d'une valeur nominale de $1. chacune. Le capital autorisé totalise donc maintenant 50,000,000 d'actions d'une valeur nominale de $1. chacune.

En vertu d'un contrat daté du 28 août 1969 et conclu entre les compagnies Central-Del Rio et Canadian Pacific Investments Ltd., la compagnie Central-Del Rio s'est engagée à acheter toutes les actions en circulation de Canadian Pacific Oil and Gas Company Limited, une filiale entièrement contrôlée par la compagnie Canadian Pacific Investments, et d'attribuer et d'émettre en retour 23,708,000 actions au profit de Canadian Pacific Investments. Les actionnaires de la compagnie ont dûment approuvé ce contrat lors d'une assemblée générale extraordinaire tenue le 29 septembre 1969. Il y a maintenant 30,451,831 actions émises et en circulation et 19,548,169 actions dans le trésor.

SELECT FINANCIAL INDUSTRIES LIMITED

La compagnie a soumis les renseignements suivants:

1) En vertu d'un contrat écrit daté du 9 juillet 1969, la compagnie s'est engagée à acheter de M. Raymond S. Tower de Freeport, Grand Bahama, toutes les actions ordinaires émises et en circulation (1,000 actions) de l'entreprise Tropical Construction & Realty Company Limited.

La compagnie s'est engagée à payer pour ces actions un montant de $800,000 en fonds américains. Le montant équivalent en fonds canadiens a été établi en fonction du taux de change en vigueur le 7 août 1969. En guise de paiement total, la compagnie émettra au profit de la compagnie Tropical Construction 84,098 actions ordinaires. Ce nombre d'actions représente le prix d'achat total exprimé en fonds canadiens et divisé par un prix unitaire de $10 2/8, soit le prix de la dernière transaction effectuée sur la Bourse Canadienne à la dite date. La compagnie Tropical Construction possède aussi des intérêts dans trois superficies de terrain différentes à Freeport.

2) La compagnie poursuit actuellement des négociations avec la firme Yorkshire Development Company Limited de Freeport en vue d'un amendement au zonage des propriétés de la compagnie à Freeport. Les propriétés pourraient ainsi être utilisées pour la construction ou l'exploitation d'un hôtel et des services connexes habituels, tels que des magasins et restaurants, ainsi que pour la construction ou l'exploitation d'appartements. Les terrains sont actuellement zonés pour des maisons multi-familiales. La compagnie Yorkshire a exigé, et la compagnie a consenti, un montant total de $60,002 en fonds américains pour le changement de zonage. Ce montant sera payable par versements.

COMMERCIAL HOLDINGS & METALS CORPORATION

La compagnie a soumis un état modifié au sujet de la conversion projetée d'un billet à ordre en circulation d'une valeur de $600,000 en 150,000 actions ordinaires de l'entreprise. Ce billet n'est pas négociable et porte un intérêt de 8%.

En date du 26 août 1969, M. Sydney Rosen, président de la compagnie, s'est engagé par écrit à prêter à la compagnie un montant de $600,000 et a obtenu en retour le billet ci-haut mentionné. Les modalités du billet stipulent que son détenteur a le droit de convertir le billet en actions ordinaires de la compagnie à un prix unitaire de $4.00. Les dites 150,000 actions ordinaires qui seront émises au nom de M. Sydney Rosen lors de la conversion du billet seront détenues strictement pour des fins de placement.

CROWN ZELLERBACH CANADA LIMITED

Un total de 263,600 actions de la classe "A" ont été ajoutées à la liste sur la Bourse de Montréal. Une partie de ces actions, soit 200,000, sont mises de côté pour fins d'émissions dans le cadre du Plan d'achat d'actions de la compagnie. Le solde de 63,600 actions seront émises en guise de paiement partiel pour l'achat de toutes les actions en circulation de la compagnie Armstrong Saw Mill Ltd.

FURLONG PLASTICS LIMITED

Les warrants de la compagnie, qui permettent actuellement à leurs détenteurs d'acheter des actions ordinaires de l'entreprise à un prix unitaire de $6.00 jusqu'au 31 octobre 1969, pourront être exercés à un prix unitaire de $6.50 à partir du 1er novembre 1969 et jusqu'au 31 octobre 1971.

Fluctuations de la semaine aux bourses de Montréal et

publiée avec la collaboration du **Financial Times** of Canada

CÔTES À LA FERMETURE
Le 24 Octobre 1969

INDUSTRIELS

Rapport Rende-ment %	Prix Béné. taux	1969 haut	1969 bas	Titres	Dividendes payés ind. 1968	Dividendes payés ind. 1969	6 mois ou dernières année fisc.	6 mois ou dernières intérim.	RENDEMENT SEMAINE EN COURS haut	bas	fermeture	variations	vent. 100s
	20.5	57⅜	51½	Abel Black			6mMar .25		53¼	51½	51½	— ¼	83
3.3	17.9	11½	8½	Abitibi P	.51	.36	Dec .60	Sept9m .47	11½	10⅜	11¼	+ ½	5232
7.2		53	51¾	" pfd	1.61	3.75	Dec 14.70		52½	52	52		7
2.1	4.9	20½	10	Acklands	.16	.24	Nov 2.28	May .41	12	10¾	11	— ¼	51
7.0		22¾	21½	" pfd	1.50	1.50	Nov 22.20		21½	21½	21½		1x
7.1		19¾	12½	" 2 pfd	.40	.96	Nov 22.20		13	12½	12⅝	— ⅛	43
0.5	31.7	22	16	Acres	.10	.10	Oct .52	July9m .62	18½	17¼	18	+ ¾	37
		20¾	15	Admiral			Dec .10	June .64	22		23		
6.3	15.9	28¾	10½	AGF Mgt	.55	.87	Nov .86	Aug 9m .49	14	13	13	— ¾	65
	8.0	25	20	Agnew S			6mMay 2.62		20½		25		
0.5	49.2	9¾	3½	AgraVeg Oil		.05	July .16	Apr9m .16	8⅛	7⅞	8	+ ⅛	30
	18.6	13¼	6⅝	Agratec			Dec .51	June .21	11⅞	9⅝	11½	+ 2	185
	18.1	21½	11½	Almco			July .69	Jan .40	13	12½	13	+ ½	3
3.3	22.6	46	36½	Alta Gas	1.41	1.50	Dec 1.95	June 1.35	45½	44	44½	+ ¼	47
6.3		84	71⅜	" 4¼ pfd	4.75	4.75	Dec 5.05		76	75¼	76	+ 1¾	
4.3		129	114	" D pfd		5.37½	Dec 5.05		125	122	124¾	+ 1¾	17
4.3	16.6	27	21	Alta N Gas	1.00	1.00	Dec 1.38	June .71	24	24	24	+ 1	
4.4	11.3	11	7	Algoma C	.32	.32	Dec .63	June .31	7¼	7¼	7½	+ ⅜	5
6.0	9.7	22½	15	Algoma St	1.00	1.00	Dec 1.70	June .89	17	16½	16¾	+ ¼	226
		7½	3.25	Algonquin			Dec .79d	June .08	3.25	3.25	3.25		
		8½	2.00	" pfd					2.50	2.50	2.50	—.50	
3.5	14.4	35¼	26	AlcanAlum	1.02½	1.10	Dec 2.14	June 1.21	31⅜	30⅝	31		498
5.0		39¾	30½	" 4¼ pfd	1.70	1.70	Dec 28.07		34⅜	33⅜	34	+ ¼	105
	20.0	9¼	7	Allarco			Oct .40		8	7⅞	8		13
6.1		17	16	Al Can pfd	1.00	1.00	Dec 25.68	June 29.99	16½	16½	16½		
6.4		37	33½	" 2nd	2.25	2.25	Dec 25.68		35½	35	35		
				Amerada	3.00	3.00	Dec 5.12	Mar3m1.29					
				" pfd		3.50							
	13.7	4.50	3.65	Am Metro			Dec .12		1.50		1.70		
5.5	14.7	8½	5¾	Ang C Pip	.45	.36	Dec .44	June .27	6¾	6½	6½		2
7.0		18¼	14	" pfd	1.12½	1.12½	Dec 6.10		16½	16	16		
7.7		32½	27	Ang T 4½	2.25	2.25	Dec 4.91	June 2.79	29½	29½	29½	+ ½	
7.6		38	32	" 2.65	2.65	2.65	Dec 4.91		34½	34	34	— ½	
7.4		40½	35	" 2.90	2.90	2.90	Dec 4.91		38½	38½	38½	— ½	
7.8		45¾	38	" 3.15	3.15	3.15	Dec 4.91		40¼	40	40¼		1
2.2	43.9	18	11¾	Ang-Scan	.40	.40	69Apr .41	Aug3½m.91	17½				
8.6		17	16	" pfd	1.37½	1.37½	69Apr 4.24				16		
1.8	25.2	49	34	Anthes A	.68	.68	Dec 1.47		22		70		
6.8		81	69	" B pfd	5.50	5.50	Dec 9.74		70	69	70	—11	1
7.6		82	68	" C pfd	5.25	5.25	Dec 9.74		70	70	70	+ 1	
	61.2	28⅝	15¾	Aquitaine			Dec .30	June .17	18⅛	15¾	17¼	— 1⅛	580
3.0	28.6	25	15	Argus C	.56	.60	Nov .70	May .33	20	18½	20	+ ½	
4.9		16¼	11¼	" C pfd	.56	.60	Nov .70		12½	12⅛	12¼	+ ⅛	9
7.1		40	34¾	" 2.50	2.50	2.50	Nov 4.59		35½	35½	35½	+ ½	
7.0		37	36	" 2.60	2.60	2.60	Nov 4.59		36¼	36⅛	36⅛		
7.8		39⅛	34¼	" B	2.70	2.70	Nov 4.59		35	34¼	35	+ ½	8
4.1	13.5	28⅛	19¾	Asbestos	1.00	1.00	Dec 1.79	June12m1.79	23½	24	25	+ ¾	24
				Ash Temp			Dec 3.73	June 1.48					
6.3		90	90	" A	6.00	6.00	Dec 14.05		75		90		
7.2		9	8½	" B	.65	.65	Dec 26.80		8½		9		
	23.3	27	12	Atco Ind			Sept .60	June9m .23	14¾	14⅜	14¾	+ ¾	65
4.0	26.6	7½	5½	Atl Sugar	.43¾	.25	Dec .23	June .35	7	6¼	6½	+ ⅜	262
		2.85	1.50	" wts					2.40	2.10	2.15	+ .15	74
8.4		16	13¼	" A	1.20	1.20	Dec 2.25		14½	14⅛	14⅛	+ ⅛	8
8.4		64	54½	" pfd	5.00	5.00	Dec 2.25		60	59	60	+ ½	1
3.4	17.8	25¼	8¾	Auto Elec	.30	.30	Dec .49	June .25	9	9	9	+ ¼	22
	13.9	10	7½	Auto Hard			gDec .69		10	8⅞	9½	+ ½	39
4.3		35	27¾	Avco	1.20	1.20	Nov 3.76						
		99	77	" pfd	3.20	3.20	Nov 3.58				78		

B

	19.5	28¼	17½	BACMInd			Dec10m1.91	June .85	20⅜		22		
		1.25	.40	Bahama			Sept .25d	Jun9m .005	.46	.43	.45	+ .01	368
4.6	26.0	17	13½	Bank Mont	.58	.75	Oct .59	Apr .63	16	15¼	16	+ ⅜	1311
3.1	22.3	27⅜	19¾	Bank NS	.64	.74	Oct 1.04	July .88	24	23	24	+ ⅜	254
6.5	11.6	14	10½	B Cdn Nat	.58	.71	Oct .94	July9m .66	10⅞	10⅝	10¾	— ⅛	116
5.6	11.1	12⅛	10	B D'Epargn	.53	.64	Oct 1.01		11⅜	11¼	11⅜	+ ⅛	56
5.6	15.4	10¾	8½	Banq Prov	.48	.52	Oct .60		9	8¾	8⅝	— ⅜	125
4.5	12.9	18½	13	Barber Ellis	.60	.70	Dec 1.20	June .84	14		16		
	109.8	95	77¼	Barber Oil	Stk	Stk	Dec .84		57		58		
				Barcelona			N.A.		1.50		3.00		
	14.3	22½	9¾	Bartaco			Sept9m .94	Jun9m .94	13¾	13⅛	13⅜	+ ¼	25
8.0		13¾	12	Bathurst pf	1.05	1.05	Dec 4.25		12¾	12¾	12¾		1x
	9.9	9⅜	5	Bay Mills			69July .53		5¾	5¾	5¾	+ ½	2
9.7		9⅜	6⅜	" pfd	.68½	.68½	69July .64		6½		9		
	10.9	18	12	Beatty			Dec 1.45	June .78	15½		16½		
3.2	14.6	20	14¾	Beav Lum	.40	.50	Dec 1.05	June .36	16½	15½	16½	+ 1⅛	29
6.7		16¼	14⅛	" A	1.00	1.00	Dec 29.00						
7.0		25	19¼	" pfd	1.40	1.40	Dec 28.22		23½	20½	20½	+ ⅛	1
		17	9	Becker Pfd			69Apr .51	July3m .13	10⅜	9½	10⅛	+ ½	28
5.6	12.2	9¼	6⅜	Belding	24¼	.50	Dec .73	June .51	9⅛	8⅜	8¾	— ⅛	7
7.8		10	8⅜	" pfd	.70	.70	Dec 6.70		9		10		
		3.03	2.35	" wts					2.95	2.80	2.80	— .10	69
		29⅜	15	Belg Stand	.30		Dec .15d	June .47	19¼		21		
5.6	13.1	50½	42½	" pfd	1.00	1.00	Dec .43						
	37.5	3¼	2.25	Bell Knit			Dec .06		1.75		3.00		
5.8	13.0	50½	42¾	Bell Can	2.50	2.50	Dec 3.27	June 1.52	43¾	42¾	43¼	+ ⅜	852
4.0	13.7	11½	10	Biltmore	.40	.40	Oct .73	Apr .88d	8⅛		12		
10.0		12½	10	" pfd	1.00	1.00	Oct .73		9				
0.9	22.0	8⅞	6	Block Bros	.06	.07	69Jan .34	July .19	7½	6½	6¾	— ¾	328
5.0	9.6	3.85	2.70	Blue Bon	.16	.16	69Feb .33	Aug 5m .12	3.05		3.15		
2.7	25.3	23¼	16⅞	Bombardier		.50	Jan10m .73	July .12	19½	18⅜	19¼	+ ¾	303
0.5	32.5	37	15⅞	Bow Valley	.10	.10	69May .55	Aug 3m .17	17½	16	17¼	— ⅜	157
8.1		15¼	13	" pfd	1.10	1.10	69May 16.82		16¼		16¾		
		32	11	" wts					13½	11	11	— 1½	7
7.3		41½	37	BowM pfd	2.75	2.75	Dec 4.41		37½	37½	37½		1x
2.7	15.2	8¼	6½	Bowater	.19	.19	Dec .45	June .23	6⅝	6⅝	6⅝	— ¼	1
4.8	8.1	15	12	Bowes	.50	.60	Dec 1.50	June .42	8		12½		
0.6	18.7	12¾	5⅛	Bramalea	.02	.04	Nov .32	Aug9m .39	6⅜	5⅞	6½	+ ½	222
		11⅜	4.00	" rts					5.15	4.65	5.15	+ .15	9
8.8	4.3	26½	14⅜	Brascan	1.00	1.45	Dec 3.37	June 1.32	17¾	16¼	17¼	+ ⅞	401
3.8		160	117	" pfd	6.00	6.00			101				
		4.05	2.00	Bridge Tank			Dec .35d	June .27d	2.15	2.15	2.15		1
11.4		32	22¼	" pfd	2.90	2.90e	Dec 10.21		23½	23½	23½		1x
2.4	11.1	111	83	Bright	2.00	2.00	69Mar 7.50		85		125		
4.1	21.4	27	17⅜	BA Bank	.86	1.00	Dec 1.12	June .59	23½	23½	23½	— ½	1
3.1	16.1	41½	29¼	BC Forest	1.00	1.00	Dec 1.97	June 1.46	32¼	31½	31½	— ¼	12
7.1		49	40	" pfd	3.00	3.00	Dec 11.85		42	41¼	41¾	— ¼	3
4.5	6.2	19⅛	15½	BC Pack A	.75	.75	Dec 2.67		16½		22½		
6.0		20	14	" B	1.00	1.00	Dec 2.86	June .68	16½	16½	16½		1x
5.7	13.1	20	14⅛	BC Sugar	.90	.97	Sept 1.28	Jun9m1.00	17½	17	17¼	+ ½	28
6.0		17¾	16	" pfd	1.00	1.00	Sept 16.31		16½	16½	16½		3
4.4	13.5	75	62¼	BC Tel	3.00	3.00	Dec 4.93	June 2.34	67	67	67		8
7.5		66	60	" 4½	4.50	4.50	Dec 4.07				61		
7.9		57⅞	56	" 4⅜ pf	4.38	4.38	Dec 4.07		55	55	55		1x
7.6		72½	60	" 4¾ pf	4.75	4.75	Dec 4.07		61¾	61½	61½	— ¼	2
7.5		69	60	" 4¾ 56	4.75	4.75	Dec 4.07		62½	60½	60½	— 2½	1
7.5		19	16	" 4.84 pf	1.21	1.21	Dec 4.07		16	16	16		1x
7.4		83	69	" 5.15 pf	5.15	5.15	Dec 4.07				68		
7.8		35½	72	" 5¾ pf	5.75	5.75	Dec 4.07		74	72	74	+ 1	1
7.3		95	82	" 6 pfd	6.00	6.00	Dec 4.07		81	80	80		1x
7.1		27	23⅜	" 6.80 pf	1.17	1.70	Dec 4.07		24	23¾	24	— ⅜	9
	3.5	48	42	B Cont Oil			Dec .13		.40		.42		
	73.6	61¼	5	Brinco			Dec .07	June .05	5¾	5⅜	5½		375
5.4		19¼	19¼	Brooke B	1.04	1.04	June .87		19	18⅞	18⅞		1x
7.0	5.7	24	16½	Bruck A	1.20	1.20	Oct 2.96	July 9m 1.58	15		19		
4.8	5.3	18	11½	" B		.60	Oct 2.36		11¾	11½	11½	— 1	2
8.6	6.5	6	4¾	Bulloch A	.50	.50	bDec .88	Mar12m .74	5¾		6		
6.6	8.2	13⅜	10¾	Buntin Reid	.66	.72	Dec 1.33	June .67	11¾	11¼	11¾	+ ⅜	3
2.5	14.3	25¾	19⅜	Burns	.25	.60	Dec 1.68	June .90	24	23⅞	24	+ 1	21
5.3	12.9	10	5¾	Burr Dry A	.45	.48	Dec .75	June .37½	10	8⅝	10	+ 1	36

C

4.3	16.5	11¾	7	CAE	.32½	.32½	69Mar .45		7½	7¼	7¼	— ¼	53
2.1	43.4	13¾	6⅜	Cadillac		.16	Dec .17	June .11	7⅜	6¾	7⅛	— ¼	93
9.2		18½	16⅞	" pfd		1.62½			18	17⅜	17⅜		14
	6.8	18½	8¼	CDRH Ltd			69Apr 1.30	July 3m .03	10½	8¼	10	+ 1½	76
2.9	16.5	28¾	24	Calg Pow	.80	.80	Dec 1.64	June .93	27¼	26½	26½	— ½	66
6.6		84	67¾	" 5 pfd	5.00	5.00	Dec 7.40		65		75		
5.1		115	102	" 5.40 pfd	5.40	5.40	Dec 7.40		108	106	107	+ 2	4
		2.10	.80	Cal Dale			June .34d	Dec .21d	1.00	.92	.99		18
	33.0	11½	7½	Cambridge			69May .25		7⅜	7½	7½		8
	23.6	9¼	6¼	Campeau,Cp			Oct10m .31	July9m .26	6⅜	6¼	6¼	— ⅛	112
2.7	8.2	26¼	18½	Can Bread	.50	.60	69July 2.68		21	18¾	19	— 3	17
6.9		42	40	" pfd	2.75	2.75	69July 12.92		30		40		
4.0	11.1	37	28¼	Can Cem	1.20	1.20	69Apr 2.67	July3m1.50	30½	29¾	30	+ ¼	30
			17½	" pfd	1.30	1.30	69Apr 16.80		18	18	18		10

Moyennes de la semaine

TORONTO

	Indus.	Or	Métaux	Huiles	Volume
Lundi	180.10	165.17	110.94	197.30	3,005,000
Mardi	181.61	163.17	111.95	194.49	4,034,000
Mercredi	184.22	166.42	112.97	195.40	3,857,000
Jeudi	182.83	165.39	112.97	193.73	3,290,000
Vendredi	183.37	168.22	112.86	199.28	3,061,000
Chang. de la sem.	+3.22	+0.79	+1.83	—1.09	.....
1966 haut	198.77	276.96	122.54	310.73	.....
1966 bas	164.25	159.92	97.85	193.73	.....

MONTREAL

	Indus.	Serv. pub.	Banques	Papier	Mixte	Volume
Lundi	182 19	145.96	177.90	119.65	175 38	705,100
Mardi	183 65	146.62	178.20	120.70	176.58	771,400
Mercredi	185.28	147.93	179.14	121.85	178.09	997,600
Jeudi	165.81	147.06	179.34	121.36	176.89	789,400
Vendredi	184.62	146.18	182.99	122.86	177.64	954,100
Chang. de la sem.	+1.94	+0.57	+6.50	+3.70	+2.11	.....
1966 haut	207.15	169.30	205.62	136.47	197.79	.....
1966 bas	169.04	141.60	158.13	104.27	163.44	.....

NEW YORK

	Comp.	Indus.	Transp.	Utils.	Finance
Lundi	53.88	56.72	43.45	41.48	73.35
Mardi	54.31	57.20	43.67	41.72	73.93
Mercredi	54.67	57.57	44.02	42.11	74.07
Jeudi	54.48	57.39	43.92	41.89	73.71
Vendredi	54.89	57.90	44.03	41.89	74.36
Chang. de la sem.	+1.17	+1.24	+0.43	+1.00	+1.25
1966 haut	59.32	62.39	58.35	46.98	78.53
1966 bas	49.31	51.39	39.09	39.04	59.68

DOW JONES

	Indus.	Rails	Utils.	Comp.	Volume
Lundi	839.23	199.03	117.87	282.95	13,540,000
Mardi	846.88	199.53	118.39	284.74	16,460,000
Mercredi	860.35	200.04	119.28	287.71	19,320,000
Jeudi	855.73	200.25	118.93	286.86	14,780,000
Vendredi	862.26	201.23	118.00	285.35	15,450,000
Chang. de la sem.	+26.20	+1.67	+1.53	+3.25	.....
1966 haut	968.65	279.88	139.95	346.23	.....
1966 bas	801.96	193.19	109.98	271.67	.....

LONDON

	(E. Tms.)
Lundi	381.3
Mardi	375.0
Mercredi	371.8
Jeudi	369.2
Vendredi	368.1
Chang. de la sem.	—14.1
1966 haut	521.9
1966 bas	357.4

RENDEMENT SEMAINE EN COURS

Rapport Rende-ment %	Prix Béné. taux	1969 haut	1969 bas	Titres	Dividendes payés ind. 1968	Dividendes payés ind. 1969	6 mois ou dernières année fisc.	6 mois ou dernières intérim.	haut	bas	fermeture	variations	vent. 100s
5.1	11.4	44½	32½	C&D Sugar	1.47½	1.70	Sept 2.90	June 2.03	36½	33½	35	+ 2	33
		5.00	2.05	C Forgings		..	bDec 2.44d		3.25	3.25	3.25	+ .75	1
		5.00	2.75	" A		..	bDec 9.21d		3.25				
	14.0	22	19	C Machine			69Jan .17d		22		22		
4.9	12.3	23¾	19	C Malting	1.00	1.00	Dec 1.64	June 1.12	23¾	20½	22	+ 1¾	318
6.4		1.00	.83	" pfd		.06	Dec 11.92		.92	.92	.92	— .01	162
2.1	68.5	99	60	C Nor West	1.50	1.50	Dec 1.02	June .95	68	68	68		1x
3.2	13.1	21¼	14¾	C Pack Co	.50	.56	69Mar 1.29	June3m .35	17½	16⅝	17½	+ ½	88
4.8	16.4	14⅜	10½	C Perm M	.56	.56	Dec .70	June .30	11⅞	11¼	11⅝	+ ⅛	104
5.8		88½	72	C Safeway	4.40	4.40	Dec 46.03	June 49.85	76	76	76	+ 1	1
4.5	10.9	37	28	C Steam	1.30	1.30	Dec 2.61	June .85	28¾	28¾	28¾		50
7.6		5.00	4.00	" pfd	.31¼	.31¼	Dec 12.84		4.03	4.03	4.00		1x
				CANADIAN									
1.1	16.4	755	480	C Arena	7.00	7.00	69June 48.03		600		850		
4.7	13.9	14½	8¼	Cdn Brew	.40	.40	69Apr .61	July3m .18	9½	8½	9½	+ 1	746
7.2		35	29¾	" A pfd	2.20	2.20	69Apr 6.82		30	29⅞	29⅞	— ⅛	8
7.5		41¾	34¼	" B pfd	2.65	2.65	69Apr 6.82		35½	35	35		3
1.9	22.5	23½	15½	C Br Alum	.40	.40	July .93	June .70	23¾	21¾	21¾	+ ¾	12
6.0	8.8	9½	6¼	C Cannrs A	.75	.40e	May15m.75		6¾	6¼	6¼	+ ⅛	8
		4.60	1.30	C Chem wts					1.60	1.35	1.35	— .30	64
	52.5	1.55	.75	C Coniaur'm		..	69Mar .02		1.00	1.00	1.00	+ .01	6
	8.3	4.10	2.00	C Conv A		..	bDec .35		2.00		3.00		
		18	18	" B		..			5		12		
3.2	22.8	55	43	C Cp Mgt	1.50	1.50	Dec 2.05	June 1.98	47	47	47	+ ¼	2
	18.4	2.45	.85	C Curt W		..	Dec .05	June .03d	1.15	.92	1.10	+ .18	87
1.8	34.0	15	8¼	Cdn Equity		.16	Oct .25	July 9m .18	8¾	8¼	8½	— ⅜	26
	18.2	9	6	Cdn Food			Sept .33	Mar .10	6		7¼		
7.6		45	39	" 1st	3.00	3.00	Sept 3.07		37		45		
7.1		49⅞	40	" 2nd	3.00	3.00	Sept 3.07		40				
4.0	9.8	9	4¼	C Found	.20	.20	Oct .51	July 9m .44	4.25	4.25	4.25	— .75	2
8.8		15	12⅜	" pfd	1.20	1.20	Oct 2.84		12¾	11	11		1x
3.8	6.7	34½	25¾	C Gen El	1.00	1.00	Dec 3.83	June .70	25⅜		27¼		
4.6		34½	27	" pfd	1.25	1.25	Dec 18.15		28½	28½	28½	+ 1½	1
3.7	22.5	71½	62	C Gen Inv	2.40	2.40	Dec 2.86	June 1.47	65	64½	65	+ ½	4
6.5	13.4	13½	8⅞	C G Sec A	.60	.60	Dec .68	June .34	9⅛		9		
2.7	32.8	22¼	20½	" B	.60	.60

SALADA FOODS LIMITED

L'offre de la compagnie Kellogg en vue de l'achat de toutes les actions ordinaires de la compagnie Salada à un prix unitaire de $17.50 a été approuvée par les détenteurs de plus de 9/10ième des actions impliquées. Conformément aux modalités de la section 128 de la loi des compagnies du Canada, la compagnie Kellogg a envoyé un avis aux actionnaires dissidents pour les informer qu'elle désirait acquérir toutes les actions ordinaires de la compagnie Salada enregistrées en leur nom. Sauf dans le cas ou une requête serait soumise à la cour supême de l'Ontario au cours du mois qui suit la date de l'avis (le 14 octobre) et que la dite cour donne suite à cette requête, la compagnie Kellogg pourra et devra acquérir les dites actions ordinaires enregistrées au nom des actionnaires dissidents selon les conditions de l'offre d'achat.

INSPIRATION LIMITED

La compagnie a déclaré qu'elle a conclu la vente de toutes les actions du capital-actions des compagnies Douglas Bremmer Contractors & Builders Ltd, Terrebonne Construction (1965) Limitée et Carrière Du Pont Ltée à la firme Cosec Construction Inc.

PRETS AUX COURTIERS

Les emprunts garantis des firmes et corporations membres des Bourses Canadienne et de Montréal totalisaient $44,281,489 à l'heure de fermeture des affaires le 30 septembre 1969. En date du 31 août 1969 et du 30 septembre 1968, ces emprunts totalisaient $44,532,277 et $64,156,222 respectivement.

AVIS

Dès lundi, le 27 octobre 1969, les heures d'ouverture des Bourses Canadienne et de Montréal seront de 10h à 15 h 30 (heure normale de l'est).

CONSOLIDATED MANITOBA MINES LIMITED

Les actionnaires enregistrés dans les livres à l'heure de fermeture des affaires en date du 24 octobre 1969 auront le droit d'acheter des actions additionnelles de la compagnie. Chaque lot de trois actions détenues permettra d'acheter une action additionnelle à un prix unitaire de 25¢. Entre le 22 octobre et le 24 novembre 1969, les actions se vendront "ex-droits".

Un contrat conclu avec la firme Petejam Securities Limited assure à la compagnie un montant minimum de $75,000.

FAIRBANKS MORSE (CANADA) LIMITED

L'offre de la compagnie Fairbanks Morse Inc. faite aux détenteurs d'actions ordinaires de la compagnie Fairbanks Morse (Canada) Ltd. prend fin le 28 octobre 1969. Les courtiers qui ont acheté des actions ordinaires de la compagnie et qui désirent les déposer mais qui n'ont pas reçu ces actions dans les délais normaux devraient avertir les courtiers qui leur ont vendu ces actions que ces dernières doivent être déposées dans le cadre de l'offre. Ceux qui désirent prendre avantage de l'offre devraient transiger sur les actions ordinaires de la compagnie Fairbanks Morse (Canada) Limited sur la base 'au comptant sur livraison' à partir du 22 octobre 1969; ils devront transiger au comptant à partir de vendredi le 24 octobre 1969. Les actions déposées dans le cadre de l'offre peuvent être remises à la compagnie National Trust à ses succursales de Montréal et de Toronto.

KODIAK PETROLEUMS LTD

Les actions de la compagnie ont été rayées de la liste des valeurs de la Bourse Canadienne. Conformément à un plan de réorganisation et à un accord daté du 30 décembre 1968, conclus entre l'entreprise et Manhattan Continental Development Corporation, les actions de Kodiak sont échangeables en actions de Manhattan, à raison de 80.0004 actions de cette dernière entreprise pour chaque 100 actions de Kodiak. Les lettres de transmission furent envoyées par la poste le 25 septembre 1969. Les actionnaires de Kodiak peuvent remettre leurs certificats d'actions à la Canada Permanent Trust Company, 10038 Jasper Avenue, Edmonton 40 (Alberta). Il ne sera pas émis de certificats de fractions d'actions et advenant qu'une fraction résulte de l'échange des actions, cette dite fraction sera réglée au moyen d'achat ou de paiement, au gré de son détenteur, au taux de $1.25 l'action. ■

Nomination au Trust Royal

L. J. G. Brunelle

La Compagnie Trust Royal fait part de la nomination de **L. J. Guy Brunelle** au poste de directeur du service des placements à la succursale de Montréal. M. Brunelle était auparavant directeur des nouvelles émissions, au siège social.

RENDEMENT SEMAINE EN COURS

Rapport Rende-ment %	Prix Bene taux	1969 haut	1969 bas	Titres	Dividendes payes ind 1968	Dividendes payes ind 1969	6 mois ou dernieres année fisc	6 mois ou dernieres interim	haut	bas	ferme-ture	varia-tions	vent 100s
				D									
4.8	10.7	12	8½	DRG Ltd	.38	.48	69Mar	.92	June .64	10¾	10	10¾	+ ⅜	59
4.4	11.3	16¾	11	Dale Ross	.60	.60	Dec	1.19	June .91	13	13	13	— ½	2
8.6		8	6¾	" A	.60	.60	Dec	3.28		7¼	6¾	6¾	— ¼	4
8.4		83	83	Dalex pfd	7.00	7.00	Dec	6.06				85		
0.5	9.5	10⅛	7	Dalfens	.05	.05	July	1.05		10		13		
7.3		93½	88	Debhold pfd	6.25	6.25	Dec	.56	June .77	78	78	78		1x
3.4	12.0	3.85	2.40	Delta Elec	.10	.10	69Apr	.24	July3m .01	2.75	2.75	2.75	— .15	6
1.4	5.3	10⅛	3½	Deltec Pan		.05	67Sept	.67		3.50		4.00		
				" pfd										
1.7	17.6	20	13⅞	Denault	.21	.24	69May	.37						
				" wts										
2.3	17.0	55½	47¼	Dist Seag	1.05	1.20	69July	3.04		54¼	51½	53¼	+ 1⅝	190
		12	6¾	Domco			Dec	4.40d		7⅝		8		
	23.8	110	65	Dome Pete			Dec	3.00	June 1.32	71	68	68	— 3⅛	32
				DOMINION										
1.2	64.2	34	28	D Ang Inv	.30	.40	69Apr	.60	July3m .15	27		32		
7.1		75	70	" pfd	5.00	5.00	69Apr	7.00		69		75		
5.9	9.6	22	13	D Bridge	.85	.80	Oct	1.40	Apr .47	14	13¼	13½		36
	19.2	10	5⅞	D. Citrus			Apr	.43	June .24	8¼	7¾	8	— ¼	17
1.7		150	85	DC Gen In		1.75				72		80		
		16	10½	D Coal pfd			69Mar	.57d		11		15⅝		
6.0	10.7	11⅝	9¼	D Corset	.60	.60	Dec	.93		9¼	9¼	9¼	— ¼	16
3.9	7.7	20½	20½	D Dairies	.80	.80	Dec	2.67	June 1.51	21⅝				
6.0				" pfd	1.75	1.75	Dec	24.44				29		
	11.7	3.25	2.00	Dom Fab	.16		bDec	.36d	bJune .03d	1.85		3.00		
10.6		3.50	2.80	" A pfd	.32	.32	bDec	.10d	bJune .13	2.75		3.15		
3.5	9.4	26⅝	19¾	D Foundry	.65	.80	Dec	2.41	June 1.40	23	22¼	22¾		187
6.4		84¼	72	" pfd	4.75	4.75	Dec	35.30		75	75	75	+ 1	2
	22.2	24¼	16	D Glass	.10		Dec	.86	June .64	19¼	18½	18½	— ½	16
3.5		24	17¼	" pfd	.70	.70	Dec	11.03		19½	19	19	— 1	10
		4¾	2.15	Dom Lime			Dec	.42d	June .11	4.75	4.25	4.60	+ .45	56
		1.35	.70	" wts						1.35	1.05	1.25	+ .10	55
		7.12	5.38	D Magnes			Dec	.20d	June .15	5⅝	5⅝	5⅝	— ⅜	1
1.8	56.7	20	17	D Scottish	.32	.32	Dec	.30	June .13	17				
7.7		37	30	" pfd	2.50	2.50	Dec	7.92		32½		34		
5.6	10.8	17¼	11⅞	D Stores	.72	.72	69Mar	1.17	June3m .30	13¼	12¾	13	+ ¼	288
4.7	6.6	18½	12	D Text	.70	.68	69June	1.91				12⅝	— ⅛	148
7.0		102½	97	" pfd	7.00	7.00				97½		101		
4.5	18.4	16	11⅝	Domfar	.60	.60	Dec	.72	June .43	14	13½	13½	+ ¼	366
7.4		16¾	13½	" pfd	1.00	1.00	Dec	36.00		15¼	15¼	15¼	+ ½	2
	9.4	25⅜	14	Donlee			Dec	1.51	June .78	14½	14½	14½	— ⅛	7
4.0	17.5	11¼	6⅝	Donohue	.40	.40	Dec	.57	June .32	10	9⅝	9⅞	— ⅛	11
8.7		20⅜	17	" pfd	1.56¼	1.56¼	Dec	3.77		18½		20½		
1.9	25.4	8¾	2.80	Douglas Lhd		.06	69June	.12		3.15	2.60	3.00	—.05	19
7.3	8.7	17	11	Dover Ind	.80	.80	Dec	1.26	June .82	11¾		17		
8.6		7⅝	7¼	" pfd	.60	.60	Dec	3.91		7	7	7		1x
10.0	19.3	7½	6	Drum W	.60	.60	Dec	.31		5½		6		
3.6	17.3	38½	25¼	Dupont	1.00	1.00	Dec	1.57	June 1.24	27	25¼	26	— 1¼	110
5.6		67	60⅛	" pfd	3.75	3.75	Dec	71.39		60⅛		64		
8.4		7¾	6	Dupuis A	.55	.55	b69Jan	1.11		6¾	6¼	6¼	— ¼	9
2.7	23.3	28	17⅞	Dustbane	.27	.54	June	.86	Mar9m.63	20⅜	20¼	20⅜	+ ⅜	13
	22.4	40¼	10	Dylex			69Feb	.58	Aug. 28	13¾	13	13¾	+ ⅜	7
0.1		36	7¾	" A		.01	69Feb	.58	Aug. 28	10¼	9⅜	9⅞		304
				E - F										
	12.3	15⅜	9½	E-L Finc'l			Dec	.85	June .43	11⅜	10½	10¾	+ ¼	306
3.4		18	12	" pfd		.50				14½	14½	14½		12
	7.60	3.25	" wts							5.00	4.75	4.90	+.30	33
5.1	18.2	12¼	8¾	Eagle-Star		.45	Dec	.48		7⅛		8¼		
5.6	6.1	24	18	East Bk	1.00	1.20	Oct	2.93		16				
7.6		72	72	" pfd	5.50	5.50	Oct	5.50						
2.9	31.2	17	13⅜	Econ Inv	.44	.44	Dec	.48	Sept9m .37	15	15	15		4
7.3		40	22	" A	2.50	2.50	Dec	3.03		32		36½		
4.0	11.5	40⅛	12½	Eddy M		1.00	Dec	2.17	June 1.28	25	25	25		1
	21.4			Electra Inv	.04½	.04½	69Mar	.07	Sept .04	1.50				
1.1	21.7	35½	15½	Electrohome	.30	.40	Dec	1.57	June 1.25	35	32¾	34½	+ ⅜	121
8.4		79	66	" pfd	5.75	5.75	Dec	7.41		67	67	67		1x
4.0	11.7	22	13¾	Emco	.53¼	.55	Dec	1.17	June .33	14	14	14		1x
0.3	15.1	31	17	Emp Life	.06	.06	Dec	1.19		17½	17¼	17¼	— ¼	5
2.2	7.3	10¼	5	En&Heat A	.50	.12½	Dec	.79	June .78d	5¾	5¾	5¾		3
		5¼	4	" B			Dec	.17		3.50		5.00		
2.1	12.6	28	7½	Erie Div	.20	.20	June	.75	gJune .23	10¼	9	10	+ ½	18
0.3	29.7	28¼	9	" A	.03	.03	June	.32		10¼	9	10	+ ½	13
		12¼	5¾	Exquisite	Stk	Stk	69Feb	.39d		6½	5¾	6½	+ ⅜	7
9.1		9½	6¾	" pfd	.50	.60	Feb	17.67		7	7	7	— ⅜	2
		3.25	.07	" A wts						.11	.07	.11	+.03	23
	200.0	10	6	Fairbnks-M			Dec	.04	June 1.14d	8¾		9		
2.4	29.5	148	106	Falconbridge	3.50	3.50	Dec	4.48	June 4.28	148	143¼	146½	+ 2½	181
3.0	21.4	21	12⅞	Fam Play	.34	.40	Dec	.62	June .33	13½	13¼	13¼		60
		4.30	2.15	" wts						2.60	2.15	2.25	—.35	128
2.8	19.7	33¼	28½	Fy Farmer	1.20	1.00	June	1.45	Dec 1.10			41⅞		
		9¼	3¼	Fd Farms			69Mar	.01		3.85	3.25	3.50	—.35	52
6.4	11.5	9½	5¾	Fed Grain	.40	.40	July	.54	Apr9m .05d	6⅜	6¼	6½	+ ¼	125
	25.0	19	4.90	Fibre Pr			69June	.21		7¾	5¼	6⅜	+ 1⅜	910
		8¾	7½	" pfd						8¾	8	8		2
1.3	30.1	9½	7⅛	Fin Collect	.14	.16	69June	.29		9¼	8⅞	9	+ ¼	26
		13⅛	12¾	Finning T						13⅛	12¾	13⅛		11
0.9	17.3	11	9¼	Fiscal Inv	.10	.10	69Apr	.39		9¾		10½		
6.6		.20	.15	" pfd	.01	.01	69Apr	2.16		15		19		
3.5	6.9	20	16	Fittings	.40	.62	Dec	2.45	June 1.17	16½		18¾		
	7.1	3.95	1.50	Fleet Mfg			June	.21	Mar9m .12	1.60	1.50	1.55	+ .05	101
3.4	10.4	31	16½	Fleerwood		.65	Dec	1.80	June .16	18	17⅞	17⅞	— ⅞	6
5.0	8.3	58	44	Ford US	2.40	2.40	Dec	5.73	June 3.20	46½	46½	46½		1x
4.2	9.7	78	49	Ford Can	1.50	2.50	Dec	6.05	Sept9m6.14	66½	59½	65⅝	+ 6⅞	76
	17.3	22	10½	Four Seasons			Dec	.63	July .27	13	10⅝	12⅞	+ 1⅝	33
3.7	10.3	26½	15	FPE Plonr	.56	.56	69June	1.16		16½	15	16	+ 1	27
3.9		104	64	" pfd	2.75	2.75	69June	10.95		65	64	65	— 4	2
2.4	49.5	26½	19¼	Fraser C	.10	.60	Dec	.20	Oct40w 1.09	24⅞	24	24¾		83
3.0	26.0	9½	5	Freiman	.20†	.20	69Jan	.25	July .09	6¾	6½	6¼	— ¼	7
4.1	15.0	20	15	Fruehauf	.75	.75	Dec	1.20	Sept9m1.59	19	18¾	18¾	+ ¾	4
	10.6	7½	5	Fulcrum			Dec	.53		5⅜	5	5⅜		184
5.4		9¾	7½	" pfd	.47½	.47½				8¾	8¾	8¾		11
		10¾	2.10	Furlong	.12½		Dec	.62d		7¾		8		
10.6		5.50	3.75	" pfd	.48	.48				4.30		4.50		
		5.25	.75	" wts						3.25		5.00		
				G										
	9.4	15½	7½	Gait M Iron			Dec	1.01	June .69	9¾	9¾	9¾	+ ¼	3
	38.7	16⅛	9¾	GDN Mgmt			Oct19m.29			12	11¼	12	+ ¼	28
4.5	12.7	8	5	Gen Baker	.25	.25	69Apr	.43	July3m.06½	5¼	5	5	— ½	6
	23.7	42½	30	Gen Dev	Stk	Stk	Dec	1.48	Mar3m .33	35		37		
	28.1	19⅞	11½	Gen Dist			69Jan	.52	July .14	15½	14¾	15⅛	+ ¾	27
2.9	10.9	41¾	24¾	Gen Dyn	1.00	1.00	Dec	1.48		26		29		
4.6	13.1	90	76	GenMotors	4.30	3.65	Dec	6.02	June 3.38	82	79	81	+ 2	26
	47.8	37	26	Gen Prod A			Dec	.67	June .35	28		34		
	47.7	38	30	" B			Dec	.67		30		40		
	14.9	19	14½	GS Wares			Dec	1.04	June .70	14¾	14¾	14¾		1x
7.3		70	61	" pfd	5.00	5.00	Dec	5.6		66	66	66		1
2.3	20.0	57	57	Genesco		1.60	69July	2.70						
5.0	16.3	17¾	10½	Gen Star	.65	.65	Dec	.78	June .41	13	12½	12¾		73
		8½	4.25	" wts						5.00	4.65	4.85	+ .10	28
	20.2	20	8½	Gesco Dist			Sept	.47	June9m.57	9½	9⅜	9½		9
	16.9	11¾	8	Glendale			69Jan	.53	July .54	9½	9⅛	9½	+ ½	24
	50.0	8.00	3.10	Glengair			Dec	.09	June .04	4.50	4.35	4.45	—.05	212
		208½	145	Goodyear	2.00		Dec	.30d	June 4.69	150	145	150		1
5.0		37½	32	" pfd	2.00	2.00	Dec	.49		33	33	33		1x
8.3	12.0	8	5¾	G McKay	.50	.50	69Jan	4.97		6	5¾	5¾	— ¼	7
2.4	10.3	24	13	" B	.50	.50	69Jan	1.96	July 1.08d	19	19	19		1x
8.0		16⅛	15	Grafton-Fr	1.20	1.20	Dec	13.85	June 9.65	16				
				GREAT										
	34.3	22	17	Gt B Can In	.25		Dec	.51	Sept9m .26	17		18		
8.7		34	30	" pfd	2.50	2.62½	Dec	2.53		31½	31½	31½	+ 1½	1
4.1	28.2	29	21	Gt L Pap	1.00	1.00	Dec	.86	June .61	25	24¼	25		89
5.8	12.3	24½	19¼	Gt L Power	1.20	1.20	Dec	1.66	Sept9m1.30	20¾	20	20⅜	— ⅛	35
	4.9	16⅞	8¼	Gt N Cap			Dec	1.94	June .35	9	8¼	8⅜	— ⅛	28
8.3		21½	18	GNGasA pf	1.50	1.50	Dec	7.82		18½	18	18		3

RENDEMENT SEMAINE EN COURS

Rapport Rende-ment %	Prix Bene taux	1969 haut	1969 bas	Titres	Dividendes payes ind 1968	Dividendes payes ind 1969	6 mois ou dernieres année fisc	6 mois ou dernieres interim	haut	bas	ferme-ture	varia-tions	vent 100s
4.1	14¾	15	7¾	GtWestLife	1.15	1.40			120	113	119¾	+ 5¾	22
	44.2	24	4.75	Gt Wt Sadd			Oct	.15	July9m.12½	7¼	6¼	6¼	— ⅜	234
4.1	20.8	38½	32	Gt W Gas	1.50	1.50	Dec	1.73	Mar3m 1.30	30		44		
6.1	8.2	13⅜	7	Greb Ind	.48	.48	Oct	.95	Aug40w .37	8	2½	7¾		9
3.8	19.1	15⅜	11¾	Greyhound	.50	.50	Dec	.68	June .19	13	12¾	13		46
0.4	15.8	11	5¼	Grissol	.02½	.02½	69Apr	.37	July3m .10	5¾		6		
3.3	10.8	27	26	Guar Co NA	.90	.90	Dec	2.49	June 1.84	26⅝				
4.5	13.5	13⅜	10⅛	Guar Trust	.47¼	.50	Dec	.81	June .39	11	10⅞	11		5
3.2	17.1	25½	17⅛	Gulf Cda	.55	.60	Dec	1.07	June .50	18⅜	17½	18	— ⅜	466
				H										
		13⅜	13	Hahn pfd	.22½		Jan	17.75d	June 8.14d	12½		15		
		3.00	2.00	Halifax Dev			Dec	8m.02d	June .005	2..3	2.50	2.55	+.05	18
2.2	13.3	51½	25	Ham Cott	.90	.80	Mar	2.69		36¼	36¼	36¼		1x
6.6		87	76	" pfd	5.00	5.00	Mar	3.81		76		100		
1.4	19.9	29½	10½	Hand Chem	.20	.20	Sept	.69	Mar 1.40d	14⅛	14	14⅛	+ ⅜	2
2.5		21¾	10¼	" A	.30	.30	Sept	1.51		13¼	13	13¼	+ 1¼	2
	16.7	8	5	Handy Andy			Dec	.36		6		7		
	35.0	2.75	.80	Hardee F			June	.03		1.25	1.00	1.20	+.15	288
		80	46	" pfd			June	1.75		55	55	55		1x
2.8	15.9	24¼	15	Harding C	.48	.48	Oct	1.07	July9m .86	17⅜	16⅜	16⅞		1x
3.0	14.5	23½	12	" A	.48	.48	Oct	1.07		15¾	15	15	— ½	40
	21.8	8¾	6¾	Harlequin			Dec	.39		8⅜	8¼	8¼	— ¼	85
2.6	47.5	8⅞	4	Harris, J		.12½	June	.10	Dec .16	5.00	4.55	4.70	—.05	15
	16.1	12½	5	Harvey Fds			69Mar	.35	June3m .09	6¾	5¼	6	+ ⅜	505
	6.9	4.25	2.00	Harvey W A			Dec	.29	June .19	2.00	2.00	2.00		1x
		1.30	.49	" B			Dec	.05d	June .01d	.55	.55	.55	+.06	2
	12.1	4.75	3	Hawker Sid			Dec	.26	June .12	3.15	3.05	3.15		44
		68	54	" Pfd	1.43¼		Dec	3.65		55	55	55		1
3.5	14.4	17⅝	11½	Hayes Dana	.47⅜	.44	69Aug	.85		12	11¾	11¾	— ½	12
5.4		112	112	Hendsh pf	6.00	6.50	Dec	1.75	June 3.37	112				
3.3	8.3	55	51	Hinde & D	1.80	1.80	Dec	6.37	June 3.78	51	51	51	— 2	1
1.4	42.8	81	33	Home O A	.50	.50†	Dec	.83	June .34	36¾	33	36½	+ 1	490
1.4	41.3	78	31¼	" B	.50	.50	Dec	.83		34	31¼	32¾	— 1½	304
3.0	11.7	4.75	2.95	Horne Pitt	.05	.10	69Apr	.28	June3m .08	3.30	3.25	3.30		101
		10	6	H Braemore					Mar9m .44	6¼	6	6		13
8.0		30	25	H Smith pf	2.00	2.00	Dec	3.65	June 5.42	25¼	25¼	25¼		1x
1.0	12.5	8¼	6	Howden		.06	Dec	.48	June .30	6¾	6	6⅝	+ ⅛	9
7.0	6.5	16	12½	Hubbard	.85	.85	Nov	1.91		8		12½		
9.1		12½	11	" pfd	1.00	1.00				9		11		
2.7	17.2	25¼	17	Hud Bay C	.51	.51	69Jan	1.08	July .32	18⅞	18	18¾	— ¼	136
1.2	29.7	44⅝	33	Hud O & G	.50	.50	Dec	1.38	Sept9m1.06	43	41	41		74
4.4		59⅞	50¾	" pfd	2.50	2.50	Dec	17.85		58	56¼	57	+ 1⅜	27
6.9	9.8	12¼	8¼	Hughes O B	.45	.60	Dec	.88	June .36	9	8	8		1x
7.0		22¾	22¾	" pfd	1.60	1.60	Dec	8.43		20		25		
	14.9	14	10½	Hunter D			Dec	.88	June .44	13⅛	12¾	12⅞	— ¼	14
3.2	20.0	18	14½	Hur & Erie	.49	.52	Dec	.81	June .39	16⅞	16¼	16¾	+ ½	95
1.9	13.8	25⅜	14	Husky A	.30	.30	Dec	1.11	June .25	15¼	14½	15¼	— ⅛	356
		46½	41¾	" 6% A	3.00	3.00	Dec	14.09		43	42	42		1x
6.9		48½	42	" 6% B	3.00	3.00	Dec	14.09		43	43	43	— ¼	2
		15¼	7¾	" wts						8.25	7.75	7.75	— .50	4
				I - K										
2.1	11.7	9½	4½	Imp Gen		.10	Oct	.44	Apr .43	4.80	4.70	4.75	+ .05	9
		5.00	2.15	" wts						2.20	2.20	2.20	+ .05	7
2.9		239	139	Imp Life	4.60	4.80				164	164	164		1
3.0	22.1	25	14¼	Imp Oil	.53	.53	Dec	.78	Sept9m .53	17¼	16¼	16½	+ ¾	1188
6.8	9.5	16⅛	11¼	Imp Tob	.80	.80	Dec	1.24	June .55	12	11½	11¾		118
6.9		5.25	3.90	" pfd	.29	.29	Dec	35.10		3.90	3.90	3.90		24
1.1	11.8	10¾	7½	Inc Dis vt		.10	Dec	.74		8	7¾	8	— ¾	4
		3.25	1.60	" wts						2.05	2.00	2.00	— .25	8
1.3	16.4	20⅛	14	Indal Cda		.20	Oct	.88	July9m .46	15¼	14½	15⅛	+ ⅜	20
5.4	12.1	21¾	13¾	Indusmin	.75	.75	Dec	1.14	June .32	15	14½	14⅞	+ 1⅛	17
4.7	12.9	15⅛	11¾	Ind Acc	.65	.70	Dec	1.15	June .59	15⅛	14¾	15⅛	+ ¼	713
		5.80	3.50	" wts						5.10	4.50	4.90	+ .30	169
6.5		70⅛	67½	" 4.50	4.50	4.50	Dec	12.15		68⅞				
6.6		24¾	21½	" 5¾	1.43¾	1.43¾	Dec	12.15		21		25		
3.4	18.9	12	8¼	Ind Adh	.31	.40	69Jan	.62	July9m .45	11¾	11½	11½	— ¼	16
3.1	21.0	34¾	17¾	Ingersoll A	1.00	1.00	gDec	1.50	gJune 2.26	32	31¼	31½		6
	16.2	15	10	Inglis			Dec	.83	June .05	13¾	13¾	13¾	— ⅛	26
	9.5	9	3.50	Inld Chem			Dec	.42	June .16	3.80		4.00		
4.1	13.1	16¾	11¾	Inld N Gas	.47½	.50	69June	.77		12¾	11⅞	12¼		163
7.2		16	13	" pfd	1.00	1.00	June	6.37		13¾	13⅜	13¾	— ⅛	8
		1.95	.60	Inspiration			Dec	1.43d	June .83d	.80	.60	.73	— .11	691
		20½	9¾	" pfd	.37½					10½	9⅞	10	+ ¼	25
2.4	19.8	19¼	14¼	InterCity G	.40	.60	Dec	.82	June 1.14	16¾	16½	16⅝	+ ⅜	8
7.1		17½	15¼	" 6¼ pfd	1.25	1.25	Dec	2.06		16½		17½		
		7.00	3.50	" wts						5.50	5.40	5.40		8
		8	5	Intermetco					July9m .39	5½	5	5½	+ ⅜	25
				INTERNATIONAL										
	150.0	1.15	.35

résultats financiers des entreprises

$68 MILLIONS DE BENEFICES A L'IMPERIAL OIL

TORONTO. — Les bénéfices de l'Imperial Oil pour les neuf premiers mois de 1969 se sont chiffrés par $68 millions, une diminution de deux miliions de dollars au regard des bénéfices de la période correspondante de l'année dernière. Les bénéfices par action sont de 53 cents au regard de 54 cents déclarés en 1968 et le paiement des dividendes de 37½ cents par action demeure le même.

Le déclin des bénétices reflète le changement des règlemnts concernant la taxe fédérale sur l'allocation d'épuisement qui a entraîné de plus forts impôts sur le revenu.

L'accroissement de la production de pétrole brut et de dérivés liquides du gaz naturel, de même qu'une amélioration des revenus découlant d'une hausse de la vente des produits pétroliers ont été annulés par une augmentation des dépenses d'exploitation alliées à la poussée inflationnaire des coûts et aux dépenses de mise en train à de nouvelles installations d'importance majeure.

CANADIAN MARCONI CEDE SA DIVISION DE RADIODIFFUSION A BUSHNELL COMMUNICATIONS LIMITED

Montréal. — Les actionnaires de Canadian Marconi Company, ont approuvé lors d'une assemblée générale spéciale la vente de la Division de radiodiffusion à Bushnell Communications Limited, d'Ottawa.

La vente, qui doit être approuvée par la Commission Canadienne de Radio-Télévision, s'élève au montant de $22,710,000 et comprend toutes les installations de la Division de radiodiffusion, dont la station de Télévision CFCF-TV, canal 12, CFCF-AM et CFQR-FM, toutes situées à Montréal.

DIVIDENDE A LA BANQUE DE MONTREAL

Pour le troisième trimestre consécutif, la Banque de Montréal augmente son dividende de 1 cent, et déclare également un dividende supplémentaire de fin d'exercice de 3 cents.

Cette augmentation porte le taux trimestriel à 18 cents et suit des dividendes de 16 cents l'action pour chacun des deux premiers trimestres, et de 17 cents pour le troisième.

Le dividende supplémentaire de fin d'exercice porte le total des dividendes à 70 cents pour l'exercice en cours, soit une augmentation de 12 cents, ou 20.7 pour cent de plus qu'en 1968, où il était de 58 cents. Les dividendes pour les années 1967 et 1966 étaient de 52 cents et de 47.5 cents respectivement.

En 1969, les dividendes payés aux actionnaires de la B. de M. s'élèveront à $23,188,000, ce qui représente une augmentation de $5,570,000, ou 31.6 pour cent de plus par rapport aux $17,618,000 payés en 1968. L'accroissement considérable des dividendes tient en partie à l'augmentation du nombre d'actions en cours qui a suivi l'émission de droits que la Banque a faite avec succès plutôt cette année. Le nombre des actionnaires est maintenant le plus élevé de toute autre banque à charte canadienne.

Le dividende pour le quatrième trimestre et le dividende supplémentaire sont payables le 1er décembre aux actionnaires inscrits à la clôture des affaires le 31 octobre. ■

Emission de 600,000 actions de Dynamic Mining

Québec. — Dynamic Mining Exploration Ltd., dont le siège social est à Québec, vient d'émettre 600,000 actions du capital-actions de la compagnie à $1.10 aux termes d'une offre publique.

Cette émission est lancée par l'entremise de la maison de courtage J. T. Gendron Inc., de Québec et de Montréal.

Dynamic Mining Exploration Ltd. a été constituée en juin 1969 en vertu de la loi des Mines du Québec. Elle possède des bureaux à Québec ainsi qu'à Calgary, Alberta.

La compagnie fera la prospection et la mise en valeur de propriétés pétrolifères et minières dans les provinces de l'Ouest ainsi que dans d'autres parties du Canada.

Le capital-actions autorisé de la compagnie comprend 5,000,000 d'actions d'une valeur au pair de $1.

Dynamic Mining Exploration Ltd. s'est récemment jointe au groupe de compagnies Dynamic, et les propriétés qu'elle a acquises ont été obtenues aux termes d'une entente de cession à ferme de Dynamic Petroleum Products Ltd., Dynalta Oil & Gas Co. Ltd., Crusade Petroleum Corporation Ltd. et New Continental Oil Company of Canada Ltd. ■

RENDEMENT SEMAINE EN COURS

Rapport Rendement %	Prix Bene taux	1969 haut	1969 bas	Titres	Dividendes payés ind. 1968	Dividendes payés ind. 1969	6 mois ou dernieres année fisc.	6 mois ou dernieres interim	haut	bas	fermeture	variations	vent 100s
7.6	...	35⅜	30¼	" pfd	2.40	2.40	June 33 40	.....	32	31¼	32	+ ¾	7
4.7	15.1	127	110	Loblaw G	6.00	6.00	69Mar 8.95	.....	75	...	...	.....	...
7.9	...	23¼	19	" B pfd	1.60	1.60	69Mar 7.19	.....	21	21	21	.....	3
7.1	...	22	18½	" 1st	1.50	1.50	.....	.....	20⅜	20½	20½	.....	5
8.6	...	67	65	" 2nd	6.00	6.00	.....	.....	63	...	70	.....	...
5.4	11.3	8⅜	6⅝	Lob Inc	.40	.40	69Mar .65	.....	7⅛	7	7	— ⅛	13
	37.5	2.50	1.30	Locana M.			69Mar .04	June3m .02	1.65	1.60	1.60	.....	5
2.0	22.2	...	...	Lochaber	.13	.08	Dec .18	.....	4.00	...	...	.....	...
3.0	13.7	10⅞	6½	Loeb	.20	.20	69Jan .51	Aug28w .38	7⅜	6½	7⅜	+ ⅜	84
...	13.6	6⅜	6	Logistec	...	...	Dec .46	.....	6¼	6⅛	6¼	.....	13
...	...	24	9	Mackinnon	.06	...	July 4.10d	.....	19¼	16¾	19¼	+ 3	230
6.3	14.2	24	17½	MaclarenA	1.20	1.20	Dec 1.34	June .71	19⅛	19⅛	19⅛	+ ⅛	11
5.9	15.1	24	18⅞	" B	1.20	1.20	Dec 1.34	June .71	21	21	21	+ ⅞	3
1.6	41.0	19	14	Maclean H	.30	.30	Dec .45	June .41	19	18¼	18¼	— ⅛	97
3.0	18.2	39½	28	MacM Bld	1.00	1.00	Dec 1.86	June 1.20	35¼	33¾	34¾	+ 1	365
1.3	20.0	19⅛	7⅜	Magna El	.10	.10	Aug .40	May9m .51	8½	7¾	8⅛	+ ⅛	17
...	...	4.75	1.90	Magnetics	...	...	Dec .65d	June 09d	2.35	2.05	2.10	— .15	69
0.8	37.0	25	22½	Magnum	.17½	.20	69June .57	.....	21½	...	24½	.....	...
2.4	11.5	37	27	Maher	.52	.64	69Jan 2.43	July .82	27	27	27	.....	1
7.4	...	8¾	7¾	" pfd	.60	.60	Jan 6.18	.....	8⅛	...	8¼	.....	...
...	12.5	4.75	2.00	Major Hldgs	...	...	69Jan .16	.....	2.20	2.03	2.20	+ .20	92
...	...	4.30	1.90	Manoir	.03	...	Dec .52d	June .06	2.15	2.00	2.15	+ .15	161
4.7	26.9	36¼	26	M L Gard	4.10	1.30	Aug 1.03	May 1.38	27¾	27½	27½	— ¼	1
...	5.4	24½	17¼	M L Mill	.85†	.90	69Mar 2.25	June3m .62	18¾	18⅝	18¾	.....	14
6.9	...	81	78	" pfd	5.50	5.50	e-Mar 36.00	.....	78½	...	85	.....	...
...	11.8	13	7¼	Marche Un	...	...	69Mar .71	.....	8½	8	8	— ⅜	56
6.8	6.5	24¾	17¼	Mar Elec	1.10	1.20	Dec 2.67	June12m2.23	18	18	18	— ⅛	1
6.6	11.4	18¾	16	Mar T&T	1.10	1.10	Dec 1.44	June .69	17¼	17¼	17¼	— ¼	16
...	50.0	10⅞	5¾	Mark Prp	...	...	Oct .12	July9m .14	6⅜	5⅞	6⅛	+ ⅛	53
...	...	7.00	3.05	" wts	...	...	.....	.....	3.30	3.20	3.30	.....	14
5.7	10.9	25½	16⅜	Mass Ferg	1.00	1.00	Oct 1.57	July9m1.23	19¼	17⅜	19	+ 1⅜	514
...	...	10¼	6	McBrine pf	1.00	...	Dec 11.47	June 10.05d	6	6	6	— 3½	2
...	...	18¼	10	McLaughlin	...	...	Dec .05d	June .38	10¼	10	10	— ¼	36
1.9	16.9	16½	11½	Melchers	.19	.24	Aug .77	May9m .35	13½	13	13½	+ ½	50
2.2	16.1	7	4.40	MEPC Cdn	.10	.10	Sept .28	Mar .07	5.20	4.40	4.50	+ .05	11
8.3	...	18¾	17⅛	" pfd	1.50	1.50	Sept 8.03	.....	18¼	...	...	.....	...
...	12.9	56	23	Metro S	...	...	69Jan 1.94	July .35	29	26	29	+ 2	22
7.3	...	20	17	" pfd	1.30	1.30	Jan 5.59	.....	18	18	18	+ ¼	2
7½	...	19¾	17½	" 67 pfd	...	1.30	Jan 5.59	.....	18	18	18	.....	3
...	2.5	10	7	Mex Light	Stk	Stk	Dec 3.85	.....	7	...	10	.....	...
8.7	...	11½	10	" pfd	1.00	1.00	Dec 17.50	.....	10	...	10	.....	...
...	3.3	5.50	3.65	MGF Mgmt	...	...	69Mar .43	June .11	3.90	3.65	3.90	— .10	7
3.9	9.5	19	14	MLW-Wrth	.60	.60	Dec 1.61	June .45	16	14¾	16	+ ½	45
3.6	45.1	6½	5½	MPG Inv	.22	.22	69July .13	.....	6	...	6¼	.....	...
8.1	...	17	14½	" pfd	1.30	1.30	69July 2.19	.....	16½	16½	16½	— ½	1
...	...	2.75	2.00	" wts	...	...	.....	.....	2.25	...	...	.....	...
4.5	10.3	13½	6½	Mill Brick	.27	.32	Dec .70	June .28	7	6⅞	6⅞	.....	12
4.8	14.1	14½	9½	Mindustrial	.50	.50	Dec .69	June .39	9½	9½	9½	— ⅛	1
...	...	4.65	3½	Miron pfd	...	...	69Mar .63d	Jun3m .20d	3.80	3.50	3.50	— .30	6
9.0	7.3	15¼	10¾	Mitch R A	1.00	1.00	gDec 1.50	June .56	11	11	11	+ ¼	2
...	...	3.75	3	" B	...	...	gDec .65	.....	3.00	...	3.60	.....	...
3.3	15.5	68	66⅔	Mobil Oil	2.05	2.20	Dec 4.23	Mar3m1.13	54	...	58	.....	...
4.0	13.5	28¾	17¾	Molson A	.72	.72	69Mar 1.33	June3m .35	18⅛	18¼	18¼	+ ⅛	120
3.8	13.6	29½	17½	" B	.72	.72	69Mar 1.33	June3m .35	18¼	17½	17¾	— ¼	311
2.4	12.6	20⅞	15⅛	M Invest	.50	.53	Dec 1.64	June .81	22	...	22½	.....	...
1.3	...	29½	19	Mon Life	.24	.30	.....	.....	22	22	22	— 1	6
...	12.3	9¾	8¾	Monenco	...	...	Dec .73	.....	9⅛	9	9⅛	+ ⅛	12
...	...	3.00	1.00	Montex	...	...	Dec 2.40d	June .11d	1.00	1.00	1.00	— .05	28
...	...	8½	3.00	" pfd	.11	...	.....	.....	3.00	3.00	3.00	— .35	1
...	...	1.80	.56	" wts	...	...	.....	.....	.60	.56	.60	+ .03	24
5.0	7.4	20	20	Mtl Ref	1.00	1.00	Dec 2.72	.....	20	...	...	.....	...
5.7	15.0	14½	10¾	Mtl Trust	.65	.65	Dec .73	June .38	11	10¾	10¾	— ¼	34
1.4	31.7	37	29⅝	Moore Cp	.45	.50	Dec 1.09	June .56	36⅞	34½	36	+ ¾	384
5.4	9.2	25¼	17	Morse A	1.00	1.00	Dec 2.01	June .87	18¼	17¾	17¾	— ½	10
4.0	11.3	27¼	19	" B	.90	.90	Dec 1.91	.....	21¾	...	22¾	.....	...
6.5	...	53	38	" pfd	2.75	2.75	Dec 5.23	.....	41	41	41	— ½	1
6.7	...	50	37½	" B pfd	2.75	2.75	Dec 5.23	.....	41	...	41¼	.....	...
4.6	12.1	16	8	Mt R Rice	.40	.55	69Feb .96	Aug .47	11	...	11¼	.....	...
7.2	...	21	17½	" pfd	1.45	1.45	Feb 5.12	.....	17⅜	...	20½	.....	...
...	19.5	11⅜	7¾	Murphy	...	...	Dec .41	June .28	8⅜	8	8	.....	23
5.7	...	31¾	24	" pfd	1.43¾	1.43¾	Dec 5.87	.....	24½	24	24	— 1	14
...	5.2	10½	5⅜	Mussens	.50†	...	69Mar 1.10	.....	6	6	6	.....	6

N - O

2.9	3.5	23	14½	Nabors Drill	.40	.60	69Apr 2.42	July3m .93	23	20¾	23	+ 2½	49
...	3.9	14½	5	Na-Churs	...	...	Sept .67½	June9m .70	6⅛	6	6	.....	13
...	110.0	3.55	1.05	Navco	...	...	Dec .01	June .03d	1.30	...	1.50	.....	...
2.3	10.0	12⅞	8½	Nat Drug	.15	.20	Dec .90	July28w .25	8⅞	8½	8⅝	.....	18
6.0	...	27⅜	8½	" pfd	.60	.60	Dec 8.40	.....	9½	9¼	9½	— ½	3
0.8	9.5	75	53	Nat Groc	.60	.60	69Mar 7.35	.....	80	...	...	.....	...
6.9	...	27½	21½	" pfd	1.50	1.50	Mar 13.22	.....	20¾	20¾	20¾	.....	1x
...	27.2	8½	2.70	Nat Hees	...	...	69June .11	.....	3.10	2.75	3.00	— .05	10
...	...	15	5	" pfd	...	...	.....	.....	5¼	5¼	5¼	— ⅜	2
2.3	18.0	9	6	Nat'l Sea	.14	.24	Aug .47	May9m .49	8¾	8⅜	8¾	+ ⅛	21
3.5	17.8	25½	18½	Nat Trust	.70	.74	Oct 1.16	Apr .62	21⅛	20¼	21⅛	— ⅜	21
0.6	13.8	19¼	5⅞	Neonex	.08¾	.05	Dec .60	June .25	8⅞	7½	8½	+ ¼	997
6.9	11.5	13⅜	11½	NB Tel	.80	.80	Dec .99	June .49	12¾	11½	11¾	+ ¾	31
...	41.6	2.95	1.20	N Provid	...	...	June .003	Apr9m .01	1.75	1.55	1.55	— .05	181
6.3	3.7	9¼	7½	Nfld Light	.50	.50	Dec .90	June .57	8	7¾	8	.....	5
9.8	...	26	18½	Niag Steel	1.95	1.95	Aug 3.85	.....	18½	...	20	.....	...
4.5	9.2	26½	21⅜	Niag W C	1.00	1.00	Mar 2.35	June .47	21½	21¼	21¼	+ ⅛	40
5.9	...	23	16¼	" B	1.00	1.00	69Mar 2.35	.....	17¼	17	17	.....	6
3.1	14.5	33½	29	Noranda	1.03	1.10	Dec 2.20	June6m 1.12	33½	32½	32¾	.....	401
5.0	13.1	44	30	NA Rockw	2.00	2.00	Sept 2.83	.....	31	30	30	—10	1
3.5	17.0	22⅞	15⅜	Nor C Gas	.47½	.60	Dec 1.01	June .78	17¼	16⅝	16⅞	— ¼	560
6.8	...	36	25	" pfd	1.06	1.06	Dec 5.11	.....	27¼	26¾	26¾	— ¾	15
7.0	...	41½	37	" 1st pfd	2.60	2.60	Dec 5.11	.....	39¾	34	34	.....	1x
4.8	...	41⅞	29	" 2nd pfd	1.50	1.50	Dec 5.11	.....	34	30½	33½	+ 2	49
6.7	...	40	34	" 2.70 pfd	2.70	2.70	Dec 5.11	.....	34	34	34	— 2½	1
...	...	14½	7.45	" wts	...	...	.....	.....	8.35	8.00	8.10	— .15	50
6.4	3.1	9½	5⅛	Nor Tar	.40	.40	Dec .74	June .04	4.55	...	6	.....	...
8.5	...	21	20	" pfd	1.70	1.70	Dec 6.44	.....	18	...	19½	.....	...
7.1	...	61	51	NW Utili n	4.00	4.00	Dec 8.69	.....	54½	54	54	— 1	1
5.2	14.1	9⅝	7¼	NS Light	.40	.40	Dec .55	June .36	7⅝	7⅝	7⅝	— ⅛	124
...	9.5	5⅞	4¾	Nu West H	...	...	Dec .50	June .33	5⅜	5⅛	5¼	+ ⅛	11
...	41.5	12	11	Oak Wood	...	...	Dec .29	June .31d	12	...	...	.....	...
3.3	12.8	30	30	Occid Pete	.40	1.00	Dec 2.34	.....	25	...	27	.....	...
5.4	11.2	24¾	19	Ocean Cem	1.00	1.20	Dec 1.96	June .90	22½	22½	22½	.....	1
2.5	26.1	27½	9	Ogilvie	.65	.65	Apr .66	July3m .73	15	...	...	.....	...
7.0	...	27⅛	25	" pfd	1.75	1.75	Apr 22.80	.....	25¼	25¼	25¼	+ ¼	1
6.1	...	6.00	3.10	Okanagan	.20	.20	Dec .10d	June .22d	3.30	3.10	3.25	— .05	49
...	15.0	9¼	6	Orlando	...	...	Dec .50	.....	9¼	6¾	9	+ 2	45
0.5	4.2	34½	9⅝	OSF Ind	.05	.05½	Dec 2.45	June 1.10	12⅞	11	12	+ 1	342
0.8	38.5	41⅜	25½	Oshawa	.18	.22	69Jan .69	Aug28w .46	27¾	26½	27¼	+ ½	295
...	...	17	6.25	" wts	...	...	.....	.....	7.35	6.70	7.30	+ .55	87
1.5	15.6	14	9	Overland	.08	.15	Oct .60	Aug40w .33	9½	9	9½	.....	13
2.7	...	34¾	21¾	" pfd	.60	.60	Oct 10.51	.....	23	21¾	23	+ 1	3
2.2	...	7¾	4.00	" 2 pfd	...	.10	.....	.....	4.50	4.20	4.50	.....	50

P - S

4.4	23.7	7¾	4.05	PAC Inv	.20	.20	Nov .19	May .09	4.00	...	4.25	.....	...
0.8	14.6	46	21¼	Pac Pete	.25	.25	Dec .67	June .40	30	26⅞	30	+ ⅜	108
...	17.1	10¾	5½	Paco Corp	...	...	July .35	.....	4.00	...	4.25	.....	...
...	...	6½	3.80	Peace River	...	...	Aug .003d	.....	4.50	4.10	4.20	— .30	25
0.3	17.3	40	24¾	Peel Elder	...	.07½	Dec 1.43	June .54	26¾	25	26¾	+ 2	5
...	19.8	26½	17	Pembina	...	...	Nov 1.01	Aug9m 1.04	20½	19½	19½	— ¾	42
5.6	...	45	44½	" pfd	2.50	2.50	Nov 31.71	.....	44½	...	...	.....	...
6.9	18.1	31¼	25½	Pembr El	3.00	2.00	Dec 1.58	.....	25½	...	28	.....	...
6.0	...	100	90	Penmns pf	6.00	6.00	69Mar 5.17	.....	100	...	105	.....	...
1.8	16.4	32	20	People Cr	.40	.40	69Jan 1.31	July .19	21	...	29	.....	...
1.8	16.4	31	20	" A	.40	.40	69Jan 1.31	.....	20	...	21½	.....	...
6.2	...	99	97	" pfd	6.00	6.00	69Jan 18.85	.....	97	...	99	.....	...
4.2	13.4	24¾	17½	Petro Can	.60	.75	69Jan 1.31	June .63	18	17½	17¾	+ ⅛	21
5.0	8.8	8½	5	Phillips C	.28	.28	Dec .62	June .19	6½	6½	6½	+ ½	1
5.1	10.1	20	15	Photo Eng	.80	.86	Dec 1.68	June .73	17¾	17	17¾	+ ¾	2
2.3	11.9	27¼	20	Pitts, C.A.	...	.50	Dec 1.77	June 1.06	22⅞	22	22⅞	+ 2⅜	61
...	12.1	9½	4½	Popular Ind	...	...	69Jan .53	Apr .20	6⅜	6¼	6¼	— ¼	19
3.3	26.0	15⅛	10⅜	Pow Corp	.44	.44	Dec .50	June .42	13¾	13¼	13½	.....	372
7.4	...	36½	29	" 4¾ pf	2.37½	2.37½	Dec 1.73	.....	32	31¾	31⅝	— ⅛	2
4.2	...	16	11½	" 5 pfd	...	.60	.....	.....	14¼	13¾	13¾	— ¼	63
2.7	...	19½	16	" 2nd pfd	.44	.44	Dec .50	.....	16	...	18	.....	...
...	90.6	9¼	3.80	Prem Iron	.07	...	Dec .08	June .04	7¾	6½	7¾	+ 1¼	57
3.0	12.2	290	250	Prem Tr	8.00	8.00	Dec 21.71	June 11.11	245	...	305	.....	...
4.8	20.4	16¾	12¼	Price Co	.75	.75	Dec .76	June .48	15⅞	15¼	15½	+ ¼	565
7.0	...	60¼	55	" pfd	4.00	4.00	Dec 49.20	.....	60	55¼	59¾	+ 2¾	2
...	16.7	21	14	Q N Gas	...	...	Dec .97	June .85	17	16½	16½	— ⅜	177
8.0	...	72	65½	" 5.40 pf	5.40	5.40	Dec 4.63	.....	65	...	67	.....	...
7.9	...	75	66	" 5½ pf	5.50	5.50	Dec 4.63	.....	68⅜	68¾	68¾	+ ¼	1
...	...	10⅞	5.30	" 63 wts	...	...	.....	.....	7.55	7.50	7.55	+ .05	12
...	...	10	4⅜	" 66 wts	...	...	.....	.....	6.75	6.75	6.75	.....	1x
4.9	12.0	16½	14	Que Tel	.70	.70	Dec 1.19	Sept9m .88	14½	14⅜	14½	+ ¼	13
5.0	...	20½	20	" 50 pfd	1.00	1.00	Dec 5.08	.....	20	...	...	.....	...
5.0	...	20½	20¼	" 51 pfd	1.00	1.00	Dec 5.08	.....	20	...	...	.....	...
7.1	...	14	12⅜	" 55 pfd	1.00	1.00	Dec 5.08	.....	14	...	16¼	.....	...
7.1	...	13⅛	12⅛	" 56 pfd	1.00	1.00	Dec 5.08	.....	14	...	15	.....	...
7.9	...	13¼	10½	" 4¾ pfd	.95	.95	Dec 5.08	.....	10½	...	12¾	.....	...
5.8	...	17	15	" 6.20 pfd	...	.93	.....	.....	15	15	15	— 1	1
...	...	11½	½	Quinte	...	...	Dec .82d	June .97d	9⅛	9⅛	9⅛	.....	1x
...	...	13	½	" A	...	...	Dec 7.38d	.....	11	9½	10	+ ½	31
6.7	13.8	18	18	R&M Bear	1.20†	1.20	June 1.30	.....	18	...	21	.....	...
...	28.0	50	18	Radio Eng	...	...	June .99	Dec 1.26	36	28	36	+ 8	69
1.1	39.3	14⅜	9½	Rank Org	.15	.15	69June .37	.....	14½	13¾	14¼	— ⅛	958
...	5.4	5½	3	Rapid Grip	...	...	Dec .60	June .21	3.30	3.30	3.30	+ .05	4
...	...	8	7	" A	.60	.60	Dec 1.43	.....	6¼	...	8	.....	...
8.3	21.5	9¼	4.55	Read Digest	.22	.44	69June .23	.....	5.50	4.80	5.50	+ .50	16
...	6.3	5.13	2.90	Realty Cap	...	...	Dec .47	June .12	3.20	3.10	3.20	— .05	6

RENDEMENT SEMAINE EN COURS

Rapport Rendement %	Prix Bene taux	1969 haut	1969 bas	Titres	Dividendes payés ind. 1968	Dividendes payés ind. 1969	6 mois ou dernieres année fisc.	6 mois ou dernieres interim	haut	bas	fermeture	variations	vent 100s
...	...	2.80	1.00	" wts	...	...	.....	.....	1.25	1.20	1.20	— .15	14
...	16.0	7⅜	6⅛	Reed	12½%	12½%	Mar .39	.....	6	...	6½	.....	...
1.6	36.6	23½	17	Reed Shaw	.36	Aug8m .58	Feb .38	.....	23½	22	22¾	+ ¾	42
2.0	17.8	16	11⅛	Reichhold	.20	.24	Dec .66	June .47	11¾	11½	11½	— ⅛	5
7.3	...	47	42¾	Reid pfd	3.12½	3.12½	.....	.....	42¾	...	...	.....	...
2.6	13.5	20½	14	Reitman	.50	.50	69Jan 1.41	July .65	18¾	18½	18¾	+ ¼	7
3.4	10.3	17	12	" A	.50	.50	69Jan 1.41	.....	13¾	13¾	13¾	.....	1x
6.9	12.3	16	16	Renold Ch	1.10	1.10	Dec 1.10	.....	16	...	18½	.....	...
4.0	6.5	20¾	13	Revelstoke	.40	.60	Dec 2.22	June .26	14⅞	14¾	14⅞	— ⅛	5
8.5	...	17½	13¾	" pfd	1.20	1.20	Dec 10.41	.....	14¾	14¾	14¾	.....	1x
...	5.4	20⅞	2.60	Rev Prop	.12	...	Dec .56	June .02	3.30	3.00	3.30	+ .25	905
7.9	...	65½	60	RyAlum pf	4.75	4.75	Dec 17.24	.....	60	60	60	.....	1
...	...	20	5	Riley's Data	...	...	69May .21d	.....	6½	5	5½	— 1	50
...	5.0	16½	10	Riverside	...	...	gDec 2.38	June 2.26	12	12	12	.....	2
5.7	...	40	29	" A	...	2.00e	bDec 5.75	.....	35	35	35	.....	1x
7.0	6.1	13	11¼	Robinson L	.80	.80	Dec 1.88	June .97	10¾	10¾	10¾	.....	1x
7.1	...	14⅛	12	" pfd	1.00	1.00	Dec 5.14	.....	12	12	12	— 1	3
...	20.7	20¾	16	Rockower	.42	...	Dec .87	June .31	16	...	18	.....	...
6.6	8.1	10⅛	5¾	Rolland A	.40	.40	Dec .74	June .41	6	5¾	5¾	— ⅜	26
5.0	10.1	9½	7	" B	.35	.35	Dec .69	June .39	7	7	7	.....	2
7.0	...	69	55	" pfd	4.25	4.25	Dec 23.26	.....	53	...	58	.....	...
3.1	14.5	22	15½	Ronalds F	.60	.60	69Jan 1.31	July .56	17½	16½	17	— 3	26
5.4	6.1	27½	16	Rothman	.75	1.00	69Jun 2.96	Sept3m .92	19	18¼	18¾	+ ¾	44
8.4	...	94¼	80	" pfd	...	6.85	.....	.....	82	80	82	+ ⅜	4
...	...	10⅛	3.75	" wts	...	...	.....	.....	5.60	5.30	5.50	.....	22
...	...

La réevaluation du mark et ses conséquences

Elu, le chancelier Social-Démocrate de la Républic fédérale Allemande, M. Willy Brandt, se trouve amené à résoudre d'urgence, avec ces alliés Libéraux-Démocrates, deux problèmes de taille internationale: le gouvernement Kiesinger ayant laissé flotter le D.M. au lendemain des élections générales du 29 septembre, il va falloir maintenant — et le plus vite sera le mieux — lui attribuer une parité nouvelle, en hausse par rapport au dollar; du même coup, le nouveau gouvernement fénéral Brandt-Scheel (ce dernier leader gauchiste des Libéraux étant promu au ministère des Affaires Etrangères qu'occupait M. Brandt depuis 1966) devra prendre des mesures conservatoires au bénéfice de ses agriculteurs pour que la revalorisation du D M ne se traduise par une perte de leurs revenus. Dans ces deux domaines, M. Brandt, à n'en pas douter, agira "dans le cadre du marché commun" dont les autorités seront informées, voire consultées.

Elu, le chancelier Social-Détépas On devrait y voir plus clair en fin de semaine, ou le principe d'une réévaluation du D M, voisine de 8% pourrait être adopté. En même temps serait abrogé le système, dit de transition, qui, depuis la flutuation de D M, taxe les importations agricoles et fait bénéficier de ristousnes les exportations agricoles. En lieu et place de ce système, critique par Bruxelles, le nouveau gouvernement de M. Brandt Pourrait envisager de subventionner directement l'agriculture Ouest-Allemande afin de lui garantir des revenus identiques à ce qu'ils étaient jusqu'ici. Il pourrait s'agir de quelque 1,5 milliard de D M par an. Les prix agricoles baisseraient en R.F.A. ce qui diminuerait le coût de la vie: un système à l'angiaise en somme, mais qui n'a pas la faveur des paysans Allemands. A ces premières décisions de principe, attendues incessament se nouera très vite le choix par le nouveau gouvernement de son option européenne, que ce soit à la prochaine réunion des ministres de Affaires Etrangères des Six, Le 10 novembre prochain, ou au sommet toujours prévu à La Haye, les 17 et 18 novembre. L'orientation favorable de M. Brandt à l'égard de Londres et de ses travaillistes, comme à l'Endroit des pays Scandinaves, ou il séjourna durant la seconde querre mondiale, ne fait pas de doute. Celle de son nouveau ministre des Affaires Etrangères, M. Walter Scheel, président du Pari Libéral, parait également acquise, dans un sens que certains veulent plus libre-échangiste encore.

Au nouveau gouvernement qui est en train de voir le jour à Bonn et dont les portefeuilles sont pratiquement distribués, les hommes nouveaux intéressant le plus directement notre pays appartiennent au petit Parti-Libéral Démocrate. M. Walter Scheel détient, outre la vice-chancellerie — comme M. Brandt naguère sous le chancelier Chrétien — Démocrate Kiesinger. — Le ministère des Affaires Etrangères, ce qui l'amènera à traiter avec Paris les questions Européennes dans leur ensemble et celles de coopération politique, au sein du traité Adenauer-De Gaulle de 1963, dant rien ne dit qu'il doive être remis en question. De même, M. Scheel, sera conduit à appuyer politiquement les efforts de pénétration économique de son pays à l'est.

Son collègue de l'Intérieur, M. Genschel, par le biais de l'aménagement du territoire, dont il à la charge, devrait de son côté, suivre entre autres les problèmes de régionalisation sarro-lorrains. A ce poste qui, du fait de l'existence

(Suite à la page 10)

A la présidence de JCN

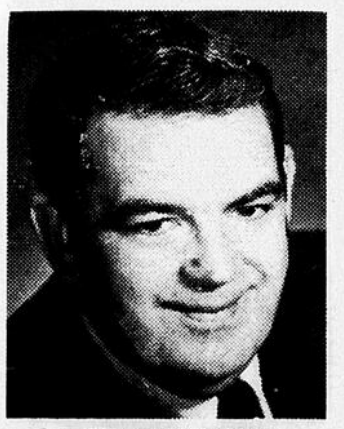

CLAUDE DESJARDINS

M. D.L. Sinclair, président et directeur général de Charterhouse Canada Limited, a le plaisir d'annoncer l'élection de M. Claude Desjardins au poste de président de JCN. Wire Industries Ltd., une filiale récemment réorganisée de la maison Charterhouse et dont le siège social est établi à Montréal. M. Desjardins, qui est diplômé de l'Institut de Technologie de Montréal, apporte à ses nouvelles fonctions une expérience de plusieurs années à titre d'administrateur spécialisé dans l'industrie des produits métalliques. Avant sa nomination il était président de ITT. Wire & Cable Division et vice-président de ITT. Canada Limited. La Corporation des Techniciens Professionnels du Québec lui décerna le titre de Technicien de l'Année pour l'exercice 1968-1969. La firme JCN. Wire Industries Ltd. fabrique des produits de métal et de fil métallique destinés à l'industrie et au commerce. A la suite d'acquisitions suivies d'une unification, JCN. est formée de quatre divisions: Johnson Wire Products, Cogan Wire and Metal Products, New York Wire Works et Lok Form.

RENDEMENT SEMAINE EN COURS

Rapport Rendement %	Prix Bene taux	1969 haut	1969 bas	Titres	Dividendes payes 1968	Dividendes ind. 1969	6 mois ou dernières annee fisc.	6 mois ou dernières intérim	haut	bas	fermeture	variations	vent 100s
7.5	....	21½	19¾	" pfd	1.50	1.50	Dec 5.53	.....	20½	.....	21	.....	..
7.5	....	21¼	20	" 63 pfd	1.50	1.50	Dec 5.53	.....	.....	.....	21⅞	.....	..
..	15.8	23½	12½	U Fund Mg	..	..	69Aug .89	.....	14⅜	13¾	14	— ⅛	8
..	25.4	21	11¼	U Wburne	..	..	Dec .51	Mar3m .19	12¾	12¾	12¾	+ ¼	1
8.6	....	43	34½	" pfd	3.12½	3.12½	Dec 5.54	.....	36	.....	37	.....	..
..	..	17¼	8.50	" wts	..	..	..	.....	8.75	8.75	8.75	— .25	3
1.7	13.8	23½	11⅛	Un Sections	.20	.20	69Mar .85	June .28	12⅜	11¾	12⅜	+ ⅜	52
3.5	11.2	7⅜	3.30	Val Mar	.05	.133	Dec .34	June .13	4.00	.....	4.40	.....	..
..	..	9	4.40	Van der Ht	..	..	Aug .01	June .11	4.90	.....	5.00	.....	..
..	5.4	9¾	1.55	Van Ness	..	..	Sept .50	Mar .13d	3.05	2.70	2.70	— .30	56
..	16.1	18½	6	Vascan	..	..	69June .42	.....	7¼	6¾	7⅛	+ ⅜	35
0.3	54.8	57	36	Velcro	.12	.12	Sept .79	June 9m.77	45	42	45	+ 2	21
..	28.4	1.95	.70	Venpower	..	..	June .03	Mar9m .06	.76	.75	.75	— .05	13
0.7	33.9	28½	19	Versatood	.15	.15	Dec .65	June .39	22¾	21¾	22¼	+ ¼	11
3.2	12.9	12¼	6⅜	Versatile	.24	.24	Aug .57	May9m .53	8½	7¼	7¾	+ ⅜	10
4.6	10.7	17⅜	5½	" A	.24	.24	Aug .57	.....	7¾	6½	7⅛	+ ¾	113
6.6	11.6	18	12¼	Viau	.80	.80	Dec 1.05	.....	.....	.....	12½	.....	..
3.7	24.1	18¾	16⅝	Vict Gr Tr	.59½	.64	Oct .71	Apr .61	17⅛	17	17	— ⅛	13
7.5	....	42	35	" pfd	2.67½	2.67½	Oct 4.75	.....	35¼	.....	41	.....	..
..	13.3	22½	9	Victoria W	..	..	Mar .75	June .49	9¾	9	9¾	.....	8
13.0	....	7⅜	5¾	" pfd	..	..	.....	.....	6	5¾	6	+ ¼	3
..	34.8	10¼	7¾	Villacentre	..	..	Dec .23	June .15	8¼	8	8¼	+ ½	60
..	..	4.80	2.50	Visa Bella	..	..	.....	.....	2.80	.....	2.85	.....	..
1.1	25.0	10¼	3.70	Vulcan A	.10	.10	Dec .38	June .42	9½	8¾	9⅛	— ⅜	42
..	..	24½	8⅛	Wabasso	..	..	Dec 1.42d	June .43	16½	.....	.....	.....	..
..	35.2	6¾	3¼	Walnoco	..	..	Dec .10½	June .08	3.75	3.75	3.75	+ .10	3
3.2	11.0	16⅞	9	Walax	.30	.34	Apr .95	June .65	11¼	10¼	11	+ ½	10
3.3	17.1	45	37½	Walk Hir	1.45	1.45	Aug 2.57	May9m 1.92	45	43⅛	44	.....	474
3.5	30.4	13	9	Warnock H	.32	.32	Dec .30	June .12d	9½	9½	9½	+ ⅜	1

RENDEMENT SEMAINE EN COURS

Rapport Rendement %	Prix Bene taux	1969 haut	1969 bas	Titres	Dividendes payes 1968	Dividendes ind. 1969	6 mois ou dernieres annee fisc	6 mois ou dernieres interim	haut	bas	fermeture	variations	vent 100s
8.8	....	19½	17	" pfd	.72	1.50	Dec 3.42	.....	17	17	17	.....	2
..	4.0	.46	.20	Webb & Kn	..	..	Dec .05	.....	.25	.25	.25	.....	5
2.6	9.0	29¼	17⅞	Weldwood	.50	.50	Dec 2.10	June 1.33	19¼	19	19¼	— ¼	11
..	....	5⅞	1.90	W Indies Pl	..	..	Sept .18d	.....	2.15	2.00	2.10	.....	41
..	..	8	3	" A	..	..	Sept .08	.....	3.00	3.00	3.00	— .70	3
..	28.0	14¼	10¾	Westburne	..	..	Dec .43	June .13	12½	11⅞	12⅜	+ ⅜	37
..	..	9.05	7.90	" wts	..	..	.....	.....	8.50	8.50	8.50	+ .25	2
1.7	33.5	31¾	25½	Westcoast T	.25	.50	69Mar .87	June3m .19	29½	28½	28¾	+ ⅜	178
5.0	18.7	19	11½	Westeel Ros	.60	.60	Dec .64	June .24d	12¾	12¼	12¼	.....	..
2.2	28.0	24	18¼	WBroadcast	.36	.48	69Mar .77	June3m .26	22¾	22½	22½	+ 1	7
1.4	14.6	3.80	1.90	W Can Seed	.03	.03	69July .14	.....	2.15	2.00	2.00	.....	29
5.0	15.6	7.50	4.60	West Pacif	.25	.25	Dec .32	Mar3m .09	5.25	4.90	5.00	— .12½	90
9.6	9.7	10¾	6	W Supplies	.75	.75	69Jan .80	July .09d	6	6	6	— 1⅜	2
7.2	....	32	26½	Westfair A	2.00	2.00	bDec 34.05	.....	27¾	.....	30	.....	..
7.4	....	20¾	17⅜	" pfd	1.40	1.40	bDec 40.04	.....	.....	.....	.....	.....	1
3.6	17.9	23	16	Weston A	.75	.75	Dec 1.16	June .60	12⅛	20¼	20½	.....	110
7.4	....	73	60	" pfd	4.50	4.50	.....	.....	61¾	60½	61½	+ ¼	3
6.8	....	95	84	" 6	6.00	6.00	.....	.....	87	84	87	.....	1x
1.0	23.8	29	20	White Pass	.25	.25	Dec 1.04	June .33	25	23½	24	— ¾	56
8.2	....	30	20	" pfd	..	1.68¾	.....	.....	22¼	20½	22	+ 1½	9
..	..	13	7½	" wts	..	..	.....	.....	8 1	8.50	8.65	+ .15	9
4.4	8.5	9½	9	Winn S F	..	.40	Dec 1.06	June .67	9¾	9¾	9¾	.....	1x
5.0	6.1	18¼	3.50	Wood Alex	.20	.20	69Jan .66	July .06	3.85	...	4.50	.....	..
..	..	17	12	Woodford A	..	..	67Dec .009	.....	12	.....	.....	.....	..
..	..	10	6½	" B	..	..	67Dec .008	.....	.....	.....	7½	10½	..
2.9	17.8	20⅞	1.55	Woodwd A	.46	.52	69Jan 1.04	July .32	19¼	17¾	18¼	+ ¼	60
..	30.6	7½	5½	Y&R Prps.	..	..	Dec .20	June.17½	6	5½	5½	— ¼	60
2.1	22.5	16¾	10	Zellers	.20¾	.24	69Jan .50	July .12	11¾	11	11¾	+ ⅜	457
6.8	....	40⅜	33	" pfd	2.25	2.25	69Jan 40.25	.....	33	.....	34	.....	..
..	10.0	2.90	1.60	Zenith	..	..	Dec .18	.....	1.95	1.85	1.90	.....	17

MINES ET PETROLES

	Ventes (00)	haut	bas	fermeture	variations	1969 haut	1969 bas
Abitibi	25	675	650	660	+10	10	570
Accra	75	12	11	12		27½	11
Advocate	6	260	250	250	—15	370	220
Aetna	6	200	175	195	+25	665	155
Africana	15	25	25	25	+4	80	21
Agassiz	834	28½	24	26	—2	130	24
Agnico	17	135	117	125	+3	175	109
Ajax	..	10	..	10		14	8
Akaitcho	76	78	64	72	+12	150	55
Allied	337	140	130	135	+5	200	120
Amalg BB	15	9	9	9		21	6
Amalg Lar	2833	68	50	53	+3	68	28
Ameranm	30	3	3	3		4½	3
Ang-Rouyn	86	96	88	94	+2	126	75
Ang United	182	75	71	73	+1	120	70
Anthonian	15	9	9	9	+½	16½	8
Area	29	345	335	335		435	230
Argosy	37	65	60	65	+4	130	53
Armore	196	18	17	18	+1	27	15
Arno	47	5	4	4		7½	4
Assoc Arcad	25	8½	7½	7½	—½	25	6
Assoc Porc	26	30	25	27½	+1½	49	25
Atlanta	20	25	22	25		45	21
Atl Coast	332	59	55	55	—3	72	37
Atlas Yellk.	10	8	8	8	—4	24	6
Aunor	32	310	290	310	+10	430	290
B							
Baker	147	103	95	95	—4	119	60
Band-Ore	20	10	8	10	+2	13	8
Bankeno	184	560	485	530	—20	16½	485
Bankfield	57	9½	8	9½	+1	19	8
Barex	..	47	..	50		50	40
Barnat	101	57	55	55	—2	107	55
Barvallee	..	14	..	15½		30	15
Barymin	5	27	27	27	—2	63	26
Bateman	923	20	15½	17	+1	24	10½
Beattie-Duq.	5	25	25	25	—2	30	5½
Beauce	..	4½	..	5		11	4½
Belcher	33	53	50	53	—2	85	50
Bellechasse	10	10	10	10	—2	20	7
Belleterre	40	15	15	15		31	14
Bethlehem $	392	18⅛	17¼	17¼	—¾	21	13⅓
Big Nama	70	26	23½	26	+2	36	22
Black Bay	1664	12	8½	10½	+1½	14	8
Black Hwk	202	68	63	63	—4	137	60
Bounty	15	14	13½	14	—1½	25	13
Bralorne	95	360	320	325	—10	520	240
Broulan	113	46	42	42	—3	60	38
Bruneau	140	12	10	12	+2	18	9
Brunswick	416	810	765	795	+25	920	645
Bunker	110	11½	10	10	—½	21	10
Burnt Hill	130	57	53	54	—3	100	52
C-E							
Cadillac M	4928	14	9½	10	+½	76	9
Cadillac Ex	304	600	540	600	+25	900	450
Calmor IB	53	70	66	70	+6	116	58
Cam	2063	43	34	37	+3	72	30
Camflo	203	435	385	410	—20	775	385
Camindx	..	23½	..	28		110	23
Camp Ch $	109	11¼	10½	11		11¼	785
Camp RL $	3	21⅛	20¼	21⅛	—¾	36⅜	19
Can Tung	114	128	110	122	—3	215	106
C Jamieson	60	143	127	133	+7	147	107
C Keely	175	5	5	5		15	5
C Lencourt	220	16	14½	15		29½	14
C Magnes	255	39	33	35		88	22
Do rts	932	1	½	½		1½	½
C Malart	963	39	30	36	+5	39	14
C Nisto	523	34	26	31	+5	85	23
Canadore	315	36	28	36	+6	65	23
Candore E	1271	16½	10	15	+4	23	10
Can-fer	17	425	350	425	+70	625	225
Cannon	225	30	27	27	—3	39	21
Capri	458	77	71	75	—2	125	66
Captain	54	11	11	11		22½	10
Carbec	396	36	28	36	+6	46	25
Cartier	6	13	13	13	—1	28	10
Cassiar $	60	18	17½	17½	+¼	20¾	15
C Patr'cia	90	245	225	245	+15	285	180
Chemalloy	232	310	281	298	+15	570	250
Chest'ville	152	23	22	22		29½	18
Chib-Kay	225	18	14½	16	+1½	34	13
Chib Copp	225	23	20	22	+2	58	19
Chiboug	190	76	66	70	—3	88	51
Chimo	90	138	135	135	+1	220	120
Chipman	142	6½	6½	6½		9	6
Chromium	12	130	125	125	—5	225	100
Clero	175	31	27½	28	+1	38	24
Cochenour	192	84	77	78		215	75
Coin Lake	62	23	21	21½	—1½	57	19
Comb Met	48	18	16½	17	+½	35	16
Cominga	115	14	12	12		15½	5
Coniagas	90	37	35	37	+2	56	34
Conigo	262	30	28	28½	—½	58	27
C Shawkey	..	..	..	..		110	37
C Bellek'no	140	7	6	6	—½	14	6
C C Flin	30	10	9	10		18	9
C C Faraday	29	310	290	305	+15	640	290
C Canorama	16	19½	19½	19½	—½	30½	15
C Dolsan	19	31	31	31	—1½	50	25
C G Arro	11	19	19	19		29	18
C Halliwel	..	..	..	..		78	42
C Manitoba	456	42	33	33	—7	100	33
Do rts	225	4	2	2		4	2
C Marben	18	290	275	275	—15	560	275
C Mogador	20	10	10	10		18½	6
C Monpas	40	15	14	14	—2	34	14
C Morris	74	575	520	535	—35	855	375
C Negus	40	16	15	15	—2	45	15
C New Pac	33	165	160	160		220	100
C Nichol	49	18	16½	16½	+½	44	12
C Pershc	20	23	22	22	—3	62	18
C Propriety	424	28	21	24	+1	70	18
C Rambler	102	100	96	98	—2	150	82
C Red Pplr	308	12	10	10	—1	24½	10
C Virgin'a	513	242	235	237	—3	300	123
Cont McKin	..	..	..	18		42	17
Conwest $	214	10	925	10	+30	117⅞	730
Coppercorp	64	50	48	48		69	41
Copperfld	1127	188	165	180	+12	294	125
Copp-Man	226	15	13	13½	—1½	26	12½
Corgemin	61	78	74	74	—6	122	64
Coulee	337	33½	26½	30	+2	49	24
Courvan	10	20	20	20	+½	44	19
Craigmnt $	139	13¼	12⅛	13¼	+½	13½	965
Credo	..	..	..	17		33	15
Cresll'd	91	23	20½	22	+2	35	20
Crowbank	81	22	17½	19	+2	45	14½
Crownbridge	..	8	..	10		16	7
Deering	..	6	..	6½		11	6
D'Aragon	1450	30	20	29½	+10	36½	18
Dauphin	1350	28	18	27	+9	37	17
Deer Horn	15	13	13	13	+2½	28	10½
D'Eldona	187	78	72	76	+4	122	63
Delhi Pac	136	18	17	17		42½	13
Denison $	77	52	49	50¼	+1¼	74½	40½
Devil's El	145	17½	16	16		26	16
Dickenson	63	260	240	245	—15	425	240
Discovery	34	165	150	165	+15	248	140
Dome $	24	52¼	50	52	+½	95	47½
Dom Expl	455	128	112	128	+13	310	76
Donalda	302	27	24	25	+1	58	22
Dumagami	45	30	25	25	—5	76	25
Dumont	852	22½	20½	21	—1	39	19
Dunraine	55	32	30	30	—2	62	29
Duvan	40	8	7	8		19	7
Dynasty $	189	16⅞	15⅝	16¼		19½	13⅜
Eagle G	175	435	425	430		840	415
E Malart	7	215	210	215		305	225
E Sullivan	240	710	660	705	+30	910	660
Empire M	17	11½	11	11		25	9½
Endako $	39	14½	13¾	14	+½	16⅜	10¾
F-I							
Fab	2348	13	10	11		15½	6½
Fano	1220	27½	19	27	—5½	47	12
Farwest	33	13	13	13		26½	11
Fidelity	165	27	25½	25	—2½	61	20
First Marit	44	175	166	171	—5	220	135
F Nat Ur	29	118	105	110	+5	250	74
F Orenada	33	22½	22	22	—1	53	20
Flint	10	55	50	55	—1	90	15
Fontana	25	5	4½	5	+½	8½	4
Ft Reliance	336	90	85	85	—2	235	81
Fox Lake	..	5	..	5½		12	5
Frobex	134	158	133	150	—10	245	120
Ghislau	40	5	4	4	—1	9	4
G Mascot	209	265	250	260	—5	410	200
Gt Yellr $	7	10⅞	9¾	10⅞	+⅛	16½	835
Glen Lake	185	116	101	110	—5	305	95
Goldray	112	220	200	200	—5	423	200
Goldrim	110	35	31	33	—3	66	29
Goldrum	75	520	490	490	—5	570	380
Granby $	..	36	..	38		38¼	31¾
Grandroy	433	58	54	54	—4	100	40
Granduc	1117	925	855	920	—5	1516	855
Granis'e $	90	15⅛	13	14⅜	+1¾	16	11
Gt W Mng	69	24	21	21	—4	48	20
Green Pl	247	20	18	18		48	17
Guardian	24	25	25	25	—3	92	24
Gui-Por	45	45	40	45	—15	53	16
Gulch	20	19	18	18		40	16
Gulf Lead	260	12	8	8	—1½	24½	8
Gunnar	138	165	150	150	—5	420	131
Hallnor	..	380	..	420		475	415
Headwy RL	235	12	10½	12		19	10½
Health	..	..	..	..		8½	6
High-Bell	122	530	455	475	+30	565	355
Hollinger $	60	31⅛	30¼	30½	—⅜	36½	28⅛
Hud Bay $	45	84¾	82¾	84¼	+1¼	89¾	71¾
Hugh-Pam	21	22	18	22	+5	28	16
Hydra	103	22½	20	20½	+½	34½	18½
Impire Min	425	31	24	25	—7	37	24
Int Bibis	20	37	33	34	+2	58	30
Int Hall	17	500	435	445	—55	780	420
Int Mogul $	82	18⅜	16⅞	17	—⅜	25¾	14¾
I Norvalie	35	11½	11½	11½	—1	20	11½
Intp Dredg	90	4½	4½	4½	—½	9	4
Irish	115	19	16	16½	—2	34½	14
Iron Bay	22	380	370	375	—25	485	340
Iso	3917	238	195	222	+45	550	140
James Bay	340	56	43	56	+6	120	43
Jaye	..	9	..	11		16	9½
Jelex	356	41	37	39	+1	84	34
Do rts	5958	½	½	½		1	½
Joi-Que	350	30	28	30	+1	43	27
Jonsmith	96	14	13	14	+2	22	12
Jorex	233	180	145	165	+21	275	130
Joutel	410	145	134	138	+4	146	80
Jowsey	1x	55	50	50		125	51
K-Kol'a	78	335	315	320		380	280
Keitic	55	7	6	6	—1	13	6
Kenn Hold	466	53	50	53		110	37
Kerr Add $	108	13½	13	13¼	—⅛	19½	12½
Key Anacon	77	64	56	58	—1	90	55
Kidd Copp	109	32	29	32	+2	62	27
Kiena	26	100	100	100		180	95
Kilembe $	..	750	..	850		12	775
Kirk Min	1x	11	8	11		23	10
Kirk Twn	313	42	36	41	+2	86	34
Kontiki	5	6	6	6	+1½	8	4
Labrador $	15	31½	31	30	—½	38	28½
Lk Dufault	605	970	835	950	+100	970	610
Lakehead	75	30	28	28		59	22
Lake-Osu	230	15½	12½	15	+4	27	11
Lake Shore	10	420	405	405	+5	820	370
La Luz $	23	11¼	10⅜	11⅛	+⅛	13	905
Langis	35	12½	11	12½	+2½	20	10
Leitch	661	240	230	237	—8	320	202
Liberian $	2	11½	11½	11½	—¼	14	10½
Lingside	25	7	6½	7		9	5½
Lithium	..	2½	..	12		15	7
L L Lac	31	275	255	270		515	255
Louanna	75	16	14½	14½	+1½	38	13
Louvicourt	385	53	20½	21	+1	34	16
Lyttan	1057	370	325	365	+40	510	225
Do rts.	3672	4	1	3½	+2	4	1
Macassa	18	170	161	175	—7	265	161
Macdonald	17	11	10½	10½	—6½	24	10
Madeleine	195	580	535	555	+15	645	390
Madsen R L	32	180	172	175	+2	295	135
Malartic	34	112	103	110	+4	190	103
M.-Barvue	203	107	82	100	+15	245	75
Marchant	10	60	60	60		93	58
Marl-McN	65	25½	23½	24½	—1½	42	23
Massval	255	19½	14½	14½	—3	28	8
Match Cd	200	50	44	50	+3	71	40
Mat Cons	6741	30	14	23	+10	70	12
Mattaga $	3830	23¼	19⅜	22¾	+4	23¼	12⅛
Maybrun	409	15½	11	13	+1	19	9
McAdam	301	95	87	89	—1	218	82
McIntyre $	28	140	.137	139½	— ½	140	92
McWatt	545	67	55	59	+4	115	53
Menorah	20	12	10	10	—2	20	10
Mentor	47	80	76	80		155	75
Merrill	11	400	385	400	+20	550	300
Meta	20	20	20	20	—1	39	17
Mid Chib	302	72	66	67	—4	81	20
Midepsa	195	115	70	89	+16	185	60
Midrim	154	51	47

La "fuite...

(Suite de la page 1)

Les investissements peu élevés dans les services publics comptent aussi pour beaucoup dans l'explication de la "fuite des capitaux". Et à ce point de vue, les difficultés financières des municipalités ont des conséquences très sérieuses.

"Quoi qu'il en soit, on ne peut trop insister sur le rôle qu'ont joué les investissements dans le logement et dans les services publics depuis quelques années pour réduire le rythme de croissance des investissements au Québec . . . Non seulement les relevés statistiques se prêteraient-ils très mal au soutien de la thèse de la fuite des capitaux, mais on devrait reconnaître que le niveau général des investissements est tout à fait satisfaisant même si, comme c'est le cas depuis 20 ans, le montant des investissements manufacturiers est trop faible".

Quant aux investissements des ministères gouvernementaux et des institutions, la comparaison du Québec et de l'Ontario ne reflète aucune tendance à la hausse ou à la baisse.

Donc, si on tente un résumé, on constate qu'"en premier lieu le phénomène le plus sérieux, le plus grave, a trait au peu d'expansion dans la construction domiciliaire et dans les services publics. Le phénomène est d'autant plus marqué qu'il est constant et régulier. Il ne s'agit évidemment pas là d'un résultat d'une fuite de capitaux. Le crédit hypothécaire n'est pas plus rare au Québec qu'il l'est ailleurs au Canada. **Ce ne sont pas les réactions des milieux industriels de New York ou de Toronto qu'il faut mettre en cause** mais celle des gouvernements québécois et, dans une moindre mesure, des administrations municipales.

On ne peut même pas invoquer les difficultés budgétaires à Québec pour justifier une telle carence. Le domaine du logement public est régi par une entente fédérale-provinciale en vertu de laquelle le gouvernement fédéral fournit selon la nature des programmes de 50 à 97 pour cent des sommes nécessaires. Il y a en fait moyen de lancer des programmes considérables de construction de logements, même à loyer subventionné, moyennant un coût assez faible pour le gouvernement."

Il ne suffit donc pas de tenir le Québec calme et tranquille de façon à attirer les capitaux étrangers. Il faut réorganiser le secteur manufacturier au Québec. La simple tranquillité du milieu québécois n'entraînera pas cette réorganisation.

Ayant prouvé par ce qui précède que le mythe de la fuite des capitaux n'avait aucune base statistique, d'où peut bien venir alors cette peur?

"J'ai déjà souligné en public à plusieurs reprises à quel point les caractéristiques de l'opération de la fin de septembre et d'octobre 1967, étaient artificielles, semblaient le produit d'une campagne orchestrée, parfaitement compréhensible d'ailleurs, mais ne s'appuyaient au départ sur aucun mouvement réel des cotes et des taux. Forcément les mouvements ont fini par suivre une telle pression psychologique mais il est remarquable qu'au cours de 1968, la situation s'est graduellement stabilisée."

L'économiste Jecques Parizeau concluait laconiquement:

"Et si jamais on s'intéresse vraiment au redressement de la situation actuelle, il est possible qu'on assiste alors à des discussions sans doute moins spectaculaires mais probablement plus intéressantes et plus utiles que celles qui ont ponctué l'actualité financière du Québec depuis deux ans." ■

Première réunion du comité des transports de la région Atlantique

OTTAWA — M. Don Jamieson, ministre fédéral des Transports, a annoncé que le Comité fédéral-provincial des transports dans la région Atlantique, qui vient d'être créé, a tenu sa première réunion à Halifax, mardi. Y ont assisté les représentants nommés par le gouvernement fédéral ainsi que par les provinces du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse, de l'Ile-du-Prince-Edouard et de Terre-Neuve.

Les membres du comité ont discuté d'une grande variété de sujets ayant trait aux aspects économiques des problèmes de transport qui touchent l'activité industrielle et commerciale dans les provinces atlantiques.

Le comité a, en particulier, discuté de l'opportunité d'adopter une formule d'aide sélective qui serait offerte dans certains secteurs économiques de la région atlantique. ■

Le marché des obligations

COURS DU VENDREDI

Semaine finissant le 24 Octobre 1969

Renseignements fournis par l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières

Gouvernement du Canada

		OFF	DEM
5½	Dec/69	99.65	99.70
6½	Dec/69	99.75	99.80
6	Feb/70	99.35	99.40
3½	May/70	98.10	98.20
5¼	May/70	99.15	99.25
7	May/70	99.50	99.60
5	July/70	98.05	98.15
7¼	July/70	99.90	100.00
6¼	Oct/70	99.00	99.10
7	Oct/70	99.20	99.30
7¼	Oct/70	99.90	100.00
8	Oct/70	100.15	100.25
8	Oct/71	100.30	100.40
7¼	Dec/70	97.70	97.80
6	Apr/71	97.40	97.50
6¼	Apr/71	97.80	97.90
5	June/71	95.80	95.90
5¼	Oct/71	97.20	97.30
7	Dec 71	96.40	96.50
7¼	Apr/72	99.10	99.20
7¼	Sept/72	91.40	91.50
8	Feb/73	99.88	100.13
7	Apr/73	96.50	97.00
5	Oct/73	89.90	90.50
7	Dec/73	93.50	94.00
7¼	Apr/74	97.50	97.98
7¼	June/74-76	77.00	77.50
7	June/74	95.75	96.25
7¼	Dec/74	89.00	90.00
7¼	Jan/75-78	74.50	74.75
6½	Apr/75	92.75	93.25
5½	Oct/75	88.00	88.50
5½	Apr/76	87.00	87.50
6	July/78	99.38	99.63
7¼	Oct/79	68.75	69.25
5½	Aug/80	83.50	84.50
6½	Sept/83	72.50	72.75
5	June/88	71.50	72.50
5¼	Sept/92	77.50	78.50
5¼	May/90	73.00	74.00
5½	Oct/95	86.00	87.00
5¾	Mar/96-98	55.00	57.00
3	Sept/Perps	42.00	44.00

C.N.R.

2¾	Jan/71	95.25	95.75
3½	Dec/71	94.50	95.00
3¾	Feb/74	85.25	86.25
5	May 77	82.00	83.00
4	Feb/81	68.75	69.75
5¼	Jan/85	79.50	80.50
5	Oct/87	71.25	72.25

PROVINCIAUX

Alta Tel	4¼/76-78	73⅜	75
Do	5¼/79-81	75⅛	76½
Do	5¾ 83-85	71¼	73
Do	6 87-91	74¼	76
Do	6 88-92	74	76
AMFC	5¼ 78-80	76	78
Do	5½ 80-83	75¼	77
Do	5¼/82-85	72	74
Do	5¼ 82-84	72¼	73¼
Do	5¼ 84-87	69½	71
Do	5½ 83-86	72¼	74
Do	6¼/86-89	77¼	78
Do	5¼/80-91	71¾	72½
Do	6 89-90	73¾	75
Do	7¼ 93	85	87
Alta Resc	7¾/74	96¾	98
Alta Uni Cm	7½/86-88	89¼	90½
BC Elec 'E'	3½/75	77¾	79
Do 'H'	4¾/77	77	79
Do 'I'	4¾/79	74¾	76
Do 'J'	3¾/80	65¾	67
Do 'K'	4¼/81	68	70
Do 'L'	5/82	72	74
Do 'M'	5⅛/88	67¼	68½
Do 'N'	5½/99	69½	71
Do 'O'	6½/90	80½	83½
Do 'P'	5¾/91	71	72
BC Elect 'AA'	4/86	58½	60
Do Debs	5¾/77	83¾	85
Do 'AB'	4¼/86	60¾	62
Do 'AC'	4½/86	63	65
Do 'AD'	4¾/86	64½	67½
Do 'AE'	5/86	67¼	69
Do 'AF'	5½/86	71¾	73
BC Power	3¼/75	76¼	78
Do	5/82	71¼	72¼
Do	5/92	63	64
ManitoLa	3¼/73-75	74½	76
Do	4¾/73-76	79½	81
Manitoba	3½/76-78	69½	71
Do	6 77-80	82	84
Do	6/76-79	82¾	84
Do	5½/76-79	79¾	81
Do	5¾/79-81	79½	81
Man Hydro	3½/72-74	81½	82½
Do	7/72	95½	97
Do	3¼/73-75	76	78
Do	4½/ 74-76	79¾	81
Do	5/75-77	79¾	81
Do	5/76-78	77¼	79
Do	5½ 78-79	79¼	81
Do	5¼/78-81	75	77
Do	5½ 80-82	75¾	77
Do	6/80-82	79½	81
Do	5¼/81-83	78¼	79¼
Do	6¼ 86	78¾	80
Do	7/85-87	85	86
Do	5¼/85-88	69	71
Do	6¼ 86-89	77¾	79
Do	6/88-92	73½	75
Do	7¼/89-93	86	88
Man Tel	5½/81-83	74½	76½
Do	8 74	97½	99
Do	5½/74	87¼	89
Do	5¼/82-84	71½	73
Do	5¼/84-86	70	72
Do	6¼ 88-91	76½	78
Do	7 89-92	84	85
Do	8/74	98¾	99¾
New Bruns	4/61-71	94¼	....
Do	4½/68-71	92½	....
Do	3½/67-72	87½	....
Do	5/70-75	84½	....
Do	7½/73	96¾	....
Do	7¾ 73	97½	....
Do	3½ 70-75	76¼	....
Do	3½ 71-76	74¾	....
Do	5/75-77	79¼	....
Do	6¼/76	87½	....
Do	5/77-79	77	....
Do	5¾/79-81	79	....
Do	5½/82-84	74½	....
Do	5¼ 82-84	76½	....
Do	5¼/83-86	70	....
Do	5½/88	71	....
Do	7¾/88	92	94
Do	6¼/91	76½	....
Do	6½/92	79	....
Do	7½ 93	89	....
Newf'dland	4/69-74	80¼	....
Do	8 74	96½	97½
Do	3¾ 71-76	75	....
Do	5½/77	80¼	....
Do	5¼/Feb/79	76½	....
Do	6½/79	83½	....
Do	5½ 80	75½	....
Do	6¼ 80	81¼	....
Do	6/81	78½	....
Do	5½ 83	72½	....
Do	6 85	75	....
Do	5¼/83-85	68¾	....
Do	5¾/87	71½	....
Do	7¼/87	85½	87½
Do	5½/88	68	....
Do	7½/88	86	....
Do	6¼/91	74	....
Do	6¼/92	78	....
Do	6¼/91	74	....
Do	6½/92	75½	....
Nova Scotia	3¾/68-70	97½	....
Do	3¼/68-70	94⅜	....
Do	5/70	96¾	....
Do	7/72	95¼	....
Do	3¼/75	76½	....
Do	4¼/76	76½	....
Do	5/75-77	80	....
Do	4¾/76-77	77½	....
Do	4½/76-78	75¼	....
Do	5¾/70-81	79	....
Do	5½/80-82	76½	....
Do	5¼/81-83	73½	....
Do	5½/84	74½	....
Do	5¼/84	72½	....
Do	5¼/85-88	69	....
Do	7/87	85	....
Do	7½/86-88	89½	....
Do	7½/88	89½	....
Do	6¼/91	76½	....
Do	6½/89-92	78	80
Ontario	3 68-70	95	97
Do	5½/70	98¼	....
Do	4/69-72	89	90
Do	5¾/72	93½	94½
Do	6/91	71½	....
Do	6½/91	76	....
Do	6¾ 91	78¼	....
Do	6¼/89-92	73¼	....
Do	6½/ 89-92	75½	....
Do	7½/ 90 93	85	....
Que Autorte	5¾/89	69½	....
Que Hydro	5½/70	96½	....
Do	4/73	85	....
Do	4½/73	86¼	....
Do	5/73	87¾	....
Do	5½/ 73	84¼	....
Do	6/73	90¾	....
Do	3¼/ 74	78¾	....
Do	7¾ 71	95	97
Do	5 73-75	81¼	....
Do	3½/ 72	77	....
Do	4¼ 73-76	75½	....
Do	6½/78	85½	....
Do	5/77-79	73½	....
Do	6/77-79	80	....
Do	7½ 80	89½	....
Do	7/80	85¼	....
Do	5½/ 82-84	73¼	....
Do	5/80-82	69¼	....
Do	5½/ 83	71¼	....
Do	5¾/ 82-84	73½	....
Do	5¼/ 83-86	67½	....
Do	5½/ 88	68	....
Do	6¾/ 89	83½	....
Do	6/90	71½	....
Do	6½/90	76½	....
Do	6/94	70	....
Do	7/93	79¾	....
Do	5 93-95	60	....
Que Pow	6¼/Sept 82	78¾	....
St Mau Pow	3¼/ 70	97¼	....
Sask'chewan	3¼ 70-72	88¾	91
Do	3½/ Jan 73-75	79½	80½
Do	3½/ Oct 73-75	76½	78
Do	4½/ 74-76	78½	80½
Do	4¾ 75-77	79	80
Do	5/75-77	79¾	81
Do	5¼ 75-77	81	82
Do	5¾/ 77-79	82	84
Do	5/77-79	77	78
Do	6 78-80	82¼	84
Do	5½/ 78-80	78½	80½
Do	5½/ 79-81	77¾	78¾
Do	5½ 79-81	75¼	76
Do	6/84-88	76¾	77¾
Do	6¼/85-87	79½	81½
Do	6/88	77	79
Do	6¼ 85-89	78¾	80¾
Do	6½/89	80¾	81¾
Do	6¾/89	86¾	88¾
Do	6/86-90	78	79
Do	7 88-92	85	87
Do	7¾/89-93	93½	94½
Do	8¼/94	98½	99
P E Island	5/72-74	86¼	....
Do	7¾/75	95¼	....
Do	7½/73	96¼	....
Do	7½/75	94	....
Do	4¼/77	73¾	....
Do	6¼/77-79	82¾	....
Do	5½ 79-81	75½	....
Do	5¼/83	71¼	....
Do	6½/ 86	79½	....
Do	7½/Jan/88	88	....
Do	7½/Jun/88	87¾	....
Do	5¾ 89	71½	....
Do	6½ 92	74½	....
Quebec	3 68-70	94⅜	....
Do	5/72	91	....
Do	6/72	92½	....
Do	7½/72	95⅞	....
Do	8½/72	99½	100½
Do	3¼/70-73	82	....
Do	4¾/74-77	85¼	....
Do	7¾/74	95	97
Do	7½/78	91¼	....
Do	6½/78	84½	....
Do	6/73	90¾	....
Do	3¼/79	69	71
Do	5¼/80	74½	76½
Do	5¾/84	74½	76½
Do	6/86	75	77
Do	6⅛/87	75	77
Do	6¼/88	76½	78½
Do	6¾/90	77	79
Do	7¾/91	87	89
Do	6¾/92	79	81
*Block Bros	6½/88	108	112
Bowater Pwr	3¾/80	67⅜	....
BA Oil	3½/74	81	83
Do	5⅛/77	82	84
Do	7⅜/78	90	92
Do	7⅜/88	87	89
Quebec	6¾/86	86	....
Do	7½/88	86¼	....
Do	5½/86-89	68	....
Do	5¾/87-90	69¼	....
Do	6/91	71½	....
Do	6½/91	76	....
Do	6¾ 91	78¼	....
Do	6¼/89-92	73¼	....
Do	6½/ 89-92	75½	....
Do	7½/ 90 93	85	....
Que Autorte	5¾/89	69½	....
Que Hydro	5½/70	96½	....
Do	4/73	85	....
Do	4½/73	86¼	....
Do	5/73	87¾	....
Do	5½/ 73	84¼	....
Do	6/73	90¾	....
Do	3¼/ 74	78¾	....
Do	7¾ 71	95	97
Do	5 73-75	81¼	....
Do	3½/ 72	77	....
Do	4¼ 73-76	75½	....
Do	6½/78	85½	....
Do	5/77-79	73½	....
Do	6/77-79	80	....
Do	7½ 80	89½	....
Do	7/80	85¼	....
Do	5½/ 82-84	73¼	....
Do	5/80-82	69¼	....
Do	5½/ 83	71¼	....
Do	5¾/ 82-84	73½	....
Do	5¼/ 83-86	67½	....
Do	5½/ 88	68	....
Do	6¾/ 89	83½	....
Do	6/90	71½	....
Do	6½/90	76½	....
Do	6/94	70	....
Do	7/93	79¾	....
Do	5 93-95	60	....
Que Pow	6¼/Sept 82	78¾	....
St Mau Pow	3¼/ 70	97¼	....
Sask'chewan	3¼ 70-72	88¾	91
Do	3½/ Jan 73-75	79½	80½
Do	3½/ Oct 73-75	76½	78
Do	4½/ 74-76	78½	80½
Do	4¾ 75-77	79	80
Do	5/75-77	79¾	81
Do	5¼ 75-77	81	82
Do	5¾/ 77-79	82	84
Do	5/77-79	77	78
Do	6 78-80	82¼	84
Do	5½/ 78-80	78½	80½
Do	5½/ 79-81	77¾	78¾
Do	5½ 79-81	75¼	76
Do	6/84-88	76¾	77¾
Do	6¼/85-87	79½	81½
Do	6/88	77	79
Do	6¼ 85-89	78¾	80¾
Do	6½/89	80¾	81¾
Do	6¾/89	86¾	88¾
Do	6/86-90	78	79
Do	7 88-92	85	87
Do	7¾/89-93	93½	94½
Do	8¼/94	98½	99
P E Island	5/72-74	86¼	....
Do	7¾/75	95¼	....
Do	7½/73	96¼	....
Do	7½/75	94	....
Do	4¼/77	73¾	....
Do	6¼/77-79	82¾	....
Do	5½ 79-81	75½	....
Do	5¼/83	71¼	....
Do	6½/ 86	79½	....
Do	7½/Jan/88	88	....
Do	7½/Jun/88	87¾	....
Do	5¾ 89	71½	....
Do	6½ 92	74½	....
Quebec	3 68-70	94⅜	....
Do	5/72	91	....
Do	6/72	92½	....
Do	7½/72	95⅞	....
Do	8½/72	99½	100½
Do	3¼/70-73	82	....
Do	4¾/74-77	85¼	....
Do	7¾/74	95	97
Do	7½/78	91¼	....
Do	6½/78	84½	....
Do	6/73	90¾	....
Do	3¼/79	69	71
Do	5¼/80	74½	76½
Do	5¾/84	74½	76½
Do	6/86	75	77
Do	6⅛/87	75	77
Do	6¼/88	76½	78½
Do	6¾/90	77	79
Do	7¾/91	87	89
Do	6¾/92	79	81
*Block Bros	6½/88	108	112
Bowater Pwr	3¾/80	67⅜	....
BA Oil	3½/74	81	83
Do	5⅛/77	82	84
Do	7⅜/78	90	92
Do	7⅜/88	87	89

INDUSTRIELS

* convertibles

Abitibi Paper	7¼ 87	84	86
Acadia Pulp	6¾ 84	76	78
*Acklands	7½ 88	103	108
Alta Gas Tr	5¼ 81	77	79
Do	6½ 81	82½	84½
Do	5¾ 85	74	76
Algoma Steel	5¼ 78	78¾	....
Alcan	4½ 73	88	90
Anglo-Cdn P	6¼ 78	82	84
Do	6½ 86	76	78
Ang Can Tel	6 83	83	....
Argus Corp	5½/75	83	....
Avalon Tel	5½/77	81	....
Bk N Scotia	7/87	85	87
Bathurst P	6/84	78	80
Bell Tel	5/72	91	92½
Do	6¼/74	90	91½
Do	3/77	72	74
Do	8/77	98½	99½
Do	3¼/79	69	71
Do	5¼/80	74½	76½
Do	5¾/84	74½	76½
Do	6/86	75	77
Do	6⅛/87	75	77
Do	6¼/88	76½	78½
Do	6¾/90	77	79
Do	7¾/91	87	89
Do	6¾/92	79	81
*Block Bros	6½/88	108	112
Bowater Pwr	3¾/80	67⅜	....
BA Oil	3½/74	81	83
Do	5⅛/77	82	84
Do	7⅜/78	90	92
Do	7⅜/88	87	89
BC Forest	5½/89	70½	72½
Do	6½/92	74	....
BC Molybd	5¾/76	80½	82½
BC Tel	5 82	69	71
Do	5¾ 85	73	75
Do	6 84	75	77
Do	6¾ 89	79	81
Do	6⅞/91	76	78
BP Refineries	5¾ 86	73	75
Do	5½/79	80	82
BP Tanker	6¼ 85	79	81
Can Cement	5¼/76	83	85
Do	3¾ 75	79	81
Cdn Breweries	5 83	72¼	....
Do	5/73	89	70
Cdn Br Alum	5¼/77	83	....
Do	6¼ 77	84	86
Do	5¾ 80	76	78
CIL	3¾ 74	80	82
Do	5¼/77	81½	83½
CPR	3¼ 72	88	90
Do	5 83	71	73
Cdn Petrofina	4/72	88	....
Cdn Salt	5/71	97½	....
Cdn Utils	4⅛/81	71	73
Do	5½/86	70	72
Do (ex wts)	7¼ 88	83	85
Do	6½ 92	74	76
CW Nat Gas	5¾/82	75	....
Do	5¾/83	71	73
Chemcell	5¼/71	95	....
Do	7 80	88	90
Chinook Shop	6½/89	....	90
Bath (x wts)	8 86-93	87	89
Consum Gas	3¾/74	82	....
Do	5½/82	76½	....
Do	6 81	80	82
Do	5¾/84	76	78
Do	5½/89	86½	88½
Coronation Cr	6¼ 83	71	....
Credit-Fon	5½/72	90	92
Do	6/80	74½	76½
Do	5¾/85	68	70
Dom Stores	5 72	92	94
Do	4¼/75	81	83
Do	5½/76	85	88
Domfar	5¼ 78	81	83
Do	5¾/78	74½	76½
Do	6¼/87	79	81
Dryden Paper	4¾/74	83¾	....
*Dynasty	7 82	130	135
Eaton Acc	4½/76	79	80½
Do	6¾/80	84	86
Do	7½/87	85	87
Eaton Realty	5/78	78	80
Do	6¼ 86	77	79
Enam & Heat	4¾/76	76	....
Gen Mot Acc	8¼/74	98	99
Do	7/86	81	83
Do	6½/87	79	81
Gt Lakes Paper	5/76	88¼	....
Gt Nor Gas	6 85	65	68
Gt Nor Cap	....	93	98
G Winnipeg G	5¾/78	78	80
Do	6/79	78	80
Do	5½/80	74	77
Do	6/81	76½	78½
Hud Bay Oil	4/75	80⅜	....
Husky Oil	6 84	79	....
Imperial Oil	3⅝/75	80	82
Do	6¼/87	82	84
Do	7¾ 88	87	89
Do	8½/89	100	100¼
Ind Accept	5¼/74	84	86
Do	6/79	77	....
Do (ex wts)	6¼/84	78	80
Do	7½/86	82½	84½
*Do	7 85	110	115
Inland Nat G	5½ 77	80	82
Do	6¼/83	79	81
Int Pipe	6/86	76	78
Irving Oil	6½/81	77	81
Jockey Club	6/78	77	....
Do	6/80	....	86
Lafg Que xwts	6¾/88	68	72
Labatt	5¾/87	69	....
Lk Ont Cem	5½/71	91	93
Laurentide 'B'	5½/72	92½	....
Do '7'	6¼/75	84	86
Do '3'	6¼/79	78	....
Do '4'	6½/80	79	81
Do '5'	6½/81	78	80
Loblaw Groc	4/75	77	79
Do	5¾/81	74	76
Lob Leased	6¾/85	80	82
MacMillan Bl	5¾/78	83	85
Maple Lf Mills	5¾/81	78	80
*McLaughlin	7/89	78	83
MEPC Cnd	6¾/82	83	85
Do C wts	8 91	86	88
Milhaven	7½/86	85	87
Miron	6¼/86	71½	....
Nfld Light	7¾/88	86½	88½
Noranda	7½/83-88	87	89
Nor & Cen Gas	5¾/82	70	73
Do	6½ 88	74½	....
Do	8/89	88	90
NW Utils	5¾/83	71	....
Do	5¾/86	75	....
Pac Centre	8½ 87-94	96	97
*Pac W Air	7 82	100	....
*Peace River	7½/83	92	96
Pembin Pipe L	4¾/71	94	....
Do	5 72	91	....
Do	6 74	91	....
Pl V Marie	8 81-91	74	78
Power Corp	5½ 77	78	80
Price Co	5¾/82	75	77
Do	6¼/87	79	81
Que Nat Gas	5¾ 85	72	74
Do	6/80	80	....
Do	6 88	72	74
Do	7/90	81	83
Que Tel	6 77	81	....
Do	5¼/83	71	....
Rainbow Pipe	7¾/87	88	90
Reed Paper	6½/85	79	81
ReynoldsAlum	4½/75	82½	....
Do	5¾ 78	83	....
Rio Algom	5¼/83	78	80
Rothmans	7½/89	85	87
Royal Trust M	6 75	84	86
Do	5 72	88	90
Roymor	7½/73	93	95
Do	7¾ 78	94	....
Roynat	8½/79	96	....
Do	6¼/80	80	....
Do	6¼/76	85½	....
St Law Corp	5/72	91	93
Do	5/76	81	83
Do	6¾/80	86	....
Salada Shirriff	6/77	85	87
*Scurry R	7¼/88	99	101
Shaw W & P	3½/73	81¾	....
Do	4¼/76	78½	....
Do	5½/72	90¾	....
Do	5¾/81	77	....
Shell Oil Can	4¼/76	81	83
Do	4¾/78	79	....
Do	5⅝/77	87	89
Sheraton	6¾/80	81	....
Silverwood	6¾ 86	78	80
Simpsons Ltd	4¾ 73	90	92
Simpson Accep	6/81	77	79
Do	6¾/86	79	81
Simpson-Sears	4½/88	87	....
Simp Sears Ac	8¼/89	98	99
*Do	4½/88	88	....
Smelter Pow	5¾/77	76	78
Sogemines	6¾/80	86	....
Do	8 88	89	91
Steinberg's	5¾ 84	74	....
Do	6⅝/86	80	....
Steinberg Prop	4½/80	71	....
Steinberg Shop	7 85	84	....
Sup Propane	4 75	79½	....
Do	5¾ 78	83	....
Do	6¼/80	88	....
*Systems Dim	5 89	106	110
Traders Fin	6¾/81	77½	....
Do	6/84	71	....
Tor-Dom Centre	8/93	93½	95½
Tor-Dom Bank	7/87	84½	86½
Do	6/87	75	77
Traders Group	7¾/87	80	....
*Tr Can Pipe	5/89	94	96
Do	5.85/87	74	76
Union Gas Co	5½/77	80	82
Do	5¾/81	....	86¾
Do	7¾/88	91	93
Un Westburne	7/87	78	80
WCoast Tr 'A'	5½/88	70	72
*Do 'C'	5½/88	94	96
Do 'E'	5¾/84	97	99
West Decalta	6/85	71	....
Western Mines	6½/73	93½	....
West Pac Prod	6½/81	80	83
Weston Geo	4¾/71	92	93½
Do	5½/83	71	73
Do	6¼/86	82¾	....
Woodward	5

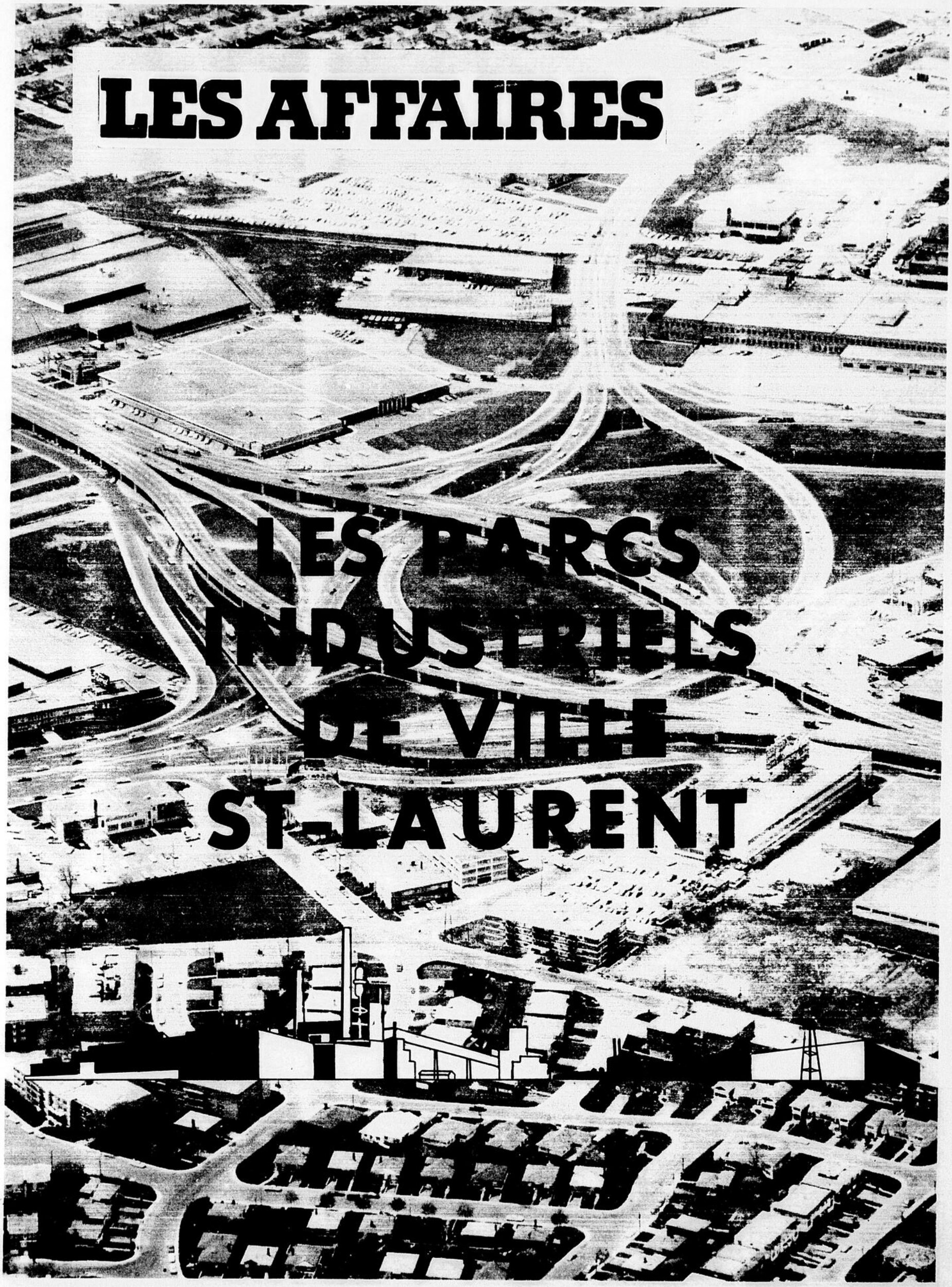

LES PARCS INDUSTRIELS DE VILLE ST-LAURENT

St-Laurent, ville idéale pour les industriels

par Marcel Laurin,
maire de Saint-Laurent

Le fait que Saint-Laurent soit devenue la deuxième ville industrielle du Québec illustre d'une façon précise l'expansion qu'a connue notre municipalité au cours des dernières années, avec l'implantation d'au delà de 475 industries.

Ce qui est moins bien connu est le fait que ses parcs industriels occupent une superficie de plus de 200 millions de pieds carrés, dont 50% bénéficient de tous les services publics et servent immédiatement au développement industriel.

Il faut ajouter que les industries présentement établies à Saint-Laurent occupent près du tiers de notre territoire industriel. Saint-Laurent est donc loin de son point de saturation industrielle.

Il y a de multiples raisons à la popularité de Saint-Laurent en ce qui concerne l'implantation d'industries: sa situation géographique et la présence de main d'oeuvre dans un rayon immédiat; l'existence des services de rtansport en commun et l'efficacité des services publics de la municipalité.

Mais je crois que l'état d'esprit qui règne à Saint-Laurent, l'harmonie qui existe entre les différents groupes ethniques créent une situation stable qui favorise toute la collectivité. Cette stabilité est évidente aussi ence qui a trait à la situation financière. Saint laurent, qui occupe le quatrième rang au point de vue immobilier dans le Québec, jouit d'un taux modeste de dette obligatoire.

Nous croyons que Saint-Laurent est la ville idéale pour l'établissement d'une industrie et il me fait plaisir, au nom du Conseil municipal, d'inviter les industries à prendre connaissance des avantages qu'offre notre municipalité. ■

Plus de deux millions de personnes, dont approximativement 500,000 travailleurs, demeurent dans un rayon de 10 milles de Saint-Laurent. Les services de transport en commun facilitent le recrutement de la main-d'oeuvre en provenance de l'extérieur. Déjà, Saint-Laurent compte 320 entreprises qui emploient au-delà de 15 personnes chacune. Dans les limites de la ville, sur un total de 37,150 emplois offerts, plus de 19,000 sont occupés par des travailleurs demeurant à Saint-Laurent.

201 millions de pieds carrés pour l'industrie

Les parcs industriels de Saint-Laurent couvrent une superficie de 201 millions de pieds carrés, dont 75 millions sont dotés des services publics et prêts pour l'aménagement industriel.

Sur 95% de la surface du sol, la capacité porteuse excède 5,000 livres au pied carré; les terrains sont peu accidentés et non marécageux. Les règlements de zonage et de construction sauvegardent l'esthétique des édifices et de leurs terrains. Le prix des terrains varie de 20 cents à 2 dollars selon la situation géographique et la disponibilité des services publics.

Situation géographique et voies de communication

Saint-Laurent est situé au centre de l'île de Montréal et s'étend sur une distance de 7 milles d'est en ouest, et de 4 milles du sud au nord. La superficie totale est de 11,356 acres. De par sa situation géographique, Saint-Laurent est le site industriel idéal.

Saint-Laurent est à 6 milles à l'ouest du centre-ville et du port de la métropole du Canada (15 minutes en automobile).

Les voies de communication les plus modernes du pays la bordent ou la traversent: la route Transcanadienne, l'autoroute de la Côte-de-Liesse, le boulevard Métropolitain, l'autoroute des Laurentides. Les cou[illegible] triage et terminus Piggy-Back des deux principales compagnies de chemins de fer du Canada se trouvent à la limite sud-ouest de la ville. L'aéroport de Cartierville et une partie de l'Aéroport international de Montréal se situent dans les limites de la ville. Le transport des produits industriels peut être également assuré par les entreprises de camionnage établies à Saint-Laurent.

Ce que Ville St-Laurent

Sources d'énergie:

Electricité

Il existe plusieurs postes de transformation de l'Hydro-Québec à Saint-Laurent. Le plus important, celui de Saraguay est alimenté par 4 lignes de 300,000 volts.

Tarif
(Sujet à changement)

Le tarif mensuel en vigueur pour les industries qui consomment de 4 à 3,000 kilowatts est le suivant:
S1.30 le kilowatt de la puissance à facturer, PLUS
2.0c le kilowatt/heure pour les 50 premières heures d'usage de la puissance à facturer
1.0c le kilowatt/heure pour les 50 heures suivantes d'usage de la puissance à facturer
0.6¢ le kilowatt/heure pour les 50 heures suivantes d'usage de la puissance à facturer
0.35¢ le kilowatt/heure pour le reste de la consommation.

N.B.: Le montant mensuel minimum de la facture est de S1.50 le kilowatt de la puissance à facturer.

Différents crédits sont alloués pour l'alimentation à moyenne tension.

Gaz

Le gaz est fourni par la Corporation de Gaz Naturel du Québec. La conduite maîtresse d'alimentation de gaz à haute pression de la région de Montréal, d'un diamètre de 20 pouces, traverse le territoire de Saint-Laurent avant d'atteindre celui de Montréal. Les conduites de distribution sont installées dans les parcs industriels où les services publics sont disponibles.

Tarif industriel pour service continu
(Sujet à changement)

Gaz naturel d'un pouvoir calorifique moyen d'au moins 1,000 Btu au pied cube. Tarif mensuel net par compteur:
S1.50 pour le premier cent pieds cu.
0.25 par CPC pour les 19 CPC suivants
0.185 par CPC pour les 40 CPC suivants
0.145 par CPC pour les 440 CPC suivants
0.095 par CPC pour les 500 CPC suivants

Le montant minimum de la facture: S1.50 MPC — 1,000 pieds cubes à un minimum de 1,000 Btu par pied cube.

Calcul effectué d'après le tableau ci-haut mentionné.

Consommation mensuelle	Coût Calculé	Prix moyen au MPC
MPC 50	S 77.45	S1.549
200	S 219.95	1.100
1,000	S 979.95	.980
4,000	S 3,829.95	.957
8,000	S 7,629.95	.954
20,000	S19,029.95	.951

D'autres tarifs avantageux sont offerts pour des volumes de gaz importants où le coefficient d'utilisation est élevé.

Un service pouvant être inter-

Compliments de

YVON BOULANGER LIMITÉE

IMPRIMEURS D'OBLIGATIONS

2325 Dandurand

Montréal 35, Can.
Tél.: 273-7777

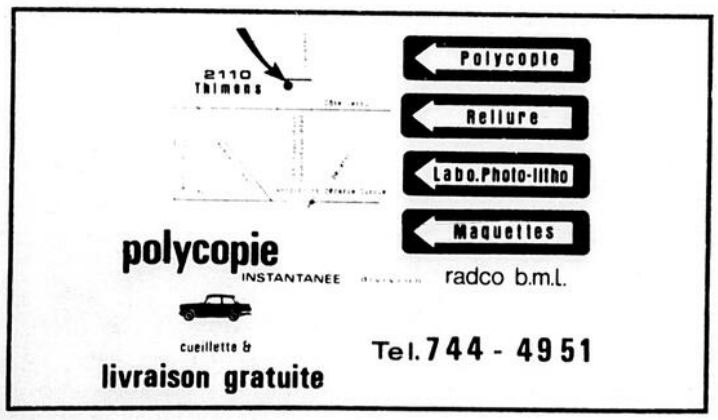

polycopie INSTANTANEE radco b.m.l.

cueillette & livraison gratuite

Tel. 744 - 4951

Bourguignon

Imprimerie Bourguignon Limitée
Imprimeurs-Lithographes, Boîtes Pliantes

6400 Chemin Côte de Liesse
St-Laurent 376, Qué.
Téléphone: 342-0711

offre aux industries qui souhaitent s'y implanter

rompu est aussi offert à des tarifs négociés.

Pour obtenir la documentation complète concernant les frais d'installation et les tarifs de gaz, veuillez communiquer avec le service des ventes, division industrielle de la Corporation de Gaz Naturel du Québec, 1717, rue du Havre, Montréal. Téléphone: 527-8455.

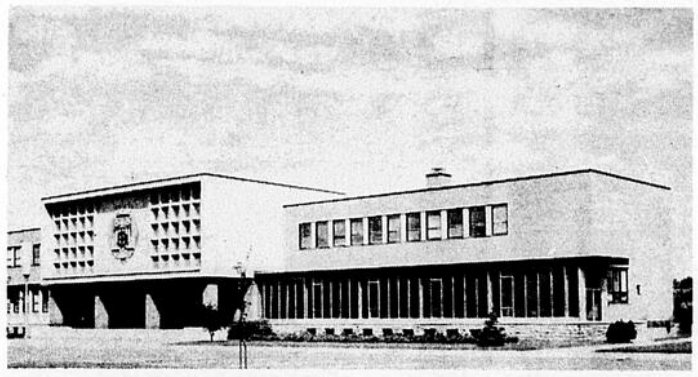

Approvisionnement d'eau

L'alimentation en eau est faite en trois endroits principaux par les conduites de 24" de Saint-Laurent raccordées aux conduites de 36" de Montréal, permettant d'assurer tous les besoins futurs. La qualité de l'eau est contrôlée à Montréal.

Mode de facturation des comptes d'eau

A — Tarif de consommation

Le prix de l'eau pour les établissements commerciaux et industriels est de .35¢ le 1,000 gallons pour les premiers 200,000,000 gallons par an et de .25¢ le 1,000 gallons pour l'excédent; cependant le montant annuel d'un compte d'eau n'est pas inférieur à la plus élevée des deux valeurs établies comme suit:

1) un montant annuel basé sur le diamètre du compteur et variant de $128 pour un compteur de 1 pouce à $9,600 pour un compteur de 8 pouces;
2) un montant annuel égal à 5% de la valeur locative de l'immeuble.

La consommation quotidienne moyenne est actuellement de 9 millions de gallons. La pression varie entre 60 et 90 livres au pouce carré.

B — Frais d'entretien

Tous les consommateurs doivent payer les frais fixes d'entretien basés sur le diamètre du compteur et variant de $9 par année pour un compteur de 1 pouce à $180 par année pour un compteur de 8 pouces de diamètre.

La facturation est faite tous les 3 mois et une remise de 5% est accordée sur les comptes payés dans les 20 jours.

Egoûts

Les zones industrielles de Saint-Laurent, où les services sont présentement disponibles, sont pourvues d'un système d'égouts combinés (c'est-à-dire, les eaux usées et les eaux de surface dans le même tuyau). Ce système est composé de collecteurs dont le diamètre varie de sept pieds à onze pieds et six pouces qui se déversent dans des collecteurs de 13 pieds de diamètre.

Selon son programme des dépenses capitales, Saint-Laurent ne prévoit pas l'installation immédiate d'un système d'égouts dans la partie nord-ouest de la ville où les services ne sont pas encore disponibles.

Il serait donc désirable d'attendre que s'accroissent les secteurs déjà desservis par les services publics avant d'investir de fortes sommes dans la partie précitée de Saint-Laurent.

Par contre, Saint-Laurent pourrait repenser l'installation des services publics dans cette zone si des industries de grande envergure entendaient s'y établir, ou encore, si elle juge nécessaire de régir une augmentation trop radicale de la valeur des terrains déjà dotés des services publics.

MAIN-D'OEUVRE ET TRANSPORT EN COMMUN

Plus de deux millions de personnes, dont approximativement 500,000 travailleurs, demeurent dans un rayon de 10 milles de Saint-Laurent. Les services de transport en commun facilitent le recrutement de la main-d'oeuvre en provenance de l'extérieur. Déjà, Saint-Laurent compte 375 entreprises qui emploient au-delà de 15 personnes chacune. Dans les limites de la ville, sur un total de 44,450 emplois offerts, plus de 20,000 sont occupés par des travailleurs demeurant à Saint-Laurent.

La Commission de Transport de Montréal, la Compagnie de Transport Provincial et les Chemins de Fer Nationaux du Canada assurent un service régulier aux travailleurs en provenance de l'extérieur et aux résidents de Saint-Laurent.

Situation financière et évaluation

Le fait de tendre vers une industrialisation toujours croissante assure à Saint-Laurent une stabilité économique des plus enviables. Cette situation financière avantageuse se traduit par un pourcentage de dettes très peu élevé. Le tableau qui suit vous montre le mouvement de la dette obligataire nette de la ville par rapport à l'évaluation imposable.

(Suite à la page 29)

En 1967, la population de Saint-Laurent excédera 61,000 habitants. Voici la courbe de croissance de la population depuis 1928.

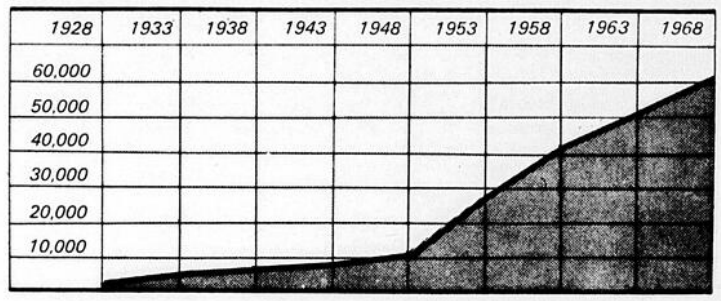

Répartition de la population par groupes d'âge en %:

0 à 5 ans	*12%*
6 à 17 ans	*24%*
Plus de 17 ans	*64%*

Maurice Beaudry, Ing., B.Sc.A.

Gilles Fournier, Ing., B.A., Sc.A.

Robert Dubuc, Ing., B. Sc.A.

Emilien Langevin, Ing., B. Sc.A.

Roger Ethier, Ing., B. Sc.A.

BEAUDRY & FOURNIER

Ingénieurs-Conseil

CHARPENTES — GENIE MUNICIPAL

CHARPENTES — GENIE MUNICIPAL — GENIE INDUSTRIEL

EXPERTISES — EVALUATIONS

MEMBRES:
C.I.Q. — A.W.W.A. — W.P.C.F. — C.I.P.C. — R.S.H. — A.Q.T.E.
C.I.S.C. — C.C.R.L. — C.C.D.M. — A.C.I. — C.E.R.L.

812, BOUL. STE-CROIX, ST-LAURENT 379 — TEL.: 744-6486

Jean-Pierre Dormeau, Ing., B.M.

Le rôle du CN dans les progrès de Ville Saint-Laurent

par LAURIER D. CLOUTIER

"Saint-Laurent est la ville la mieux organisée et la mieux desservie par le CN de tout le grand Montréal". C'est ce qu'affirmait sans hésiter M. André Legault du Service d'Expansion industrielle du CN alors qu'il nous accordait une entrevue — en compagnie de M. Georges Grant-Hudon, du service des Relations publiques — entrevue dont le sujet était "le rôle du CN dans les progrès de Ville Saint-Laurent".

Le Canadien National est une entreprise publique et déficitaire. Or il y a quelques années, le CN décidait de devenir — le plus tôt possible — rentable et, pour cela, créait un Service d'Expansion industrielle.

I — Comment fonctionne le Service d'Expansion industrielle?

La fonction première du Service d'Expansion industrielle est d'inviter les industriels à installer leurs usines ou entrepôts, de manière à ce que ceux-ci puissent être desservis par rail, en tenant compte des diverses exigences qu'impose chaque type d'industrie. Ces différents facteurs peuvent être les suivants: la proximité des sources de matière première, la proximité des marchés d'écoulement des produits, la disponibilité d'énergie électrique, de gaz naturel, de ports en eaux profondes, de main-d'oeuvre etc.

Deuxièmement, la tâche de ce Service consiste à collaborer avec les organismes provinciaux ou municipaux pour créer ou agrandir des parcs industriels ou des zones industrielles.

En dernier lieu, l'Expansion industrielle a aussi une fonction de service; c'est-à-dire qu'une fois une usine établie, nous lui fournissons le personnel technique nécessaire pour résoudre les problèmes de prolongement ou de déplacement des voies privées, à la suite d'une transformation ou d'un agrandissement à l'usine. Par ailleurs, le Service, en collaboration avec des Services connexes, peut suggérer de nouvelles méthodes de manipulation ou de chargement, des wagons modifiés, etc.

L'expansion industrielle a mis sur pied un vaste système de publicité. Des brochures multilingues sont envoyées aux ambasades, consulats ou missions économiques canadiennes à l'étranger. Des annonces sont insérées périodiquement dans des publications spécialisées. Des membres du personnel participent à diverses activités sociales organisées par les Chambres de Commerce, les associations professionnelles de tous genres, colloques et conventions de gens d'affaires, etc. De plus, le Service se tient en contact étroit avec les autorités du ministère fédéral de l'Industrie, du ministère provincial de l'Industrie et du Commerce et, en particulier, avec les délégués régionaux. D'autre part, des rencontres fréquentes avec les commissaires industriels municipaux, permettent au personnel du Service de se tenir au courant de tout changement des lois de zonage et des programmes de développement ou de rénovation urbaine des municipalités.

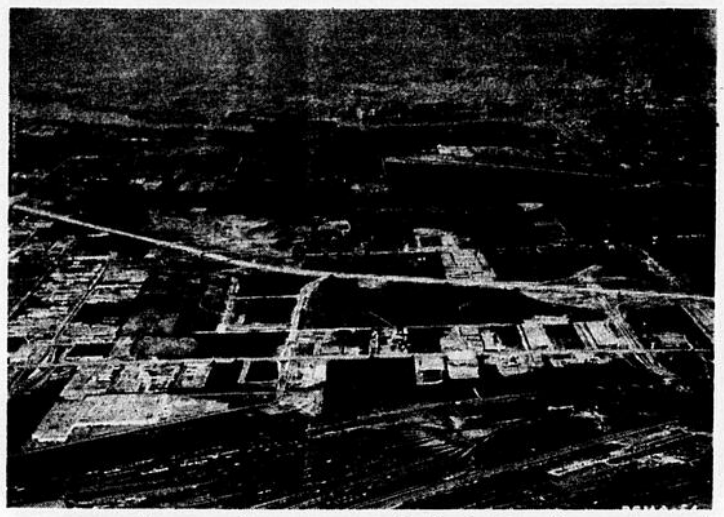

Lorsqu'une demande de service ou une information parvient au Service d'Expansion industrielle, elle est gardée dans le secret le plus absolu et les noms des entreprises ou des personnes ne sont jamais révélés au public ni même à d'autres services du chemin de fer, à moins que pour certaines raisons, ces dernières l'aient expressément autorisé.

Après les premiers contacts le Service prépare une brochure, plutôt générale comprenant jusqu'à cinquante emplacements possibles; chaque emplacement faisant l'objet d'un plan topographique et d'un inventaire municipal succinct. Cette première brochure permet à

(Suite à la page 31)

CE QUE PEUVENT APPORTER AUX COLLECTIVITES 100 EMPLOIS MANUFACTURIERS SUPPLEMENTAIRES

	Comtés où l'activité manufacturière a augmenté	Comtés où l'activité manufacturière n'a pas augmenté	Différence nette	Différence par 100 employés de manufactures
Population	177,677	77,018	100,659	**479**
Ménages	45,136	21,374	23,762	**113**
Fréquentation scolaire	67,836	41,945	25,891	**123**
Magasins de détail	834	45	789	**4**
Ventes au détail ($,000)	249,973	175,191	74,782	**356**
Immatriculations de véhicules automobiles	80,064	58,841	21,223	**136**
Emplois				
Industrie manufacturière	24,348	3,343	21,005	100
Agriculture	—15,726	—18,363	2,637	13
Industrie primaire	—1,606	499	—2,105	—10
Construction	5,916	4,406	1,510	7
Transports et communications	6,515	4,363	2,152	10
Commerce, finances, assurances	16,411	11,510	4,901	23
Tous services (services personnels)	11,034	4,666	6,368	30
	(1,223)	(—906)	(2,219)	(10)
Autres	—1,296	3,687	—4,983	—24
Total	45,596	14,111	31,485	149

Source: Recensement du Canada, 1942 et 1961, et D.B.S. The Motor Vehicle, 1941 et 1961. ■

Ce que peuvent apporter aux collectivités 100 emplois manufacturiers supplémentaires

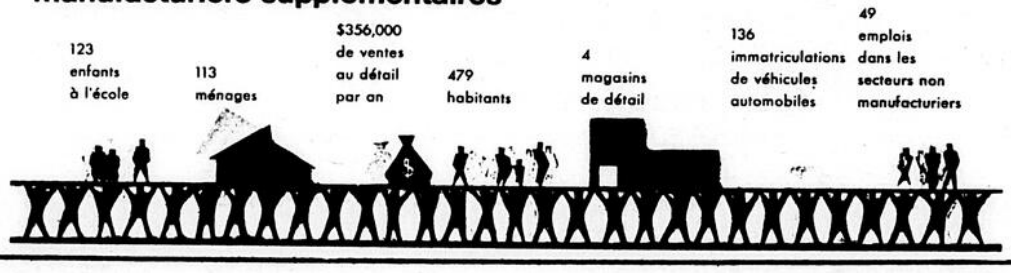

FEDERAL EQUIPMENT
division de
Federal Equipment Quebec Limited
895 Montée de Liesse
St-Laurent, Montréal 377, Qué.
Tél.: 748-6591

VITRERIE LEBEAULT INC.
VITRES, MIROIRS ET DEVANTURE ALUMINIUM
1985 Thimens
St-Laurent 382
Tél.: 334-4950

ROGER GAGNON
ING. P. M. T. P. I.C.
URBANISTE CONSEIL & INGÉNIEUR CONSEIL
1622 BARRÉ - ST. LAURENT 380, P.Q. 334-6413-14

LES TAPIS HARDING
sont différents, c'est garanti

MotorParts SALES & SERVICES LIMITED
Vente et Service Limitée
"Réparation de moteurs Diesel et Gaz"
M. J. Léonard
M. R. Bouchard
1415 rue Dion,
Saint-Laurent, Qué.
Tél.: 748-7385

Il y a 62,000 "inventions du diable" à Ville Saint-Laurent

par Micheline Stoër
Bell Canada

Aujourd'hui, à Ville Saint-Laurent, Bell et Northern Electric comptent trois édifices importants. L'un d'eux, l'entrepôt de Bell Canada au 1620 Jules-Poitras, était à l'honneur pour sa conception, à la Foire Internationale de New-York, en 1967. Le central téléphonique, lui, dessert quelque 62,000 abonnés.

Mais il fut un temps où il n'y avait que trois téléphones à Ville Saint-Laurent, dont un seulement était relié à Montréal par circuit interurbain.

Parmi les plus vieux citoyens, certains se rappelleront peut-être du jour où fut installé le premier central téléphonique, quelques années seulement après que l'invention d'Alexander Graham Bell eut été qualifiée d'objet inutile ou même d'"invention du diable".

Mais chaque petite ville a ses amis du progrès et il s'en trouva parmi les plus clairvoyants à Saint-Laurent pour vouer au téléphone un avenir prometteur. Les frères Millar, fiers partisans du progrès, décidèrent ainsi de faire installer une ligne interurbaine dans leur magasin général de l'avenue Decelles.

Premier téléphone reliant Saint-Laurent à Montréal, cet appareil mural fut utilisé pendant plusieurs années par les quelque 1,000 habitants du village qui désiraient joindre la métropole.

Cette innovation mémorable marqua une étape dans l'évolution économique et sociale de Ville Saint-Laurent. Sans aller jusqu'à bouleverser la vie paisible et tranquille de ses habitants, elle n'en contribua pas moins à leur ouvrir les yeux sur de nouveaux horizons.

En 1908, des améliorations d'envergure étaient apportées au service téléphonique local lors de la fondation de la compagnie de téléphone Mont-Royal qui devait signer l'année suivante une entente visant l'échange de services avec la compagnie de Téléphone Bell du Canada. La compagnie Mont-Royal assura le service téléphonique à Saint-Laurent et à Cartierville jusqu'en 1917, année où elle fut acquise par la compagnie Bell.

Au moment de l'achat, le standard téléphonique ne consistait qu'en un petit tableau réunissant 150 lignes seulement et dont le fonctionnement était assuré par une seule téléphoniste. Saint-Laurent comptait moins de 200 appareils téléphoniques en majorité de type mural, bien qu'un certain nombre d'abonnés utilisaient le nouveau modèle de table.

Au Québec et en Ontario, la compagnie Bell progressait très rapidement, et le service téléphonique s'améliorait grâce à des découvertes importantes effectuées dans le domaine des communications.

Evidemment, toutes les améliorations ne furent pas apportées d'un seul coup. Les premiers téléphones offerts au public permettaient de communiquer de façon satisfaisante à l'intérieur d'un rayon de 20 milles. Au fil du temps, les appareils furent perfectionnés et leur mécanisme de fonctionnement affiné.

Des fils de cuivre furent substitués aux fils de fer pour assurer les communications interurbaines. L'introduction des circuits métalliques contribua à éliminer les bruits parasites et la diaphonie tout en augmentant les distances de transmission. L'invention de la bobine de charge vint améliorer sensiblement la qualité des transmissions, faisant plus que doubler la portée des communications verbales. La mise au point du répéteur à tube à vide, qui s'apparentait d'ailleurs à un tube de radio, accéléra la vitesse de transmission du son et permit d'établir des conversations téléphoniques de longue distance. En 1917, grâce aux perfectionnements de la radiotéléphonie, les conversations téléphoniques étaient acheminées au-delà de l'Atlantique.

Dans les grands centres de l'Ontario et du Québec, on remplaça peu à peu le système à magnéto muni de la manivelle par les appareils manuels. L'abonné n'avait plus qu'à décrocher le combiné pour demander à la téléphoniste d'établir la communication désirée. Saint-Laurent put profiter de cette grande découverte dans le domaine de la téléphonie n 1928 lors de l'intégratio de son central à la circonscription téléphonique de Montréal.

L'inauguration du central BY-water — le dernier central manuel installé à Montréal — permit aux abonnés de joindre Montréal sans passer par l'interurbain.

En 1940, grâce aux progrès effectués dans le domaine de la téléphonie, les abonnés de Saint-Laurent pouvaient communiquer jusqu'à Perth en Australie à quelque 15,000 milles de Montréal. Depuis longtemps déjà, les citoyens de St-Laurent, à l'instar de ceux des grandes villes du monde entier, avaient changé leur notion des distances.

Enfin, en juin 1941, une autre étape était franchie lors de la conversion à l'automatique du central BYwater. Grâce aux progrès effectués dans le domaine des télécommunications, les abonnés de Ville-Saint-Laurent peuvent appeler presque n'impo te où en Amérique du Nord ainsi que dans 83 pays d'outre-mer.

Plusieurs des employés de Bell Canada travaillent à Ville Saint-Laurent: l'entrepôt de la rue Jules-Poitras est le point de réunion de réparateurs et d'installateurs du secteur ouest de la compagnie, qui y garent leurs véhicules et s'y rapportent au début et à la fin de la journée. Cet édifice compte également des bureaux du service de la construction. La société Bell est fière d'avoir été témoin de la croissance de Ville Saint-Laurent.

Ce que Ville St-Laurent offre ...

(Suite de la page 27)

	EVALUATION			Dette obligataire nette	% de la dette par rapport à l'évaluation imposable
	Totale	non Imposable	Imposable		
Déc. 1958	$197,432,754	$32,202,443	$165,230,311	$10,465,430	6.33%
Déc. 1959	212,344,917	33,780,233	178,564,684	13,269,821	7.43%
Déc. 1960	240,532,526	37,916,436	202,616,090	15,639,480	7.72%
Déc. 1961	253,009,717	40,296,611	212,713,106	16,332,906	7.68%
Déc. 1962	264,833,882	41,691,597	223,142,285	18,016,498	8.07%
Déc. 1963	275,389,810	42,495,815	232,893,995	20,464,255	8.79%
Déc. 1964	293,761,331	45,586,358	248,174,973	21,619,875	8.71%
Déc. 1965	310,520,854	49,395,054	261,125,800	22,821,157	8.74%
Déc. 1966	331,406,563	49,585,442	281,821,121	26,845,000	9.53%
Juin 1967	507,843,829	79,812,682	428,031,147	30,720,627	7.17%
Janv. 1969	544,861,366	83,283,371	461,577,995	33,563,210	7.27%

Saint-Laurent se classe au quatrième rang de la province au point de vue valeur immobilière. La ville n'évalue pas la machinerie industrielle. La valeur globale des immeubles de Saint-Laurent, telle qu'apparaissant au rôle d'évaluation de 1967, excède le demi milliard de dollars.

Taxes

A — Scolaires:

1) neutres (compagnies)
2) catholiques
3) protestants, juifs et autres
$2.80 par $100 d'évaluation
Majorée de 10.5%
$1.95 par $100 d'évaluation
$1.60 par $100 d'évaluation
Majorée de 10.5%

B — Municipales:

1) Générale
Administration, services de la Police et de la protection contre les incendies, quote-part de la ville au coût de la construction du boulevard Métropolitain

2) Entretien
Pavage (déneigement, etc)
Trottoirs
Eclairage des rues
Egouts
Total (lorsque tous ces services sont existants)

3) Affaires
Montant égal à 8% de la valeur locative annuelle des immeubles commerciaux et industridels, telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation.

4) Améliorations locales
La ville emprunte, généralement pour une durée de 20 ans, les sommes nécessaires pour effectuer les travaux d'égouts, de trottoirs, de pavage et d'éclairage de rues. Pour rembourser ces emprunts, une cotisation spéciale, habituellement basée sur le frontage des terrains, est imposée aux propriétaires des immeubles situés sur toute rue où ces travaux ont été effectués,

5) Métro
En vertu d'une loi provinciale, la ville est tenue de payer, au mois de novembre de chaque année, une quote-part au coût du métro de Montréal; en conséquence, une taxe spéciale de 20.1 cents par $100 d'évaluation a été imposée en 1968.

6) Eau
Voir "Mode de facturation des comptes d'eau" page 9.
$0.75 par $100 d'évaluation
$0.20
$0.10 par pied linéaire de frontage d'un terrain sur la voie publique
$0.12
$0.03
$0.45
et le taux de ladite cotisation (lorsque les quatre services ci-dessus mentionnés sont existants) varie de:
$3.50 à $5.00 le pied de frontage, sur les rues industrielles
et
$2.75 à $3.50 le pied de frontage, sur les rues résidentielles

COMPLIMENTS DE TEL. : 387-6261

EXCELSIOR OFFICE SUPPLIES AND FURNITURE INC.
PAPETERIE ET AMEUBLEMENT DE BUREAU INC.

EVERYTHING FOR THE OFFICE
TOUT POUR LE BUREAU
8815 AVE DU PARC AVE.
MONTREAL 354

Imprimerie GIBRALTAR Printing
INCORPORÉE INCORPORATED

JEAN POIRIER, PROP. TEL. : 387-6261

WAJAX ÉQUIPEMENT LIMITÉE
WAJAX Equipement de Construction, de Manutention et de Prévention des Feux de Forêt
6555 Côte de Liesse, Ville St-Laurent, P.Q.

Les primes à l'investissement stimulent la décentralisation

Le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Jean-Paul Beaudry, a exprimé l'opinion que le programme d'aide au développement régional de l'industrie avait amené une certaine décentralisation et que cette décentralisation tendait à créer des pôles d'attraction bien déterminés.

M. Beaudry, qui prenait la parole devant les membres de l'Association des Commissaires Industriels réunis en congrès au motel Le Baron, à Sherbrooke, a souligné que sur les 605 demandes de primes à l'investissement enregistrées au Ministère, près des trois-quarts provenaient des régions de Québec, Trois-Rivières et des Cantons de l'Est.

"Somme toute, selon M. Beaudry, cette loi s'est avérée très utile au Québec et les régions qui ont été les plus favorisées sont celles dont l'infrastructure est mieux organisée que les autres."

A ce sujet, le ministre de l'Industrie et du Commerce a souligné les responsabilités du Commissaire Industriel qui doit faire de sa municipalité et de sa région, un centre propice à l'expansion en travaillant à l'amélioration des éléments d'infrastructure nécessaires aux industries.

"Il est inutile, à mon avis, de brûler les étapes et de tenter d'intéresser les industriels à venir investir dans une région où la main-d'oeuvre, les communications et les services ne sont pas prêts à recevoir l'industrie."

D'autre part, le ministre de l'Industrie et du Commerce a déclaré que le nouveau programme d'aide financière à l'industrie de pointe ne nuirait nullement à l'expansion industrielle régionale puisque les entreprises susceptibles de se prévaloir de ce nouveau programme sont des industries de grande envergure pour lesquelles il est très difficile, sinon impossible, de s'implanter dans une région autre que celle de Montréal à cause des exigences technologiques, des facilités de recherches et de la main-d'oeuvre ..spécialisée ..dont elles ont besoin.

"De plus, selon M. Beaudry, il est une chose très importante qu'il ne faut pas oublier : c'est que Montréal doive garder son titre de métropole du Canada et nous y tenons parce que tout le Québec en profite. ■

IMMEUBLES

J. Levasseur Inc. Immeuble 381-4449

TERRAIN COMMERCIAL:
Henri-Bourassa (rivière des Prairies)
32,000 p.c. excellent pour Curb service ou tout autre commerce du genre.
IRVING MINTZ 381-4449 ou 737-6096

BATISSE, COMMERCE:
Montréal-Nord: bâtisse industrielle plus commerce de meubles juvéniles; revenus de location de bureau
2ème étage: $5,700.00
bâtisse: $75,000.
commerce: $21,000.
PAUL GAGNE 381-4449 ou 321-4692.

MAISON APPTS: 19 - 3½ meublés
Montréal-Nord
Prix: $140,000 Comptant: $25,000. Revenus: $26,000.00
JEAN-LOUIS BELANGER F.R.I., 381-4449 ou 331-8135.

MAISON APPARTEMENTS -54-
Ahuntsic
Revenus $84,000 - Prix: $498,000
IRVING MINTZ 381-4449 ou 737-6096

Montréal - district Rivière-des-Prairies -
176600 p.c. environ 320' x 557' - Henri-Bourassa côté Nord.
C.N.R. possibilité de voie de raccordement. Prix 0.50¢ p.c.
J.-Ls Bélanger, F.R.I., 331-8135

TERRAINS - Construction de 3 étages ou duplexes
Montréal-Nord: Nord du boul. Léger entre boul. Roland et Langelier
Prix $1.30 et $1.35 comptant 15%
J.-Ls Bélanger, F.R.I., 331-8135

Montréal
TERRAIN INDUSTRIEL:
Boul. Henri-Bourassa - 238' de façade.
Superficie: 191,972 p.c. - $0.40 le p.c. vraie aubaine. Possibilité de voie de raccordement avec C.N.R. - siding - 381-4449, soir 331-8135.

MAISON APPARTEMENTS: -32-
Côte des Neiges
Revenus $47,000.00 Prix $270,000.00
Hypothèque 5¼%
IRVING MINTZ 381-4449 ou 737-6096

MAISON APPARTEMENTS : 2½ - 3½ - 4½
District Côte-des-Neiges
24 appartements. Prix : $245,000.00
Revenus : $34,520
Irving Mintz 737-6096

TERRAIN INDUSTRIEL — 100,000 p.c.
Rue Notre-Dame est, Pointe-aux-Trembles
Prix : $0.75 p.c. Possibilités de voie de raccordement C.N.R.

MOTEL DE 34 UNITES — Montréal
Revenu brut: $69,500.00
Prix: $235,000.00
Comptant: $50,000.00
Près de toutes les commodités.
IRVING MINTZ 381-4449 ou 737-6096

TERREBONNE
Edifice commercial: 40,000 p.c.
Terrain: 200,000 p.c.
près des voies ferrées
Convenant à tous les genres d'industries
Informations: Irving Mintz, tél.: 381-4449 ou 737-6096

MAISON APPARTEMENTS
Avenue Kent, C.D.N.
4 étages, 41 app. — 3½, 4½, 5½ non meublés
Prix: $580,000, conditions à discuter
J. Levasseur Inc.: 381-4449 — Irving Mintz: 737-6096

Usine Laurentien de Northern Electric

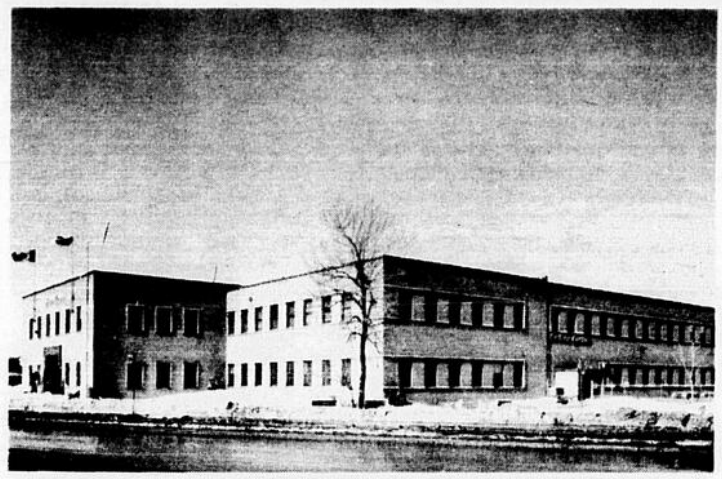

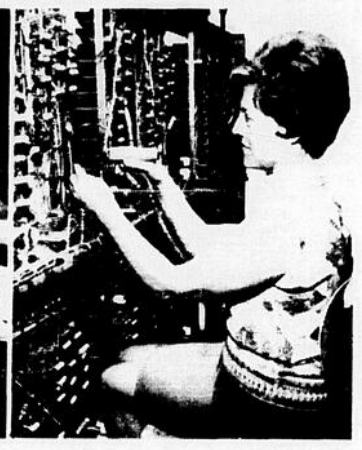

1 — Vue partielle de l'usine Laurentien.
2 — Des appareils de contrôle extrêmement perfectionnés, simulant les conditions normales d'utilisation, permettent de tester la fiabilité du matériel de commutation téléphonique.
3— Câblage d'éléments du système de commutation crossbar.

L'usine Laurentien est une autre unité industrielle de vastes dimensions qu'exploite la Northern Electric. Un effectif de 1,400 personnes environ s'y adonne à la fabrication de matériel de commutation crossbar et à commande commune, de systèmes téléphoniques à boutons-poussoirs, d'alimentations et de tableaux de distribution. Un service technique formé d'une centaine de techniciens et d'ingénieurs d'études seconde l'activité industrielle de l'établissement.

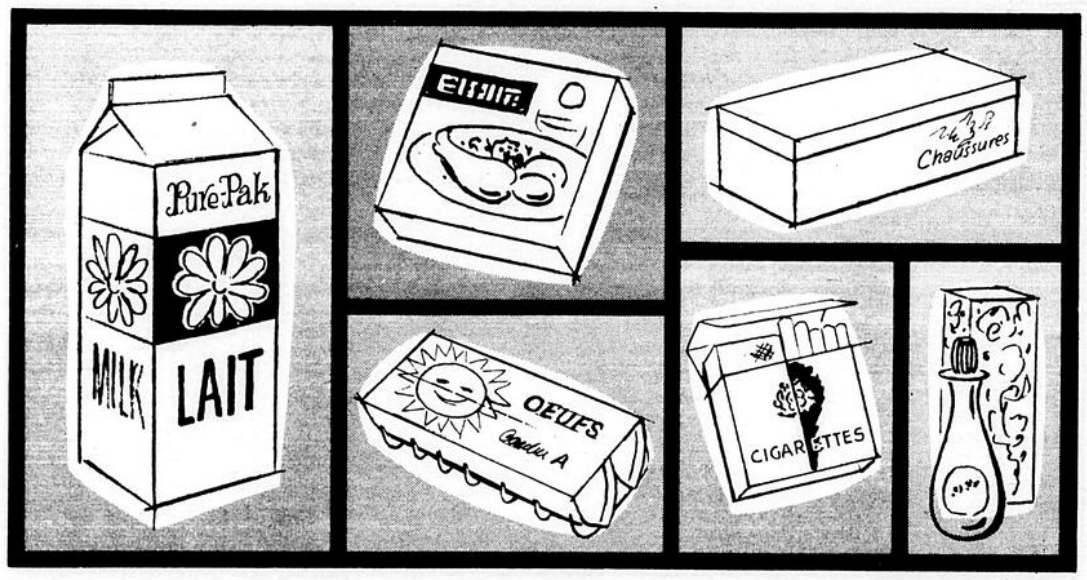

La Division Consolith de Somerville Industries Limited, à St. Laurent, est à l'avant-garde des produits de cartons façonnés depuis de nombreuses années. Que ce soit de l'emballage pour les produits de beauté ou les aliments de toutes sortes, le paquet de cigarettes ou la boîte à souliers, Consolith veille constamment à fournir Service et Qualité. Et que dire de nos Cartons "Pure-Pak" . . . Il était un jour où seul le lait se vendait dans ces cartons. Aujourd'hui, jus de fruit, mélasse, crème etc. vous sont présentés dans un format à la fois pratique et attrayant. Venez dès aujourd'hui faire connaissance avec le monde merveilleux de l'emballage. Nos représentants se feront un plaisir de vous rencontrer et de vous conseiller en la matière.

SOMERVILLE INDUSTRIES LIMITED
Division Consolith
865 HODGE ST., ST. LAURENT, MONTRÉAL 379, QUÉ.

Depuis 25 ans Canadair grandit à Ville St- Laurent

Le 3 octobre, il y a 20 jours à peine, Canadair Limited, le plus important constructeur aéronautique du Canada, a célébré le jubilé d'argent de sa constitution comme société indépendante, constitution établie deux ans après la construction à Saint-Laurent, en 1942, de l'usine principale comme propriété de la Couronne utilisée pour la construction d'hydravions PBY ou Canso, dans le cadre de l'effort de guerre canadien.

Le développement industriel varié ainsi que l'expansion prise par les communautés dans la partie de l'île située an nord du Mont-Royal sont clairement visibles sur la photographie ci-jointe, prise de l'aéroport de Cartierville, où se trouve Canadair, et de ses environs.

Canadair elle-même a évolué à partir de l'usine de taille relativement moyenne construite en 1942, alors qu'elle était filiale de Canadian Vickers, jusqu'à devenir un complexe géant dont les installations couvrent une superficie d'environ 3,000,000 pieds carrés à Montréal, avec en plus une filiale, Flextrac Nodwell, à Calgary (Alberta), spécialisée dans la fabrication de véhicules chenillés.

Les chiffres d'emploi ont fluctué durant les 25 années qui ont fait de Canadair Limited un des premiers constructeurs aéronautiques du pays, exerçant une influence considérable sur l'implantation massive d'industries secondaires connexes.

Le nombre actuel des employés est d'environ 8,000. Bien que la plupart des Montréalais considèrent Canadair comme étant principalement un établissement de Saint-Laurent, son personnel vient de tous les secteurs de la région métropolitaine; certains employés habitent même hors de cette zone.

Canadair, bien que filiale à propriété entière de la General Dynamics qui a son siège à New York, a depuis 1946 son propre conseil d'administration composé principalement d'hommes d'affaires canadiens réputés.

Le président-directeur général de Canadair est M. Frederick R. Kearns, natif de Quyon (P.Q.), ancien pilote de chasse de l'armée de l'air canadienne. Il à été élu à ce poste en 1965, à l'âge de 40 ans.

La société fabrique maintenant différents types d'avions, dont le chasseur tactique CF-5 pour le compte des forces armées canadiennes, et une version similaire, le NF-5, pour l'armée de l'air hollandaise; le CL-215, avion pour combattre les incendies, pour la province de Québec et la France; le CL-84, avion à ailes pivotantes à dàcollage vertical ou sur courte distance pour les forces armées canadiennes; l'avion de reconnaissance CL-89 pour le Canada, la Grande-Bretagne et la République fédérale d'Allemagne. De même, Canadair fabrique des éléments pour le chasseur américain F-111 à ailes à géométrie variable, pour le Lockheed C-5 Galaxy et les queues des chasseurs Northrop F-5 Freedom Fighter.

Le rôle du CN à Ville St-Laurent...

(Suite de la page 28)

l'industriel d'effectuer une sélection préliminaire en fonction d'exigences secondaires.

La deuxième phase du travail consiste à réétudier différents facteurs sur un nombre restreint à cinq ou six emplacements possibles, choisis par le client. Cette fois, on tient compte du prix des terrains, des taxes locales, de l'aide financière offerte par les divers gouvernements, des sources d'énergie, de la fréquence de la desserte par rail, de la disponibilité des matières premières et d'une étude aussi complète que possible des coûts de transports des produits bruts aussi bien que des produits finis. Cette dernière brochure permet à l'industriel de compléter son étude de rentabilité et d'arrêter son choix.

La troisième phase devient routinière et consiste à préparer plans et devis pour la construction des embranchements privés à rédiger des documents juridiques, à obtenir les signatures, etc.

La Section de planification du Service, tout récemment créée, s'occupe principalement d'assister techniquement les agents d'expansion industrielle, et, de plus, d'établir des politiques de stimulation, fondées sur des études précises de marketing, rentabilité, évolution technologique, variation de la conjoncture économique, etc. Les données utilisées dans ces études proviennent de statistiques gouvernementales ou internes, en particulier du Service des ventes marchandises et d'autre part d'un certain nombre de facteurs fournis par ordinatrices électroniques découlant d'une analyse des embranchements privés existants.

II — Ce qui a été fait à Ville Saint-Laurent:

Il y a quelques années, le CN soumettait plusieurs plans d'ensemble pour desservir le parc industriel de Côte de Liesse. Après des études de Ville Saint-Laurent et du CN, l'un de ces plans était approuvé par la municipalité. Le parc industriel de Côte de Liesse est maintenant en grande partie occupé et les terrains encore disponibles sont relativement peu nombreux.

III — Projets à longs termes:

Le parc industriel de Côte de Liesse étant déjà presque complètement occupé, il fallait en ouvrir un autre. Le Service d'Expansion industrielle du CN, en collaboration avec le commissaire industriel de Ville Saint-Laurent, M. Charles Robitaille, porte son choix sur un nouvel emplacement, le parc Saint-François, fait une étude du réseau des rues et présente des projets de localisation des voies ferrées. Un des projets est approuvé par la ville et voilà de nouveaux terrains mis à la disposition des industries. On pense généralement, en circulant sur Côte de Liesse, que le parc industriel de Ville Saint-Laurent est saturé d'industries. On oublie qu'il y en a un 2e et qu'un 3e est déjà à l'étude.

Les municipalités ne sont pas toujours disposées à collaborer avec le CN. Celles qui manifestent le plus d'intérêt se situent généralement dans les limites du Montréal métropolitain. Ville Saint-Laurent est, selon M. Legault, l'une des plus intéressées et, de ce fait, l'une de celles dont le parc industriel est le mieux desservi par le CN.

KLONDIKE STEAK HOUSE INC.

DINERS D'HOMMES D'AFFAIRES
$1.95 et PLUS

5805 TRANS-CANADA, sortie 21
St-Laurent, Tél.: 744-5841

FAITES UN BON PLACEMENT :

Abonnez-vous au journal

Le seul hebdomadaire financier, industriel et commercial de langue française au Canada

Plus de 21,000 abonnés reçoivent, chaque lundi, les plus récentes nouvelles économiques, industrielles et financières nécessaires à leurs connaissances du milieu dans lequel ils évoluent.

Vous vous intéressez à la Bourse? LES AFFAIRES vous offre, chaque lundi, les fluctuations de la semaine précédente aux Bourses de Montréal, Toronto, Vancouver, Calgary et Winnipeg et les fluctuations des valeurs canadiennes inscrites à la Bourse de New York, les cours des principaux Fonds Mutuels, le marché des Obligations et les fluctuations des Valeurs Hors-Listes.

En plus de son équipe rédactionnelle expérimentée, LES AFFAIRES s'est assuré la collaboration d'experts qui vous permettent de profiter de leur expérience dans les différentes sphères de l'activité économique. C'est ainsi que vous pouvez lire, chaque lundi, les Propos Economiques, de François Gauthier, économiste et professeur à l'Université Laval; la Chronique sur le Placement, de François Charette, B.A., L.Sc. Comm., professeur de finance et placement à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales; la Chronique sur les marchés et les instruments du progrès par Paul Frérotte.

Tous les 15 jours, nous publions une chronique sur le Commerce International, rédigée par Charles Atala, LL.L., conseiller en droit international, et une chronique sur Les Assurances, rédigée par René Callès, C.d'A.A., A.I.A.C.

Tous les mois nous publions une Analyse Financière, rédigée par Roland Lefebvre, analyste financier, une analyse consacrée aux différents services offerts par une Compagnie de fiducie, rédigée par Gilles N. Besner, B.A., LL.L., et une chronique sur le Transport International, rédigée par Patrick Desdemaines-Hugon, diplômé de l'Ecole Supérieure des Transports de Paris.

Un bon placement : un abonnement au journal "Les Affaires"

POSTEZ CE COUPON DES AUJOURD'HUI!

LES AFFAIRES

635 est, rue Henri-Bourassa, Montréal 357 P.Q.

Veuillez m'inscrire au nombre de vos abonnés

1 an — $ 9.00 ☐ Nouvel abonné ☐
2 ans — $15.00 ☐ Renouvellement ☐
3 ans — $20.00 ☐

Paiement inclus $ ..... Facturez-moi $ .....

Nom de l'entreprise .....

Aux soins de .....

Adresse .....

Localité ..... Zone .....

Genre d'entreprise .....

Votre fonction .....

Problèmes d'expansion?

Venez à Saint-Laurent!

Saint-Laurent dispose de 201 millions de pieds carrés réservés à l'aménagement industriel; avantageusement située en plein centre de l'île de Montréal et au carrefour des grandes voies de communication.

- **La route Transcanadienne**
- **Le boulevard Métropolitain**
- **L'Autoroute des Laurentides**
- **Le boulevard Décarie**
- **L'Aéroport de Cartierville**
- **L'Aérogare International de Montréal**
- **La cour de triage et le terminus Piggy Back du C.N.R. et du C.P.R.**

Au delà de 482 industries sont déjà établies dans notre ville. Nous sommes en mesure de vous offrir tous les services dont vous avez besoin.

Pour de plus amples renseignements, écrivez à
Monsieur Charles Robitaille
Commissaire industriel
777, boul. Laurentien, Saint-Laurent 379, P.Q., Canada -
Tél.: 744-6411